

Dom Gabriele Amorth

Exorcisme et psychiatrie

Traduit de l'italien par Monique Ségaricci

FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT



EXORCISME ET PSYCHIATRIE

DU MÊME AUTEUR

Un exorciste raconte (F.-X. de Guibert), 1992.

Nouveaux récits d'un exorciste (F.-X. de Guibert),
1993.

Gabriele Amorth

**EXORCISME
ET
PSYCHIATRIE**

Traduit de l'italien par Monique Segaricci

François-Xavier de Guibert
3, rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris

© François-Xavier de Guibert (O.E.I.L.), 2002, Paris,
pour la traduction française
ISBN : 2-86839-791-3

© Édition originale italienne : Ed. Dehoniane, Rome, 1996.

INTRODUCTION

« J'attends ton troisième livre ! Quand vas-tu te décider à l'écrire ? » C'est une litanie que j'entends répéter depuis deux ans, venant d'exorcistes, de non-exorcistes, de prêtres et de laïcs. On me dit que mes deux volumes ont été vraiment utiles et qu'ils ont ouvert les yeux à beaucoup de gens. C'est aussi ce que l'on me répète à propos des émissions que je fais chaque mois sur *Radio-Maria*. Je ne sais pas si ce sont seulement des paroles d'encouragement, mais il est certain que je ne me serais jamais attendu à ce que mes précédents volumes : *Un exorciste raconte* et *Nouveaux récits d'un exorciste* aient une aussi rapide succession d'éditions et de traductions (jusqu'en arabe !)

Me voilà donc de nouveau, à plus de soixante-dix ans, bien fatigué, devant ma vieille machine à écrire. J'ai cherché à utiliser des moments libres, chose qui me paraissait impossible, car il me semble que je fais du tort à tous ceux qui souffrent et viennent frapper à ma porte (et que je ne réussis à recevoir qu'en partie seulement), quand je soustrais un peu de temps aux exorcismes. D'un autre côté, cette activité marginale qui n'était pas prévue, ces livres, articles, interviews télévisées et journalistiques, conférences radio ou télé, ont eu une grande portée : ils ont montré l'importance de l'exorcisme pour tant de gens qui souffrent et cherchent écoute et aide. Quelque chose a changé dans l'Église à ce sujet, même si cela se fait lentement.

Ce troisième volume se ressent de l'activité de ces années et il n'est pas encore celui que j'aurais voulu écrire depuis longtemps : un volume de faits, accompagnés d'un commentaire. Au lieu de cela, j'ai suivi la ligne qui me semblait la plus utile pour les prêtres et les laïcs. Ces dernières années (je finis d'écrire fin 1995), j'ai organisé trois rencontres nationales d'exorcistes, et j'ai participé à deux rencontres internationales. J'ai gagné de façon tout à fait inattendue les galons de ... caporal, c'est-à-dire l'élection à la présidence de l'Association internationale des exorcistes. Mais j'ai surtout été enrichi, comme tous les participants, par l'échange des expériences et les excellents exposés des plus experts. Ce volume a profité de cette contribution : le chapitre intitulé « Les surprises des exorcistes », par exemple, rapporte textuellement le témoignage de quatorze exorcistes, ayant tous une grande expérience.

Mes écrits sont surtout pratiques ; je cherche à réduire au minimum les citations et je ne donne pas de bibliographie, comme il est d'usage de le faire dans les ouvrages culturels. Je ne peux me dispenser, cependant, de citer au moins dans cette introduction, certaines œuvres de mes collègues exorcistes, plus au fait que moi-même. D'autant plus que le démon a toujours fait « la une », c'est pourquoi les livres sur le diable ne se comptent plus. Dernièrement, on a publié aussi de nombreux de livres sur les anges. Par contre, il y en a eu très peu sur les exorcismes.

Avant tout, je tiens particulièrement à citer le livre du père Matteo La Grua : *La prière de délivrance* (Palerme, Ed. Herbita, 1985) ainsi que son autre livre *La prière de guérison*. Je cite ensuite d'autres livres écrits par des exorcistes, et donc fruits non seulement

d'études, mais d'expériences directes : Raoul Salvucci : *Indications pastorales d'un exorciste* (Ed. Ancora, 1992) ; Pellegrino Ermetti : *La catéchèse de Satan* (Ed. Segno, 1992), G. Battista Proja : *Hommes, diables, exorcismes* (Rome 1992, Près le Baptistère S. Jean) ; René Laurentin (théologien) : *Le démon, mythe ou réalité ?* (Ed. Massimo Segno, 1995)¹.

D'autres œuvres mériteraient certainement d'être mentionnées, mais celui qui désire approfondir le sujet trouvera par lui-même. J'ai cherché aussi, à travers ce troisième volume, à stimuler les études et les recherches, à suggérer les sujets importants qui n'ont pas encore été traités. Je serais heureux que quelqu'un veuille bien se servir des indications fournies.

Tout notre travail d'exorciste s'insère complètement dans la pastorale générale de l'Église et, à notre époque, conformément aux indications du Saint-Père, il cherche à récupérer quelque chose d'important qui a été négligé. Il n'a pas été difficile, bien au contraire, en rédigeant ce volume, d'écrire avec le désir de contribuer au Jubilé de l'an 2000, en ayant bien présente à l'esprit la Lettre apostolique du Pape : *Tertio Millennio Adveniente*. Toute l'œuvre de l'exorciste consiste aussi à promouvoir cette nouvelle évangélisation, à laquelle nous ferons souvent référence, comme à la plus urgente nécessité de notre temps.

Pourquoi ? Parce que l'homme s'est détaché de Dieu, « se cachant comme Adam au milieu des arbres du paradis terrestre. L'homme s'est laissé dévier par l'ennemi de Dieu. Satan l'a trompé, le persuadant d'être lui-même dieu ». (Lettre apostolique citée,

1. Édition française : Fayard.

n. 7.) Ce sont des affirmations riches de conséquences, que nous chercherons à approfondir en ce qui nous concerne.

Outre le Jubilé de l'an 2000, un autre point de référence, toujours vivant pour moi, est la prophétie de Fatima : « À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. » Je vois dans les apparitions de Fatima le grand avertissement et le grand dessein de Dieu sur notre siècle. Les diverses apparitions mariales qui se sont multipliées ces dernières années dans toutes les parties du monde, nous montrent une Mère sérieusement préoccupée par ses enfants. L'éloignement de Dieu, la perte des valeurs, l'immoralité déferlante, sont des faits évidents à tous ceux qui ont les yeux ouverts sur notre temps. Mais Dieu n'abandonne pas l'homme. Il le cherche, « poussé par son cœur de Père », comme le dit le Pape. Et l'Immaculée, qui agit toujours selon le vouloir divin, est l'instrument maternel dans cette recherche, signe d'espoir et de paix pour un monde qui a peur.

« Mon Cœur Immaculé triomphera ». Je confie aussi au Cœur de Marie ce modeste travail pour qu'elle le bénisse et l'utilise, s'il peut servir pour le bien des âmes.

Dom Gabriele Amorth

CHAPITRE I

LES EXORCISMES DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Il n'est pas facile de retracer l'histoire des exorcismes dans l'Église catholique, de Jésus Christ à nos jours. C'est une histoire qui n'a pas encore été écrite, et c'est une grave lacune. Cependant il est nécessaire d'essayer d'en faire un exposé, car c'est seulement de cette façon que nous pourrons nous rendre compte, avec le plus d'exactitude possible, du point où nous en sommes, c'est-à-dire de la situation dans laquelle, nous, catholiques, nous nous trouvons. Je me base sur les études déjà existantes et, surtout, sur le solide compte rendu que mon confrère, dom Franco Pierini, professeur de patrologie et d'histoire ecclésiastique, a fait au Congrès national des exorcistes italiens, que j'ai organisé en septembre 1993. Je le dis d'emblée : mon intérêt est pastoral et pratique, je fais l'impasse sur toutes les citations qui seraient exigées dans un écrit scientifique et je prie le lecteur de bien vouloir m'excuser s'il constate des lacunes ou des inexactitudes. Je laisse la tâche de compléter et de corriger ce travail à ceux qui feront, enfin, un exposé historique sur ce sujet.

Pourquoi est-ce que je trouve cet exposé aussi important, au point de le mettre au premier plan ? Ce

n'est certainement pas dans un esprit de polémique. Le but de mon intense activité d'exorciste, c'est d'être fidèle au mandat du Christ et au bien des âmes. Pour atteindre ce but, je n'ai pas hésité à dire franchement ce qui me semblait devoir être dit, à travers tous les moyens de communication : livres, articles, interviews télévisées, radiophoniques et journalistiques. Divers évêques de mes amis me disent que si, en Italie, 150 exorcistes ont été nommés ces dernières années, y compris dans des diocèses qui n'en avaient jamais eus, c'est aussi grâce à mon influence. J'en remercie Dieu. Mais, à mon avis, nous sommes bien loin de ce que le Seigneur exige de son Église.

Est-ce moi qui exagère ? Depuis trois siècles, il n'y a presque plus d'exorcismes dans l'Église catholique ; dans l'enseignement académique (séminaires, universités pontificales), durant les dernières décennies, on n'a pratiquement pas parlé du démon et encore moins des exorcismes. Nous avons aujourd'hui un clergé, des prêtres et des évêques qui, sur ce terrain, sont tout à fait désarmés, à quelques rares exceptions près. Pourtant, l'Évangile est clair, l'exemple des Apôtres est clair, la coutume de l'Église jusqu'à il y a trois siècles est tout aussi claire. Comme est évident, pour qui se dédie à ce ministère, le besoin pressant des fidèles, leur demande croissante en la matière. La raison de cette demande, nous l'aborderons en parlant de l'occultisme et des douze millions d'Italiens qui fréquentent mages, cartomanciens et personnes similaires, mais en attendant, ma question est : quelle est aujourd'hui la réponse des hommes d'Église ?

Je pars d'un fait concret. L'une des émissions télévisées à laquelle j'ai participé et qui m'a le plus marqué, est une émission sur la *RAI 2*, d'Alessandro

Cecchi Paone, le 18 décembre 1994. Face à un public de plusieurs millions de téléspectateurs, j'ai eu l'heureuse surprise de ne pas être l'unique exorciste à intervenir. Une liaison était prévue avec Palerme, où l'on interrogeait et filmait le père Matteo La Grua, l'exorciste le plus connu de Sicile et l'un des principaux soutiens des exorcistes italiens.

D'autre part, une autre liaison fut faite, avec Trévis cette fois, où l'on accordait une interview à l'exorciste de Pordenone, Ferruccio Sutto. Inutile de dire que tous deux sont mes amis.

Ce qui m'a le plus frappé a été la liaison avec Trévis. On y filmait une femme, de dos, qui, après une série d'exorcismes, avait été libérée du démon. Cette personne parlait de ses longues souffrances et de la joie de se sentir finalement délivrée. Mais ce qui m'a le plus impressionné, ce sont les paroles que son mari a prononcées en conclusion : « Il a fallu dix ans avant que nous trouvions un évêque qui croit au démon et qui nomme un exorciste pour libérer ma femme ! » Dix ans de torture, dix ans de portes claquées, de dérisions, de « Vous êtes fous ». Dix ans pendant lesquels ce couple a poursuivi parallèlement des traitements médicaux, dépensé inutilement tout ce qu'il possédait.

Croyez-moi, je n'exagère pas : ce fait est le miroir de la situation de l'Église italienne dans ce domaine. Le Pape, pour le Jubilé de l'an 2000, a invité à un profond examen de conscience sur les erreurs et les carences, pendant la période 1994-1996, tout particulièrement. Il faut avoir le courage de dire la vérité. J'ai essayé aussi de me rendre compte de la situation dans les autres pays, à cause du fait que je reçois constamment des demandes de rendez-vous de toute

l'Europe et même d'autres continents. J'ai vu que la situation, dans les milieux catholiques, est partout pire qu'en Italie. J'en ai eu la confirmation aux congrès internationaux d'exorcistes. Je pense que, seul, un bref panorama historique, une rétrospective de 2000 ans, pourra nous faire comprendre l'impasse dans laquelle nous nous trouvons et de laquelle nous avons du mal à sortir.

Préambule

Je désire que les limites de mon exposé schématique soient claires : cet exposé concerne les exorcismes de l'Église catholique de Jésus Christ à ce jour. Je répète qu'il s'agit d'une histoire qui n'a jamais été écrite. Je ne sais vraiment pas pourquoi le Triacca, si expert et méritant qu'il soit, a écrit dans le volume VII de *Anamnesis* : « L'histoire de l'exorcisme dans ses diverses acceptions a déjà été écrite. » Ce n'est pas vrai. Nous pouvons noter ces dernières années, face au désintérêt de la culture ecclésiastique, l'intérêt de la culture laïque. Je me réfère aux quatre volumes sur le démon du professeur J.-B. Russel, aux éd. Mondadori et Laterza. Nous pouvons aussi rappeler les deux volumes de l'Allemand A. Franz sur les bénédictions ecclésiastiques du Moyen Age, qui consacrent une centaine de pages aux textes d'exorcisme. C'est bien peu.

Quand je parle des limites de mon exposé, c'est en référence à l'ample matière que je ne traite pas ici. Avant tout, je ne parlerai pas de l'Antiquité. Nous pouvons dire qu'il y a toujours eu des diables et des exorcismes. Dans toutes les religions et tous les

peuples, même avant les Hébreux, les Égyptiens, les Assyriens et les Babyloniens, il y a toujours eu une intuition de l'existence des esprits du mal, dont il fallait se défendre avec les moyens et conformément à la mentalité socioculturelle des divers peuples et des diverses époques ; c'est pourquoi une certaine forme d'exorcisme a toujours existé. De même, je ne parlerai pas non plus de la pratique de l'exorcisme dans les religions contemporaines.

Je ne parlerai pas davantage des autres Églises chrétiennes, séparées de Rome : je suis contraint à ces limites, et je le regrette. La connaissance des Églises sœurs est plus que jamais importante pour le dialogue œcuménique, comme l'encyclique *Ut unum sint*, du 25 mai 1995, l'a fortement souligné. Pour apprendre et pas seulement pour se connaître. La même encyclique relève, au paragraphe 14, que, dans les autres Communautés (c'est-à-dire dans les Églises chrétiennes séparées de l'Église catholique), « certains aspects du mystère chrétien ont été mis en lumière plus efficacement ». Par exemple, la fidélité du peuple à la lecture de la Bible, et souvent la pratique des exorcismes. Dans l'Église orientale, l'institution de l'exorcisme n'a jamais été acceptée : l'exorcisme est considéré comme un charisme personnel ; aussi pour trouver une personne capable de faire un exorcisme, faut-il dix ans de recherches inutiles... Certains de mes amis prêtres, très au fait de ce qui se passe en Roumanie et en Moldavie, m'assurent que, là, on y fait des exorcismes dans tous les monastères orthodoxes ; il suffit de le demander ! Il s'agit d'une pratique pastorale ordinaire, comme cela était le cas dans le passé, au sein de l'Église catholique. Dans l'Église copte, en Égypte seulement, il y a quinze

centres (dans les monastères ou les sanctuaires) dans lesquels on pratique régulièrement des exorcismes. Une étude historique devrait aussi concerner les frères de la Réforme, en particulier les anglicans, les pentecôtistes, les baptistes... Par rapport à eux, nous sommes vraiment à la traîne ; autrefois ce n'était pas le cas. Le Christ a donné le pouvoir de chasser les démons : il s'agit d'un pouvoir, mais il s'agit aussi d'une obligation de fidélité à notre Seigneur et d'un service envers nos frères.

Passons, pour finir, à la brève rétrospective historique, que je divise en sept périodes : pendant la vie du Christ et des Apôtres ; au cours des trois premiers siècles ; du III^e au IV^e siècle ; du VI^e au XII^e siècle ; du XII^e au XV^e siècle ; du XVI^e au XVII^e siècle ; du XVIII^e siècle à nos jours.

Les sept périodes historiques

1. Pendant la vie du Christ et des Apôtres

L'Évangile est très clair lorsqu'il expose la lutte frontale entre le Christ et le démon : Jésus combat immédiatement et vainc Satan durant son activité ordinaire de tentateur. La vie publique de Jésus commence avec la tentation au désert ; Jésus est toujours le vainqueur durant son extraordinaire activité, délivrant les personnes qui sont possédées. Mais nous devons absolument souligner deux aspects : l'importance de cette lutte et la spécificité de cette lutte.

Le pouvoir du Christ sur les démons est fortement souligné par les Évangiles et reconnu par les démons eux-mêmes. Pourquoi ? Parce que, comme l'affirme

Jean, Christ est venu « pour détruire les œuvres de Satan » (1 Jean 3,8) ; il est venu, et Jésus le dit lui-même, « pour détruire le règne du démon et instaurer le Règne de Dieu » (Luc 11,20). Il est venu, comme dira saint Pierre à Cornélius : « pour nous délivrer de l'esclavage de Satan » (Actes 10,38). Le diable, « prince de ce monde » (Jean 14, 30) comme l'appelle le Christ, ou « dieu de ce monde » (Corinthiens 4, 4) comme l'appelle Paul, était *le fort* qui se sentait sûr de sa domination ; Jésus est *le plus fort*, qui le désarme et lui enlève son pouvoir. L'importance de cette lutte directe, de cette totale victoire, est fondamentale pour comprendre l'œuvre de la Rédemption.

J'ai parlé de la spécificité de cette lutte parce que Jésus a donné un enseignement précis en ce qui concerne le démon. Il n'était pas lié par les idées de son temps, où l'existence du démon était mise en doute : les pharisiens y croyaient, les sadducéens n'y croyaient pas. Mais il a mis en pleine lumière l'action de Satan contre Dieu (que l'on pense, par exemple, aux explications que lui-même a données, de la parabole du semeur, du bon grain et de la zizanie) ; il a libéré les possédés, faisant clairement la distinction entre la délivrance proprement dite et la guérison des maladies (contrairement à certains théologiens et biblistes modernes qui confondent et mélangent les deux états. Ces derniers étant, d'ailleurs, souvent des esprits incertains et peu fidèles à l'Évangile) ; il a conféré ce très important pouvoir d'abord aux Apôtres, puis aux disciples, et enfin à tous ceux qui croiront en lui, étendant de plus en plus largement ce pouvoir de faire le bien, et que seul un certain aveuglement contemporain ne comprend plus et tente de nier.

Les Apôtres ont continué de suivre les traces du Maître. Ils ont chassé les démons, que ce soit durant la vie publique du Christ, ou après sa Résurrection. Et ils ont insisté sur cette nécessaire lutte contre le démon ! « Comme le lion qui rugit, il essaie de nous circonvenir, cherchant à nous dévorer ; résistez-lui, forts dans la foi » (1 Pierre 5,8-9) ; « Résistez à Satan et il vous fuira » (Jacques 4,7) ; « Celui qui est issu de Dieu ne pêche pas et Dieu le protège de façon à ce que le Malin ne le touche pas. Nous savons que nous venons de Dieu et que le monde est à la merci complète du pouvoir du démon » (Jean 5,18-19) ; « Notre bataille ne consiste pas à lutter contre les créatures faites de chair et de sang, mais contre les princes, les puissances, les dominateurs de ce monde obscur, contre les esprits malins des régions célestes » (Éphésiens 6,12).

La Bible parle du démon plus de mille fois et, dans le Nouveau Testament, on a compté 568 références au démon. Celui qui n'y croit pas ne comprend pas l'œuvre du Christ, il trompe les fidèles et « sort du cadre de l'enseignement biblique et ecclésiastique » (Paul VI, novembre 1972). Tous les Apôtres ont fait des exorcismes. Et les successeurs actuels des Apôtres, c'est-à-dire les évêques, y croient-ils, eux, au moins ?

2. Au cours des trois premiers siècles

Tous les chrétiens exerçaient ou pouvaient exercer ce pouvoir, qu'ils avaient reçu et qu'ils ont toujours, de chasser les démons au nom du Christ. Justin l'affirme aussi. Aujourd'hui, j'aimerais souligner trois aspects que je pense être particulièrement significatifs.

Les exorcismes avaient également une grande valeur apologétique, ce qui conduisait les païens possédés à s'adresser aux chrétiens pour obtenir la délivrance. Justin écrit : « Le Christ est né par la volonté du Père pour sauver les croyants, et au détriment des démons. Vous pouvez vous en convaincre à travers ce que vous voyez de vos yeux. Dans tout l'univers et dans votre ville (Rome), il y a de nombreux possédés que les autres exorcistes, enchanteurs et mages, n'ont pas pu guérir. Alors que beaucoup d'entre nous, chrétiens, en nous adressant à eux au nom de Jésus Christ, crucifié sous Ponce Pilate, les avons guéris, réduisant à l'impuissance les démons qui possédaient ces hommes » (*Apologie*, VI, 5-6).

Tertullien confirme l'efficacité avec laquelle les chrétiens délivrent du démon, soit les chrétiens eux-mêmes, soit les païens. Et il insiste sur le rôle des exorcismes, non seulement sur les personnes, mais aussi sur la vie sociale, imprégnée d'idolâtrie et d'influences maléfiques. C'est un aspect qui est bien présent même dans les discours de Paul VI et de Jean-Paul II. Je cite, à partir d'un des trois discours de Paul VI sur le diable (23 février 1977) : « Ce n'est pas étonnant alors, si notre société régresse du niveau d'une authentique humanité, au fur et à mesure qu'elle avance dans une pseudo-maturité morale, vers une indifférence, un refus de voir la différence entre le bien et le mal. L'Écriture nous avertit durement que le monde (allant vers la décadence que nous observons) gît sous le pouvoir du Malin. » Ce sont des réflexions qui prendront tout leur sens, lorsque nous arriverons au troisième point de notre exposé.

Cyprien, lui-même, insiste sur le pouvoir des exorcismes : « Viens entendre les démons avec tes propres

oreilles, viens les voir avec tes yeux, dans les moments où, cédant à nos conjurations, à nos flagellations spirituelles et à la torture de nos paroles, ils abandonnent le corps de ceux dont ils avaient pris possession » (*Contre Demetrius*, 15).

J'ai un peu insisté sur le pouvoir apologétique des exorcismes, qui attiraient les païens vers les chrétiens, car, aujourd'hui, il me semble que nous nous trouvons exactement dans la situation contraire : les chrétiens ne trouvent plus aucune compréhension, ni aucune aide, au sein de l'Église, et ils s'adressent aux mages, à d'autres religions, aux sectes.

Les paroles mêmes de l'exorcisme qui nous ont été transmises par les Pères, dès le début, sont précieuses, parce qu'elles semblent avoir contribué à la formulation des *symboles*, ou *credo*. Par exemple, Justin en personne, dans son *Dialogue avec Triphon*, nous présente un texte d'exorcisme particulièrement riche : « Quel que soit le démon auquel on s'adresse, au nom du Fils de Dieu, qui fut généré avant toute créature, qui est né d'une Vierge, s'est fait homme et fut soumis à la souffrance, fut crucifié par votre peuple sous Ponce Pilate, qui est mort, est ressuscité des morts et monta au ciel – quel que soit le démon, donc, auquel on s'adresse au nom de Dieu, il sera vaincu et écrasé. »

Irénée est plus concis : « L'invocation seule du nom de Jésus Christ qui a été crucifié sous Ponce Pilate, suffit à chasser Satan des hommes. » Origène, dans son écrit contre Celsius, est plus loquace : « La force de l'exorcisme repose sur le nom de Jésus, prononcé pendant que, parallèlement, on évoque les faits qui retracent sa vie. » Origène ajoute également des éléments nouveaux par rapport à ses prédécesseurs. Il

affirme que, au nom de Jésus, on peut chasser les démons, non seulement des personnes mais aussi des choses, des lieux, des animaux. C'est un point sur lequel les exorcistes ont toujours insisté, qui a été pratiqué, qui n'avait plus trouvé sa place dans les documents ecclésiastiques, mais qui a été repris dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (paragraphe 1673).

Je rappelle, enfin, que la pratique des exorcismes s'est développée, depuis les premiers temps, dans deux directions différentes : la délivrance des possédés et le rite du baptême, auquel était attribué une grande valeur, puisque par là, le catéchumène était soustrait à Satan et donné au Christ. Nous avons là une preuve évidente de ce passage de l'exorcisme dans la formule des promesses du baptême, formule très efficace et qui doit être souvent renouvelée.

Malheureusement, lors de la dernière réforme liturgique, l'exorcisme baptismal, des petits enfants en particulier, a été tellement réduit, que Paul VI lui-même a manifesté sa déception publiquement. (Cf. discours du 15 novembre 1972). On n'a pas tenu compte de cet aspect fondamental du baptême, qui était sans aucun doute bien compris dans les premiers temps du christianisme.

Les premiers chrétiens étaient convaincus que le paganisme était l'œuvre du démon. Souvent nous entendons parler de *Semence du Verbe* : dans les textes de Justin, de Clément d'Alexandrie, d'Origène... Nous avons à l'esprit que, lorsque cette expression est utilisée par les Pères, ils font référence aux philosophes, et non pas aux religions païennes. Selon eux, les *Semences du Verbe* existaient déjà dans les grandes philosophies qui avaient un penchant au monothéisme (Socrate, Platon, Aristote). Elles n'exis-

taient pas dans les religions païennes, dans lesquelles ils voyaient une contrefaçon de la vraie religion, opérée par le démon. D'où la nécessité de l'exorcisme sur chaque individu et sur le monde social, pour opérer le passage du paganisme au christianisme, de la domination du démon à la domination de Dieu. Et aujourd'hui encore, il est utile d'insister sur ce passage ; ceux qui ont les yeux ouverts sur nos contemporains et sur notre société, s'en aperçoivent.

3. Du III^e au VI^e siècle

C'est une période de grandes évolutions, pour toute l'Église, y compris dans le domaine des exorcismes. De grands événements historiques, comme les victoires de Constantin et de Théodose, peuvent faire penser que le paganisme a été détruit par le christianisme. Mais, par ailleurs, les invasions barbares sont interprétées par les Pères comme l'avènement d'un nouveau paganisme, n'ayant pas moins besoin que d'être les premiers à être exorcisés. Nous ne pouvons passer sous silence la grande figure de saint Martin de Tours qui, outre qu'il a précédé saint Benoît dans la fondation du monachisme occidental, est l'un des grands apôtres de la conversion des barbares, connu comme un grand exorciste.

Mais ce qui donne plus d'élan à l'exorcisme est le début du monachisme. Les premiers moines, Antoine, Pacôme, Hilarion, ne se retirent pas dans le désert pour fuir le monde, mais pour combattre le démon qui, selon une longue tradition, a sa demeure préférée dans le désert. Lutter contre le démon, délivrer l'humanité des assauts de Satan, est le but principal des moines qui, une fois les persécutions terminées et

l'époque des martyrs finie, deviennent ainsi des combattants en première ligne. Ceci a été très clairement exprimé dans toutes les œuvres qui relatent la pensée et l'activité des premiers moines : que l'on pense à la *Vie de saint Antoine* écrite par saint Athanase, aux *Collationes* de Cassian, à l'*Échelle sainte* de saint Jean Climacque. Déjà auparavant – même si tous les chrétiens pouvaient chasser le démon au nom du Christ – ceux qui se consacraient à la prière et au jeûne, conformément à l'enseignement de l'Évangile, l'emportaient certainement dans cette œuvre. On voit bien là comment la dure vie des moines peut vaincre les esprits malins.

Aux environs de l'an 300, pendant la dernière persécution de Dioclétien, nous rencontrons étroitement liés le témoignage chrétien héroïque et la lutte contre le démon. À Rome, parmi les derniers martyrs, Marcellin et Pierre se distinguent. Pierre était un exorciste notoire, le plus ancien exorciste martyrisé dont nous connaissions le nom, hormis celui des Apôtres. Il semble presque qu'il soit l'exemple de l'exorciste martyrisé qui a laissé la place au moine exorciste. Il ne faut pas oublier que, même à l'époque, les faux exorcistes, les escrocs, dont il fallait défendre le peuple, ne manquaient pas. C'est ainsi que l'on prend les premières dispositions canoniques dans l'Église occidentale. Le *Synode romain*, qui a lieu à l'époque du pape Sylvestre, nomme les exorcistes dans les ordres mineurs. C'est une tendance en partie due au droit romain, qui veut tout régulariser. De cette façon, les exorcistes sont insérés dans le sacrement de l'Ordre, en tant qu'ordre mineur. Par la suite cette coutume sera abolie par l'Église anglicane, vers 1550, et par l'Église catholique, avec Vatican II.

L'Église orientale, cependant, s'oppose à la bureaucratiation de l'exorcisme. Elle l'a toujours considéré comme un charisme, une capacité personnelle de chaque fidèle, hommes et femmes enclins à cette forme d'apostolat. Et la règle est la même aujourd'hui encore : l'exorciste est celui qui a le charisme. J'ajoute qu'en Occident les formules se sont toujours plus enrichies, surtout pour les exorcismes baptismaux (il suffit de citer à ce propos saint Cyrille de Jérusalem) et nous pouvons considérer comme terminée, en 416, cette période, quand le pape Innocent I^{er} décrète que les exorcismes ne peuvent être administrés que par autorisation de l'Évêché. En Orient, on a continué à utiliser la liberté charismatique, sans aucune règle particulière.

Je voudrais ajouter qu'à travers l'instauration de la règle, on n'a pas eu l'intention, le moins du monde, de limiter les pouvoirs qu'a l'Esprit saint de donner des charismes à qui bon lui semble et comme il le veut, y compris le pouvoir de délivrer des démons. Toute l'histoire de l'Église est remplie de saints (je pense à saint Paul de la Croix, à sainte Catherine de Sienne, à sainte Gemma de Galgani, à saint Jean Bosco, à padre Pio... pour ne citer que les noms pris dans des époques différentes, qui ont libéré des démons sans pour cela être exorcistes. Et il n'a pas été question non plus de limiter le pouvoir, donné par le Christ à tous ceux qui croiront en lui, de chasser le démon en son nom. Nous devons seulement, à partir de maintenant, et pour ne pas créer de confusion, appeler *exorcisme* le sacramental administré par les évêques, ou les prêtres autorisés par les évêques, et nommer *prières de délivrance*, toutes les autres prières faites par des particuliers ou par des groupes, même si le but est identique : la délivrance du démon.

4. Du VI^e au XII^e siècle

C'est une longue période pendant laquelle la pratique des exorcismes, en Orient tout comme en Occident, est en plein essor. Les Églises sont bien pourvues en exorcistes, et c'est la raison pour laquelle il y a ce que j'appelle « la classe » (qui a totalement disparu aujourd'hui par manque de pratique) : ceux qui pratiquent l'exorcisme sont aidés par des plus jeunes qui, ayant déjà suivi une préparation adéquate, sont ensuite prêts à leur succéder lorsqu'on le leur demandera. De nos jours, le prêtre qui vient d'être nommé en tant qu'exorciste reçoit une seule instruction : « Débrouille-toi ! »

C'est une période caractérisée par une grande créativité au niveau des formules d'exorcisme, de provenances diverses. Parmi les formules officielles ou officialisées, nous trouvons, pour la première fois, la formule pour l'ordination de l'exorciste dans les « Statuta Ecclesiae Antiquae » du VI^e siècle. Dignes d'être notées, les formules d'exorcisme de Alcuin († 804), qui entrèrent dans le *Missel romain gallican* et furent préférées à bien d'autres formules quand le *Rituel* de 1614 fut en vigueur ; c'est pourquoi, de nos jours encore, elles sont récitées officiellement. Il faut noter, à ce moment-là, la résurgence d'un grand danger : le dualisme manichéen. Dénoncé durant le Synode de Prague de 560, il continuera à subsister pour émerger de nouveau avec force au XII^e siècle, à travers l'hérésie des cathares et des albigeois. C'est un fait dont il faut tenir compte parce qu'il explique un certain type d'exorcismes et surtout de persécutions contre les hérétiques qui, malheureusement, s'intensifieront durant les siècles qui suivront. Mais

jusqu'au XII^e siècle, le peuple et les théologiens rejettent la croyance aux sorcières et ne pensent pas à persécuter les possédés.

Nous pouvons conclure par une remarque concernant l'iconographie : les premières représentations de Satan naissent à ce moment-là et, par conséquent aussi, les premières représentations des exorcistes. C'est une période de bon équilibre dans ce secteur : la pratique de l'exorcisme fait partie intégrante de la pastorale de l'Église, comme cela doit être, mais qui n'est malheureusement pas le cas de nos jours.

5. Du XII^e au XV^e siècle

C'est une période vraiment triste pour l'Église, une période qui prépare des temps encore plus tristes. Non pas d'un point de vue culturel : c'est la période des grandes Sommes théologiques, des merveilleuses cathédrales, des grands papes théocratiques. Mais c'est la période de la lutte contre les albigeois, la période où les grandes hérésies apparaissent, avec les contestations anticléricales et anti-ecclésiastiques. L'Europe est ravagée par des guerres sans fin. Il suffit de penser à la guerre de Cent Ans. Et elle se dirige vers pire encore. Celles qui étaient appelées jusque-là *bonnes femmes*, c'est-à-dire les femmes un peu « folles » mais pour qui on avait de la compassion, deviennent des *sorcières*.

Ces femmes qui, justement, plus qu'aucune autre personne, auraient eu besoin d'être exorcisées, sont, au contraire, persécutées et commencent à être brûlées sur le bûcher. On se souvient que Jeanne d'Arc, considérée comme une sorcière pour des motifs politiques, jamais exorcisée, fut condamnée au bûcher. C'est

l'écroulement de toute justice pastorale et juridique. Ceux qui étaient considérés comme des gens responsables, prennent des dispositions aux conséquences gravissimes, sans doute pensant, dans un premier temps, modérer les choses en les réglementant. En 1252, Innocent IV autorise la torture contre les hérétiques ; en 1326, Jean XXII autorise, pour la première fois, l'inquisition contre les sorcières.

C'est le début de la folie, accompagnée aussi de calamités naturelles. De 1340 à 1450, l'Europe est ravagée par la *peste noire*, une épidémie qui provoque une hécatombe de vies humaines. D'autres conséquences suivent : écroulement des valeurs morales, luttes civiles en tout genre, schismes dans l'Église. De cette débâcle surgit la manie de tout diaboliser, non pas vers une diabolisation conduisant aux exorcismes et à la guérison ou la délivrance, mais uniquement diabolisation destructrice. Certes, il ne faut pas oublier qu'un fait historique ne peut être compris que situé dans la mentalité de l'époque à laquelle il se produit. Comprendre ne veut cependant pas dire approuver ; il s'agit seulement de se rendre compte du pourquoi des choses. Si nous voulons juger les faits du passé avec notre mentalité, nous ne comprenons rien.

6. *Du xvi^e au xvii^e siècle*

Ce fut vraiment la période de la folie, la période pendant laquelle les exorcismes ont laissé la place aux persécutions. L'histoire est maîtresse de vie, même si en fait elle est souvent hélas *maîtresse non suivie de vie*. En décrivant cette période, la plus noire, je veux montrer qu'il y a là beaucoup à apprendre pour notre époque. Il y a un fait bien établi : là où l'on fait des

exorcisme, il n'y a pas de persécutions même si l'on est à la même période, avec la même mentalité, avec les mêmes problèmes. Là où le diable n'est pas combattu et chassé par les exorcismes, les hommes sont diabolisés et tués.

Je tiens à dire, avant de poursuivre la rétrospective historique, que le phénomène dont je viens de parler, me préoccupe actuellement pour la société et l'Église. Quand je constate les tentatives continues venant spécialement des hommes d'Église, de minimiser l'existence du démon et son action, de réduire au minimum ou d'éliminer complètement les exorcismes, ce n'est pas le diable, à mon avis, qui subit les terribles conséquences de cette attitude, mais bien l'homme. Il y a tant de façons différentes de diaboliser l'humanité : il y a Dachau, les goulags, les génocides, les nettoyages ethniques. Pendant que j'écris, l'ex-Yougoslavie est sous la mitraille.

Mais reprenons notre exposé. À cette époque, on sentait aussi le besoin, l'urgence, de réformer les rituels d'exorcismes, mais personne ne bougeait. (Comme aujourd'hui : la seule partie délaissée et non encore réformée après Vatican II, qui a fermé ses portes depuis longtemps, ce sont les exorcismes, et même si l'on a fait quelques tentatives, il aurait mieux valu s'en abstenir...) Comme les hommes d'Église ne se décidaient pas, l'initiative fut entreprise par un empereur, Charles V, qui promulgua un édit *Ad Augusta* pour la réforme des rituels le 9 juillet 1548. Mais le mal était trop profond et la persécution contre les sorcières atteignit son comble dans les années 1560 à 1630.

Grâce au ciel, il y eut quelques exceptions. Le cas de sœur Jeanne Fery (1559-1620) de la congrégation

des Sœurs Noires de Mons, en France, est très intéressant. Depuis quelques années, Jeanne Fery avait lié un pacte avec le diable. C'était une véritable sorcière, à signaler à l'Inquisition et à condamner au bûcher, selon les règles en vigueur à cette époque-là. Heureusement pour elle, elle trouva un prélat très cultivé et sensible, Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai. Celui-ci fit le nécessaire pour que la sœur ne soit pas soumise à un procès et condamnée, mais exorcisée. Il fallut plus d'un an pour que la sœur soit délivrée du démon et elle vécut de façon exemplaire les dernières années de sa vie. Il est dommage que d'autres évêques, bien qu'instruits et saints, n'aient pas réagi de la même manière. Je pense notamment à saint Charles Borromée qui, dans un cas similaire, fut influencé par les idées de son temps. Il fut, de toute façon, un grand saint et un grand évêque mais la sainteté ne protège pas des idées erronées.

L'horrible chasse aux sorcières se répandit surtout dans les pays protestants (ils le reconnaissent aujourd'hui), là même où, au XVII^e siècle, des guerres de religion se manifestèrent de façon violente. Mais ce que je tiens à souligner, c'est que là où l'on continua à pratiquer des exorcismes, il n'y eut pas de bûcher, ou bien ils furent réduits au minimum. Dans la Rome des Papes, il est prouvé qu'il n'y eut qu'un seul cas ; dans l'Irlande catholique, les sorcières ne furent jamais persécutées et elles le furent bien peu en Espagne, lieu notoire de l'Inquisition de Torquemada.

Il faut rappeler aussi l'autocritique des catholiques, commencée par le jésuite Friedrich Spee qui, en 1631, publia le livre *Cautio criminalis*, dans lequel il fit une critique implacable de la torture et de la chasse aux sorcières. Ce fut le début de la résipiscence, qui

s'étendit par la suite aussi dans le camp protestant. Par contre, le Concile de Trente eut très peu d'influence, et se limita à élaborer la doctrine du Sacrement de l'Ordre, l'exorcisme étant considéré comme un des ordres mineurs.

7. Du XVIII^e siècle à nos jours

De la même manière irrationnelle et absurde qu'elle commença, la chasse aux sorcières cessa. Tout prit fin d'un seul coup, presque à l'improviste. Mais ce à quoi on se serait logiquement attendu n'advint pas : la persécution remplaça les exorcismes ; là où l'on continua à pratiquer les exorcismes, il n'y eut pas de persécution ; il aurait fallu donc remettre les exorcismes en vigueur. Ce ne fut pas le cas au contraire. La réaction aux excès du passé conduisit à un désintérêt total à l'encontre du diable et de son action ; un désintérêt qui, en plus d'autres raisons qui s'y sont ajoutées, subsiste encore de nos jours. On avait exagéré en diabolisant tout, la réaction amena l'écroulement de la doctrine du diable. Le diable devint un symbole, un pantin ; tout au plus le voyait-on comme l'emblème de l'idée abstraite du mal. Et non plus comme un être personnel qui agit en profondeur, à cause de qui, comme Vatican II le dit : « L'histoire humaine tout entière est parcourue par une lutte effrayante contre les puissances des ténèbres ; lutte qui a commencé à l'origine du monde et est destinée à durer, comme le dit le Seigneur, jusqu'au dernier jour » (*Gaudium et spes*, 37).

À ce changement brusque, qui s'est poursuivi pendant trois siècles, la culture laïque a ensuite apposé son empreinte ; celle-ci a été très importante

dans les milieux ecclésiastiques, surtout dans les universités, avec de fortes répercussions sur les évêques, sur les prêtres, et c'est la religiosité du peuple qui a subi un effondrement général ; comme cela arrive toujours quand la foi diminue, on s'est jeté sur la superstition qui, de nos jours, a trouvé ses racines dans les diverses expressions de l'occultisme. Ce dernier point sera développé dans un des chapitres suivants.

La culture laïque s'est trouvée dominée par l'œuvre de démythification entreprise par les rationalistes incroyants, puis par l'influence ironique et moqueuse des partisans de l'illuminisme, et encore des scientifiques du siècle dernier, qui finirent par contester en bloc tout le christianisme et toute révélation. Pour en arriver, au cours du xx^e siècle, au matérialisme historique, à l'athéisme enseigné aux masses par le communisme, à la société de consommation du monde occidental. L'influence a été grande, même sur le monde ecclésiastique. Comme nous l'avons déjà dit, dans les séminaires et les universités pontificales, on ne parle presque plus du démon, encore moins des exorcismes ; et sont toujours à la mode certains théologiens et biblistes qui nient l'existence de Satan, ou au moins son action ; qui nient même les exorcismes de Jésus Christ, les considérant comme un « langage culturel, adapté à la mentalité de l'époque », qui affirment croire seulement à la psychiatrie et à la parapsychologie, dont ils ont, pour le moins, des notions très floues.

Par ailleurs, on ne peut nier qu'il y eut toujours quelques exorcistes, certains même célèbres, comme sont toujours restées en vigueur les dispositions ecclésiastiques concernant la nomination des exorcistes par

les évêques, et le *Rituel* à utiliser pour les exorcismes. Mais on ne peut pas attendre grand-chose de la part d'un épiscopat ayant le monopole absolu de la nomination des exorcistes et qui, sans que ce soit sa faute mais pour des raisons historiques, n'a jamais vu d'exorcisme, n'en a jamais fait et, donc, n'y croit pas à quelques exceptions près. C'est pourquoi, dans l'Église catholique aujourd'hui, l'histoire de ce couple qui a mis dix ans à trouver un exorciste est emblématique.

J'ai fait allusion à des saints qui, sans être exorcistes, chassaient les démons. Ces figures ont toujours existé. Une personne merveilleuse et dont je tiens à parler est Pie VII, connu pour avoir été le pape prisonnier de Napoléon. C'était un grand exorciste. En tant que pape, il a continué à faire des exorcismes, même pendant son voyage aller-retour en France. Il aimait répéter que *le point de départ de la pastorale est l'exorcisme*. Il suffit d'ailleurs de penser aux promesses du baptême, par lesquelles on renonce à Satan et on adhère à Dieu ; ou de lire le premier chapitre de l'Évangile de Marc pour voir que le ministère public du Christ est parti de là. Mais combien y a-t-il d'ecclésiastiques, aujourd'hui, qui croient à cette affirmation ?

Quand, en 1614, le *Rituel romain* a été publié, il n'y a eu qu'à choisir entre le grand nombre de prières d'exorcisme en vigueur. Diverses formules de Alcuin ont été choisies, ayant été expérimentées pendant douze siècles. Dignes d'être notées aussi, les 21 règles d'initiation pour orienter l'exorciste dans son ministère. Même si sous divers pontificats on a retouché ces prières, nous avons bien peu avancé. De nos jours, le personnage de l'exorciste est perçu par les gens

comme un être étrange, situé entre le mage et le fou. En ce qui concerne l'appréciation de ses confrères prêtres, il est vu tout au plus comme un homme crédule, sans importance. Nous comprenons pourquoi notre époque a pu produire un film tel que *L'Exorciste* (du fameux réalisateur William Blatty, en 1971) dans lequel deux prêtres exorcistes présentent des personnages tout à fait contradictoires entre eux, et contradictoires avec le rôle d'un véritable exorciste.

Conclusion

Après ce panorama rapide sur 2000 ans d'histoire des exorcismes au sein de l'Église catholique, je pense qu'il est utile d'en tirer quelques conclusions :

1. Les démons existent. Ce sont de purs esprits créés bons par Dieu, mais qui se sont pervertis par leur faute ; ils ont sur les hommes un pouvoir maléfique qui va jusqu'à la possession (de même sur les objets) ; l'autorité que le Christ a exercée sur eux, il l'a conférée à ceux qui croient en lui, leur donnant le pouvoir de chasser les démons en son nom. Ce sont des points fixés par la doctrine évangélique et ecclésiastique. Ceux qui n'y croient pas sortent de la foi chrétienne.

2. La lutte contre le démon doit être menée par tous ; c'est un des fondements de la vie spirituelle chrétienne, comme cela est enseigné par la tradition monastique. Nous savons que l'action ordinaire du démon est la tentation : nous devons tous lutter contre les tentations qui sont issues de la chair (ou, mieux, du péché originel), du monde, du démon. La Bible est très claire au sujet de cette lutte que nous devons

mener contre le mal et contre les esprits malins ; cette lutte est résumée dans les deux dernières invocations du « Notre Père ». L'exorciste doit être considéré comme un prêtre qui, missionné par l'Église, nous aide quand nous sommes en butte à l'action extraordinaire du démon. Certes, son travail devrait retrouver ce dynamisme et cette créativité qu'il avait par le passé et, selon la tradition, qui existe depuis toujours dans l'Église orientale ; il devrait rechercher le secours des charismes que l'Esprit concède pour son ministère.

3. Aujourd'hui, après presque trois siècles, nous assistons à un lent réveil de cette réalité, à une reprise des exorcismes, à une demande pressante de la part du peuple de Dieu, demande que le clergé n'est pas du tout prêt à satisfaire. Mis à part ce que nous dirons de l'occultisme, je pense que, dans cette reprise, une part de mérite revient aussi à la culture laïque. Dans le passé, comme nous l'avons vu, la culture laïque a beaucoup contribué à jeter le discrédit sur toutes les réalités spirituelles. Il y eut aussi la période des grandes découvertes scientifiques, la période où l'on pensait que la science pouvait résoudre tous les problèmes. C'est la raison pour laquelle on discutait sur la compatibilité entre science et foi. Or la situation a changé. La science – surtout les scientifiques les plus fiables et les plus intelligents – s'est rendu compte tout autant des maux qu'elle peut causer à l'humanité (il suffit de penser à la bombe atomique), que de ses limites ; elle a de plus en plus conscience de ce qu'elle ne sait pas et du fait qu'il y a des lois et des forces qui échappent à son contrôle. J'éprouvai une grande satisfaction quand, lors d'une émission télévisée très suivie, Minoli qui conduisait le débat,

me demanda si j'acceptais de collaborer avec des psychiatres ou d'autres spécialistes. Je répondis par l'affirmative. Tout de suite après, le regretté professeur Emilio Servadio prit la parole et, non seulement il me donna raison, mais il affirma explicitement : « Moi-même, face à certains cas, j'envoie les gens chez l'exorciste. » Cette déclaration a été pour moi très importante, et je dois dire que j'ai reçu quelques personnes qui m'étaient envoyées par des psychiatres. Ce fait est d'autant plus significatif qu'il y a beaucoup d'ecclésiastiques qui ne croient ni aux possessions ni aux exorcismes, et qui envoient tout le monde chez les psychiatres...

4. Nous sommes encore très loin de ce qui devrait être le but final : considérer l'exorcisme comme un service pastoral, qui s'intègre à la pastorale ordinaire, et auquel on consacre un personnel suffisant. Je peux dire à mes confrères prêtres qu'il s'agit surtout d'un ministère de réconfort, d'approche de Dieu et de l'Église. Certains pensent que les exorcistes diabolisent tout et que par là, leur présence est nuisible. C'est exactement le contraire : l'exorciste tranquillise, supprime les fausses peurs, collabore efficacement à la paix des consciences entre les individus. Nous l'avons vu pendant la période la plus sombre : là où les exorcismes étaient pratiqués, on ne diabolisait pas et on ne tuait pas les gens. La présence de nombreux exorcistes contribue à la sérénité. Les exorcistes doivent aussi conseiller et consoler les hommes, avec les paroles de la foi et non pas avec les moyens des mages, auxquels les personnes ont souvent recours, parce qu'elles ne trouvent pas d'écoute chez les prêtres.

CHAPITRE II

LES EXORCISTES, EUX, CROIENT-ILS AU DIABLE ?

Le titre de ce chapitre peut sembler provocateur. Mais pour celui qui vit et œuvre dans ce domaine même sur un plan international, la question est pertinente. J'ai déjà précisé que je reçois des demandes de rendez-vous de toute l'Europe. Je me suis exprimé à maintes reprises sur toutes les télévisions européennes. Mon premier ouvrage : *Récits d'un exorciste*, qui en est à sa 13^e édition en Italie, a été traduit en huit langues à ce jour.

Je précise ceci à cause d'une observation que j'ai faite : au sein de l'Église catholique, dans les pays autres que l'Italie, les exorcismes sont encore moins pratiqués que chez nous.

J'ai publié dans le mensuel *Vie pastorale* (août-septembre 1993), une situation de la France dans ce domaine. La France est certainement le pays duquel je reçois le plus grand nombre de demandes. On m'assure que la situation s'améliore depuis que la Conférence épiscopale française a nommé un nouvel évêque à la direction des rencontres annuelles des exorcistes. Je veux bien croire qu'il en est ainsi. En attendant, ceux qui me lisent jugeront d'eux-mêmes. Trois siècles d'exclusions, c'est beaucoup trop. Ce

que j'écris n'est pas une critique du clergé français, ce qui serait injuste. Je veux rendre évidente une situation symptomatique dans laquelle l'Église catholique tout entière se débat.

Les exorcismes en France

Au début de mon ministère d'exorciste, j'étais frappé par le grand nombre de Français qui venaient en Italie chercher l'aide d'un exorciste. J'ai eu l'occasion de connaître deux bons exorcistes français, avec lesquels un échange d'expériences a eu lieu et avec lesquels je suis toujours en contact. Grâce à eux, et à d'autres amis de ce pays qui m'est cher, j'ai reçu les indications auxquelles je fais référence et qui sont particulièrement importantes à cause de leur valeur actuelle.

La France est sans doute le seul pays catholique où les exorcistes se réunissent en assemblée tous les ans, pour un congrès d'ajournement, organisé par la Conférence épiscopale elle-même, depuis 1977. Au début, une quinzaine de personnes y participaient ; aujourd'hui leur nombre a dépassé quatre-vingts. Ceci est beau mais tout ce qui brille n'est pas or.

Au départ, les rencontres étaient très enrichissantes et, bien qu'ayant lieu dans la diversité des opinions, elles donnaient satisfaction aux participants. Le secrétaire, le père Chenesseau, aussi bien que l'exorciste de Paris, le père Gesland, étaient très actifs dans l'administration de ce sacramental, essayant de former de nouveaux exorcistes à ce ministère.

Depuis 1984, les choses ont radicalement changé. À Paris, le père exorciste Gesland fut remplacé par

le père Gauthier, qui n'avait, quant à lui, jamais fait d'exorcismes et qui croyait uniquement dans la psychiatrie. On nomma, au secrétariat, le père Isidore Froc, exorciste de Rennes, connu pour son ministère dans un hôpital psychiatrique. Le nouveau secrétaire assumait une influence fondamentale sur l'assemblée et sur la formation de nouveaux exorcistes. Outre le fait qu'il n'a jamais fait d'exorcismes, il y avait, et il y a à ce jour, de quoi douter de son exégèse évangélique. Il suit, en effet, les idées du père Émile Morin qui, en 1984, écrivait qu'à l'époque du Christ, les maladies, le péché, le diable, étaient mis sur le même plan. Jésus s'est adapté à la mentalité de ses contemporains, c'est pourquoi les Évangiles décrivent les faits en fonction de la sensibilité culturelle de son temps. Il est inutile de dire qu'on renie ainsi toute l'historicité des Évangiles, celle-ci étant ramenée, avec de tels critères poussés à l'extrême, à un « langage culturel d'époque ».

Le père Froc a vraiment pris soin des nouveaux exorcistes, de manière à ce qu'aucun d'entre eux ne fasse d'exorcismes. En Bretagne, par exemple, on ne trouve personne qui pratique les exorcismes, excepté le père Jean, moine cistercien de l'abbaye de Timadeuc, qui jouit d'une grande autorité, raison pour laquelle il peut s'opposer au père Froc ; quand j'ai pris des renseignements sur ce moine, qui reçoit six personnes par jour, j'ai appris qu'il avait déjà tous ses rendez-vous pris sur trois mois et une longue liste d'attente. Il y a peu d'exorcistes français qui fassent des exorcismes ; les autres, plus de soixante-dix, suivent les idées du père Froc, qui jouit d'une confiance totale auprès des évêques, et est toujours choisi pour s'exprimer à la télévision où il déclare ouvertement ne jamais avoir fait d'exorcismes.

Je me suis, moi-même, souvent exprimé à la télévision italienne, française, et de divers autres pays ; mais j'ai exprimé des convictions bien différentes. La raison en est que j'ai pratiqué plus de 30 000 exorcismes, et pourtant je ne fais que suivre, tout simplement, les Saintes Écritures et les lois ecclésiastiques.

Ce n'est pas tout. Au cours des assemblées des exorcistes français, les rapporteurs sont composés en grande majorité de psychiatres et de psychologues. En effet, chaque problème est ramené sur le plan psychologique, psychiatrique, sociologique. On y chercherait en vain la citation d'un exorcisme qui a réussi ou d'un enseignement sur les méthodes à suivre pour l'administration des exorcismes.

J'ai reçu des personnes qui m'avaient été adressées par des psychiatres. C'est exactement le contraire de ce que font le père Froc et ses partisans, préoccupés seulement qu'ils sont d'envoyer les gens chez les psychiatres. J'ajoute un autre fait significatif : pendant les assemblées des exorcistes français, ce sont les psychiatres et les psychologues qui s'expriment et dictent les lois. Chez nous, ce n'est pas le cas. Le 26 avril 1993, j'ai été invité à m'exprimer devant une quarantaine de psychiatres. Le sujet qui m'avait été confié était le suivant : « Comment distingue-t-on les maux d'origine maléfique des maladies psychiques. » Il s'est avéré que cette rencontre a été très intéressante, surtout par la discussion qui s'en est suivie. Je confesse qu'auprès de ces spécialistes, parmi lesquels il y avait beaucoup de non-croyants, j'ai trouvé un intérêt et un crédit supérieurs à celui que j'ai pu avoir en m'exprimant face à des groupes de prêtres. Je publie cette conférence dans un des chapitres suivants.

D'aucuns pourraient penser que j'exagère. Pourtant, le père Isidore Froc a publié un livre : *Exorcistes, qui sont-ils et que font-ils* (Ed. Piemme), livre qui n'a rien à dire sur les exorcismes. Il reflète fidèlement les idées de cet auteur qui a tant d'ascendant sur les exorcistes français, sur l'épiscopat, au nom duquel il a écrit ce livre, et grâce auquel il diffuse ses idées partout.

Je me limite aux remarques principales :

– Il n'est jamais fait de description d'un exorcisme et on ne parle pas d'exorcismes ; ce ne sont pas des choses à faire et cela ne mérite pas qu'on en parle.

– Quelle est donc la mission d'un exorciste ? La voici : *Accueil et écoute des besoins d'autrui* (p. 186) ; *accueillir et écouter* (p. 135) ; *accueil, compassion, chemin spirituel, prière de libération* (p. 142) ; *invitation à la prière et à avoir foi en Quelqu'un* (p. 159) ; *le but de l'exorcisme... est d'éduquer à la foi et à la prière* (p. 170) ; *les exorcistes se consacrent à accueillir, compatir, conseiller ; c'est pour cela que les exorcistes sont encore utiles* (p. 185). Il n'est jamais dit que, confronté à cette situation, un exorciste a le devoir de pratiquer un exorcisme. De toute façon, il ne s'agit que de maladies psychiques !

– En revanche, les expressions discréditant les exorcismes – ceux-là même qui ont été faits par le Christ – ne manquent pas : des expressions telles qu'elles pourraient démolir les bases des Saintes Écritures. Les exorcismes dont on parle dans les Évangiles sont considérés comme des *concessions à l'époque*, comme *des faits culturels* (p. 62 et 132). Il ne s'agissait donc pas de vraie délivrance du démon, mais de récits traités en fonction de la mentalité des contem-

porains de Jésus (p. 133). Jésus opère d'après les coutumes et la culture de son temps (p. 135). Je pourrais continuer ces citations qui, à mon avis, sont en contradiction avec la Bible et la Tradition, comme ceci a été clairement exprimé dans le document du Vatican : *Foi chrétienne et démonologie*, du 26 juin 1975, où est mise en lumière la grande importance des délivrances du démon opérées par le Christ. Le contraste est flagrant.

A sa rescousse, le père Froc cite le compte rendu du père René Marlé, que ce dernier a soumis, à sa demande, aux exorcistes français en 1992. Il y a de quoi rester interdit. D'après ce compte rendu, le diable n'est pas une personne, mais un masque (p. 120). Satan n'est pas un être individuel, mais il est vu par Jésus selon les coutumes de son temps (p. 120). Si Satan est vu comme la personnification du mal universel, peu importe (p. 121). Dans la Bible, le démon représente les forces du mal qui induisent en tentation (p. 122). Et le même père Froc ajoute : face à la question de l'existence ou non du diable, il n'est pas toujours possible de donner une réponse précise (p. 132). Toutes ces affirmations sont condamnées par le fameux discours sur le démon, prononcé par Paul VI, le 15 novembre 1972, dans lequel on confirme que ceux qui les soutiennent « sortent du cadre de l'enseignement biblique et ecclésiastique ».

Venons-en à la conclusion : les idées du père Froc tendent malheureusement à se répandre. Dans son livre, il cherche à démolir le *Rituel* toujours en vigueur, avec des sentences du type : l'exorcisme est une action de magie (p. 142 et 159) ; les trois indices de possession indiqués dans le *Rituel* ont perdu de nos

jours toute valeur (p. 64) ; le spiritisme n'est un danger que sur le plan psychologique et spirituel (p. 76) ; la magie est un phénomène culturel (p. 77). La Bible se trompe donc, et le *Catéchisme de l'Église catholique* aussi, puisqu'il la condamne ! On pourrait continuer ainsi. En revanche, l'auteur fait l'éloge sans condition du nouveau *Rituel* comme si celui-ci était adopté, alors qu'il n'existe que *ad interim*. Le père Froc aurait mieux fait de ne pas le mentionner, d'une part, parce qu'il trahit malheureusement les idées « françaises » de celui qui les a rédigées ; et d'autre part, parce qu'il s'agit d'un document confidentiel qui doit être proposé aux évêques et qui est donc susceptible d'être soumis à toute modification.

S'ensuit, pour les pro-exorcistes, une rétribution finale, qui est un vrai chef-d'œuvre. Le père Froc – grâce lui soit rendue – reconnaît deux exorcismes opérés par Jésus Christ. Du « Toi, m'aimes-tu ? » qu'il adresse par trois fois à Pierre, et que nous, pauvres ignares, prenions pour un triple témoignage d'amour en réparation du triple reniement, nous apprenons qu'il s'agit d'un exorcisme en bonne et due forme (p. 138). Encore plus renversant est le baiser de Judas, que nous pauvres ignorants pensions être la consommation de sa trahison ; au lieu de cela, nous apprenons qu'il s'agit d'un exorcisme qui n'a peut-être pas abouti (p. 140). On peut vraiment se demander si le père Froc a une idée de ce qu'est un exorcisme ; pour lui, la seule vraie préoccupation, c'est d'être moderne et, comme il le dit, l'œuvre d'un exorciste du *xx^e* siècle, c'est de se limiter à « accueillir et écouter » (p. 86), rien de plus !

J'écris ceci avec amertume, mais convaincu de rendre service. L'exorcisme est bien fondé sur les

Saintes Écritures, sur toute la Tradition de l'Église, sur les lois ecclésiastiques. Et malgré tout, même en Italie, il y a des exorcistes qui se limitent à *accueillir et à écouter*. Cela vaut mieux que ne rien faire du tout. Cela vaut mieux, mais ce n'est pas suffisant. Cela vaut mieux que le comportement de ceux... qui vous envoient au diable. Mais on s'attend à autre chose – ô combien – de la part d'exorcistes !

CHAPITRE III

L'OCCULTISME

Je crois que l'occultisme est vraiment la religion de Satan. C'est ce qui s'oppose le plus au Dieu véritable et à la vraie religion, le plus à l'homme, à ses aspirations spirituelles et à sa raison, qui le pousse à étudier et à trouver rationnel tout ce qui l'intéresse.

Pour comprendre ces affirmations, il faut partir des fondements de notre foi, basée sur la Révélation, dont le point de départ est clair : « Écoute, Israël : le Seigneur est notre Dieu, le Seigneur est un, unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces » (Deutéronome 6, 4-5). C'est l'énoncé qui se trouve à la base du Décalogue : « Je suis le Seigneur ton Dieu : tu n'auras pas d'autres dieux » (Exode 20, 2-3). C'est le point de départ qui précède l'événement qu'est la Révélation, avec l'incarnation de Jésus Christ, unique sauveur et unique maître.

« Supprimez Dieu et le monde se remplira d'idoles » : Ce n'est pas seulement l'observation d'un écrivain contemporain, qui répète une constatation récurrente pendant toute l'histoire humaine. Le curé d'Ars exprimait la même chose d'une autre façon : « Retirez le pasteur d'une paroisse et, en moins de dix ans, on adorera les animaux. » J'aime faire référence au livre par excellence, la Bible, d'où nous vient tout l'ensei-

gnement de Dieu à l'homme. L'Ancien Testament dans sa totalité est l'histoire de la fidélité de Dieu et de l'infidélité d'Israël. Chaque fois que le peuple hébreu se détourne de Dieu, il s'abandonne à l'idolâtrie. C'est un constat mathématique : chaque fois que la religion s'affaiblit, la superstition augmente ; on ouvre ainsi la voie à l'occultisme et à toutes ses ramifications. Et notre époque, qui s'est tellement éloignée de Dieu et de toute forme religieuse, est immergée dans l'idolâtrie jusqu'au cou, dans la superstition et l'occultisme.

Qu'est-ce que l'occultisme ?

Il n'est pas facile d'en donner une définition. Certains en donnent une définition trop étroite et d'autres trop large (je préfère cette dernière). Les termes utilisés pour le définir sont d'ailleurs souvent interchangeables. En substance, l'occultisme consiste à croire à l'existence d'entités et de forces, non expérimentales à un niveau normal de sensibilité, à travers lesquelles on peut *tout dominer* ; et ce par le moyen de pratiques particulières que l'on acquiert par la recherche, l'initiation, l'exercice. Celui qui se voue à l'occultisme pense acquérir des connaissances et des pouvoirs que les autres n'ont pas et qui sont en dehors des lois physiques ou rationnelles : lecture de la pensée, matérialisation d'objets, connaissance du futur, influences bénéfiques ou maléfiques sur n'importe qui, domination des forces naturelles, contact direct avec les esprits (lesquels ? Ceci n'est jamais précisé), contact avec les morts et, pourquoi pas ? avec les OVNI, avec les extra-terrestres, etc.

Le refus de la religion et de la raison est clair. Refus de la religion parce qu'il s'agit d'entités, de forces, de pouvoirs, qui ne viennent pas de Dieu, ni dans leur essence, ni par leur utilisation. Refus de la raison parce qu'il s'agit d'êtres et de pouvoirs absolument hors de portée de toute possibilité d'étude ou de tout contrôle rationnel, pouvoirs qui échappent à n'importe quelle possibilité d'examen scientifique.

On devine déjà, à partir de cet indice, qu'il existe un rapport direct avec la magie, la voyance, l'astrologie, le spiritisme, le satanisme, certains aspects de la maçonnerie. Plus encore qu'un rapport, je dirais que l'occultisme est la souche d'où partent toutes ces ramifications, avec leurs conséquences et leurs résultats. Ceux qui en font une religion, entrent dans une secte, ce terme étant entendu alors sous sa pire acception.

Est-il possible que toute cette construction obscurantiste reste debout et, qui plus est, sans même qu'on en recherche l'origine, un point de départ quelconque ? Les tentatives sont multiples et leur diversité démontre à quel point elles sont inconsistantes. De nos jours, la mode consiste à faire appel à d'anciennes pratiques orientales, en particulier indiennes ou tibétaines ou bien à la cabale juive. D'autres sont attirés par les traditions antiques – Dieu seul sait lesquelles –, traditions perdues et dont la connaissance requiert une initiation. Voilà l'ésotérisme, c'est-à-dire une initiation, qui n'a d'autres visées que de découvrir ce qui se cache derrière les traditions antiques, les mythes ou les symboles, pour en prendre possession et utiliser ces secrets. Ainsi ceux qui ont le culte de l'ésotérisme affirment qu'ils ont découvert les secrets de certaines

plantes, de certaines pierres, certains cristaux, et ainsi de suite.

L'occultisme veut, lui aussi, s'emparer de pouvoirs cachés dont il a pris connaissance, même en se mettant sur la dépendance d'hommes depuis longtemps déjà au fait de ces secrets, ou d'entités non identifiées ; ou bien alors en se laissant guider par des *esprits* dont on ne sait pas ce qu'ils sont. Aujourd'hui c'est la mode de rencontrer des mages, des cartomanciens, des voyants, qui se prévalent de l'aide d'un « esprit-guide ». Qu'est-ce que c'est ? Ils ne le savent pas eux-mêmes, même quand ils lui donnent un nom. Qu'est-ce que serait l'occultisme si les choses étaient claires ? Moi, je me limite à conseiller de suivre notre ange gardien et, surtout, d'obéir à l'action continue de l'Esprit saint.

En conclusion, nous pouvons dire que l'ésotérisme est l'enseignement de ce qui est caché. L'occultisme est la découverte d'entités et de forces secrètes, et l'acquisition des pratiques nécessaires pour obtenir les pouvoirs les plus vastes. Les deux termes ont une telle affinité que beaucoup de textes les unissent et parlent d'occultisme ésotérique. Les définitions et les mots peuvent être rébarbatifs au possible, mais les fruits n'en sont pas moins toujours plus recherchés. Dans ce chapitre, je me bornerai à parler des sectes, de la nouvelle religiosité, du satanisme ; je réserve les deux chapitres suivants à la magie et au spiritisme, à cause de leur développement particulier. J'ajoute que les médias ont rendu et rendent en ce domaine un très mauvais service. C'est un sujet qui fait spectacle et attire l'argent ; et les gens sont assoiffés de ces fanfaronnades, quand ils n'ont plus de religion.

Mais voyons d'abord comment nous défendre contre l'occultisme, pour pouvoir « resplendir comme

des astres au milieu d'une génération perverse et dégénérée » (Philippiens 2, 15).

Se défendre contre l'occultisme

C'est facile à dire. Pas aussi facile à réaliser. Ceci peut se résumer en trois points clefs : *la nouvelle évangélisation, information, écoute des personnes.*

1. La nouvelle évangélisation

Le Pape insiste continuellement et très justement sur ce point. Si l'occultisme naît du reniement de Dieu et de sa trahison, pour rendre l'homme esclave en le liant à des entités et à des rites tout à fait ambigus, l'antithèse de l'occultisme c'est le retour vers Dieu. C'est seulement comme cela que le château de l'idolâtrie et des superstitions s'écroulera, château sur lequel repose l'occultisme.

De nombreuses fois, il m'est arrivé de dire et d'écrire que le peuple italien est un peuple de païens baptisés, qui vit en païen et ne connaît de la religion que ce que les païens en savent. Il suffit d'observer la famille détruite, la malhonnêteté qui règne dans tous les domaines, le triomphe du divorce et de l'avortement, la dénatalité, les églises désertes. Je crois que nous pouvons comparer notre situation à celle de l'Empire romain de la décadence, qui est décrit d'une manière très forte par saint Paul dans la *Lettre aux Romains*, ou comme il est conté dans ce roman historique populaire qui est *Quo Vadis* ? Un état de décadence qui n'existait certainement pas à l'époque de la République. Comment se fait-il qu'il y ait eu une telle

chute des valeurs et un abandon de la foi aussi massif et progressif depuis l'après-guerre ?

Les causes sont multiples, mais certaines sont particulièrement évidentes. Le philosophe Auguste Del Noce a écrit que l'histoire du monde contemporain, c'est l'histoire du développement de l'athéisme. C'est la vérité et c'est totalement nouveau dans l'histoire de l'humanité : l'athéisme inculqué aux masses populaires. Jamais un tel fait ne s'était produit. Même si l'on rendait un culte à des dieux « faux et menteurs », comme disait Dante, ou à l'empereur, ou tout autre culte conforme à la mentalité socioculturelle d'un peuple et d'une époque. Seul le communisme marxiste a imaginé de propulser l'athéisme avec des méthodes scientifiques, propagande qui a trouvé un terrain fertile dans le monde occidental, lui aussi, déjà miné par le rationalisme, la sécularisation et encore plus par la société de consommation et l'indifférence religieuse.

La Sainte Vierge l'avait prédit à Fatima, le 13 juillet 1917 (le fameux jour des *trois secrets*), juste avant la révolution bolchevique de fin octobre : « La Russie répandra ses erreurs dans le monde, provoquant guerres et persécutions à l'encontre de l'Église. » À Moscou, jusqu'en 1990, au sein de l'université, il y avait l'Institut supérieur de l'athéisme qui formait les cadres du parti. On y enseignait même la méthode à suivre pour détruire la foi d'une nation religieuse, quelle que soit cette foi. Dans diverses villes de Russie, il y avait des musées de l'athéisme, toujours situés dans des églises désacralisées ; c'étaient les seuls musées à entrée libre. De plus, il n'est pas difficile de démontrer que la propagande de l'athéisme a été efficace dans le monde entier ; tout particulière-

ment en Italie où il y avait, et il y a encore (on ne comprend pas comment, après l'écroulement du prétendu communisme réel), le parti communiste le plus important du monde occidental. De l'athéisme, on passe infailliblement – comme nous l'avons montré – à la superstition, à l'idolâtrie, à l'occultisme ésotérique, qui est le terreau sur lequel fleurissent magie, voyance, cultes orientaux, satanisme, sectes... Ou Dieu ou Satan, ce n'est pas pour rien que des études intéressantes concernant le lien entre marxisme et démonologie ont été faites, études portant également sur la consécration satanique probable des divers chefs historiques du communisme : Marx, Engels, Lénine, Staline...

Bien sûr, les causes sont multiples. Lorsque le Pape, dans la Lettre apostolique en préparation du Jubilé de l'an 2000, désire résumer la situation religieuse de notre temps, il souligne quatre points :

a) Le premier symptôme, c'est l'*indifférence religieuse*. La religion laisse les jeunes indifférents. C'est une vieillerie inutile. Trois expressions typiques sont continuellement répétées : « Je suis religieux à ma manière », soit : je pense selon mon envie ; « Je crois, mais je ne suis pas pratiquant », c'est-à-dire je fais ce que je veux et ce qui me plaît, me fichant éperdument de ce que Dieu a ordonné ; « Je crois en Jésus Christ, mais je ne crois pas aux prêtres », c'est-à-dire : je crois à ce que je veux, moi, même si Jésus a clairement dit : « Ceux qui vous écoutent, m'écoutent, ceux qui vous méprisent, me méprisent. »

b) Le deuxième symptôme est le *désarroi régnant dans le domaine de l'éthique*. Il n'y a plus de morale, il n'y a plus de valeurs. Le collège des cardinaux qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Église, s'est

réuni, non pas pour nommer un nouveau Pape, mais pour préparer le programme en vue de l'an 2000, a parlé de *nuit éthique* : le noir complet en ce qui concerne le comportement moral.

c) Le troisième symptôme est provoqué par des directions *théologiques erronées*. Combien de choses écrites par les théologiens et les biblistes ont perturbé profondément le clergé, les prêtres et les évêques et, par conséquent, le peuple aussi. En voici un exemple : Chaque fois que j'ai rencontré des personnes habituées à la confession et passées ensuite à un laisser-aller dangereux, je me suis laissé dire qu'elles avaient rencontré un prêtre qui leur avait conseillé de moins se confesser et qui plus est, leur avait même suggéré de ne se confesser que si elles avaient fait véritablement un péché mortel. Et ne parlons pas ici de mon travail d'exorciste (les occasions pourtant ne manquent pas) ; j'ai rencontré des théologiens et des biblistes – et, à leur suite, des évêques et des prêtres – qui ne croient plus à l'action du démon, qui ne croient pas aux exorcismes. Ils disent que tout ceci est un retour au Moyen Age, et ils vont jusqu'à nier les exorcismes de l'Évangile. Les déviations dans le clergé sont effrayantes, que ce soit dans l'enseignement, ou dans la vie privée – ce qui est malheureusement souvent le cas.

d) Le quatrième symptôme est la *crise d'obéissance au magistère de l'Église*. On ne peut pas ne pas rappeler le fameux tercet de Dante : « Vous avez le Vieux et le Nouveau Testament à votre disposition – et le pasteur de l'Église qui vous guide –, ceci doit suffire à votre salut. » Mais, lorsque l'on n'obéit pas au magistère de l'Église, infailliblement on obéit à d'autres magistères : à celui du journal ou de la télévi-

sion ; à celui de théologiens en pointe à cause de leurs idées originales ; aux visions de soi-disant voyants. Quand on ne se tourne pas vers des gourous, ou vers d'autres engagements qui n'ont rien en commun avec le christianisme.

2. *Information*

Le deuxième moyen pour se défendre contre l'occultisme, c'est une information honnête. On ne peut enseigner que ce que l'on connaît. On ne parle plus, dans les séminaires, du diable ou des exorcismes, et pas davantage d'occultisme, de séance de spiritisme, des divers cultes orientaux, de toutes les manifestations à la mode, qui sont si dangereuses. Il y a tellement de gens qui m'avouent être allés chez des mages, pour se faire libérer de certains inconvénients, sur le conseil de leur prêtre. Alors que leur professeur de religion, consulté, ne les a pas mis en garde. Il ne faut pas s'étonner que des livres dans lesquels on traite des questions posées aux défunts, soient publiés avec les conseils de prêtres éminents. Et qui prêche l'interdiction de fréquenter des mages ? Ou les dangers de regarder les spectacles de magie à la télévision ?

3. *L'écoute des personnes*

C'est le troisième grand moyen de défense contre l'occultisme. Les gens ont des problèmes, des doutes, des souffrances. Ils ont besoin d'écoute et de conseils. Ils ont besoin d'une écoute attentive et compétente. Mgr Gemma écrit, dans sa *Lettre pastorale* du 29 juin 1992, lettre par laquelle il crée des groupes de prières

de délivrance : « Je crois que cela fait partie du ministère sacerdotal d'écouter tous les fidèles avec une grande, une immense patience. Tout doit être soumis au sain discernement des pasteurs. Jamais, au grand jamais, une âme en peine, peut-être inconsciemment tourmentée par le Malin – n'est-ce pas sa vocation ? – ne doit être traitée superficiellement, en minimisant ses problèmes ou, pire, en refusant de l'écouter. Jésus ne se comportait pas ainsi. » Il poursuit en faisant une observation vraiment terrifiante : « Les ministres du culte ne savent-ils pas que leur indifférence contraint souvent les gens simples et les personnes désarmées à recourir aux mages et à la sorcellerie ou à d'autres pratiques aberrantes, qui sont, hélas, l'instrument privilégié de l'intervention du démon et son triomphe ? Faites en sorte de toujours tenir nos fidèles éloignés de cela ! »

Nous touchons là vraiment un élément essentiel, qui est à l'origine de la diffusion de l'occultisme, sous toutes ses formes. L'offre existe : les publicités des journaux, de la télévision, des médias, en général ; le phénomène est plus important que jamais.

Comme nous l'avons déjà dit, nous avons calculé qu'en Italie, il y a, non seulement, plus de douze millions d'assidus de ces escrocs ou adeptes de Satan, mais pire encore, il y a aussi une écoute et un intérêt de la part d'autres groupes religieux, de sectes, d'organisations équivoques. Je n'hésite pas à le dire : « Si nous perdons la bataille de l'écoute personnelle, nous perdrons la bataille de l'évangélisation. » Je ne connais pas et je ne crois pas qu'il y ait d'autre alternative.

Voilà les trois grands remèdes à l'occultisme, sous toutes ses formes : nouvelle évangélisation, informa-

tion, écoute des personnes. Je voudrais ajouter encore au sujet du premier point, qu'il est fondamental, parce que la foi naît et s'alimente de l'écoute de la parole de Dieu ; que l'an 2000, le troisième millénaire, est dépositaire de deux documents importants, sur lesquels la nouvelle évangélisation est fondée : il faut présenter Jésus Christ et son message à l'homme contemporain, de façon intégrale et adaptée à notre époque ; c'est cela l'effort et le contenu des documents de Vatican II. Et il y a urgence à redonner, y compris aux populations de tradition chrétienne ancienne, la culture religieuse de base qu'elles n'ont plus. Elles sont analphabètes sur le plan religieux, ne connaissent même pas le Décalogue, ne vont pas à la messe, ne se confessent pas. C'est le rôle et le contenu du *Catéchisme de l'Église catholique*. Les moyens existent, c'est aux chrétiens, à tous les chrétiens, d'en faire bon usage.

Il faut donc se défendre contre l'occultisme. Le Français Lallemand, spécialiste de l'occultisme, n'hésite pas à affirmer que, de nos jours, ses adeptes sont plus nombreux que les adorateurs du vrai Dieu. C'est une affirmation terrible et qui fait réfléchir. Voilà la conséquence directe de l'abandon de Dieu : la foi se perd et la superstition augmente ; on ne croit pas en Dieu, on croit aux idoles. Que signifie, pour la majorité des baptisés, être chrétiens quand on n'observe plus les lois de Dieu et qu'on s'adonne à l'occultisme, en compensation ?

Les sectes

Je commence par ce problème, bien qu'il ne soit pas le plus dangereux, ni le plus important au point de vue numérique ; mais il s'agit du phénomène le plus visible, celui qui a, jusqu'à présent, le plus préoccupé les autorités ecclésiastiques, si nous nous référons aux documents officiels. L'appellation *secte* est péjorative et ne comprend pas seulement des organisations ayant leurs racines dans l'occultisme. C'est la raison pour laquelle on a essayé de trouver une nouvelle terminologie : nouvelles mouvances religieuses ou magiques. Pour en parler, je puise largement dans quatre documents : les actes du Consistoire extraordinaire d'avril 1991 ; l'enquête qui a été menée au niveau mondial, et ensuite le document de conclusion des quatre dicastères du Vatican, en coordination avec le secrétariat d'État, de 1986 ; enfin l'étude de Mgr Casale, archevêque de Foggia, qu'il a conduite, en 1993, en qualité de président du Cesnur (Centre d'études des nouvelles religions), éditée par Piemme sous le titre : *Nouvelle religiosité et nouvelle évangélisation* ; le document de la CEI (Conférence épiscopale italienne), également en 1993 : *L'engagement pastoral de l'Église face aux nouveaux mouvements religieux ou sectes*.

Le Consistoire de 1991 met en relief le fait que dans ces mouvements sectaires, on peut distinguer quatre échelons :

- 1) le refus de l'Église (*Le Christ, oui, l'Église, non*)
- 2) ou bien le refus du Christ (*Dieu, oui, le Christ, non*)
- 3) ou bien le refus de Dieu également (*religion oui, Dieu non*)

4) n'ayant plus rien à transcender, nous atteignons la conclusion finale : *Dieu, c'est toi* – Il n'existe rien d'autre que toi ; tu es le seul qui compte, indépendamment de tout être vivant, de toute règle, de toute autorité.

Et le Consistoire fait remarquer que cet éclatement en plus de dix mille mouvements religieux est aussi le résultat de l'action du démon, même si les gens ne s'en rendent pas compte. *Diabolos* signifie *celui qui divise*.

Le problème est très sérieux et a de très nombreuses conséquences pratiques. Par exemple, en Amérique latine, 6 000 à 8 000 catholiques abandonnent, chaque jour, l'Église catholique pour adhérer aux sectes, ce qui préoccupe beaucoup l'autorité ecclésiastique. L'Italie est le pays qui, proportionnellement à ses habitants, a le plus grand nombre de témoins de Jéhovah au monde, avec une doctrine et des prophéties qui ne tiennent pas debout. Ils se sont répandus à cause de l'ignorance des Italiens sur le plan religieux, en particulier faute de culture biblique – à cause de l'insistance asphyxiant de leurs méthodes de prosélytisme, de leurs tons apocalyptiques, même si cela est régulièrement démenti par les faits. Ils avaient prédit la fin du monde en 1874, alors que la secte venait à peine de voir le jour. Mais la date a été repoussée à 1914. Rien ne s'étant produit à ce moment-là, la date a encore été reportée à 1925, puis 1975, puis 1986. En dépit de ces contradictions évidentes, le mouvement s'est étendu dans le monde et il continue à prendre de l'ampleur. Pourquoi ?

Les gens sont inquiets, ils vivent dans un monde qui leur fait peur, qui n'offre aucune garantie de stabilité. Ils ont beaucoup de problèmes de tous ordres. Où

peuvent-ils trouver une réponse ? Les prêtres ? La plupart n'écoute même pas. Alors on va voir les mages, les cartomanciens, les guérisseurs, les devins, les voyants. Ou alors on se tourne vers les religions orientales ; ou bien encore, on s'adonne à l'occultisme pur et dur. Suite à des problèmes que l'on doit résoudre à tout prix, d'une manière ou d'une autre, on tombe sur des gens qui vous écoutent, qui vous montrent un peu de compréhension et, de cette manière, on atterrit dans une secte. Pour un chrétien, aboutir dans une secte, c'est chercher le salut en dehors de l'unique Sauveur ; c'est chercher la vérité en dehors de l'unique Maître. Parfois on veut dominer le futur, l'au-delà, la vie immortelle, en suivant les voies indiquées par les occultistes.

Le document des quatre dicastères du Vatican a pour caractéristique d'observer les sectes avec respect. Il les considère comme un *défi pastoral* ou, plutôt, comme une occasion de faire un examen de conscience : Que promettent et donnent les sectes que, de notre côté, nous ne donnons pas ? Que cherchent les gens dans les sectes, qu'y trouvent-ils, pourquoi ne trouvent-ils plus ce dont ils ont besoin dans l'Église ? L'enquête préliminaire, conduite au plan mondial, a mis l'accent sur ce que les gens recherchent : amour, esprit de communauté, communication, amitié, affection, fraternité, aide, dialogue, compréhension, participation, sécurité, protection. La question se pose alors naturellement : est-ce que la communauté paroissiale traditionnelle donne tout cela ? Et pourquoi, alors, s'étonner de la désertion en cours ?

Le document prend en compte aussi d'autres aspects importants – certes d'origine évangélique – concernant l'aide aux personnes. Il fait état de la

possession diabolique, mais il insiste surtout sur la guérison : les personnes veulent aussi être guéries dans leur corps. L'Évangile est clair là-dessus : « Les foules allaient vers Jésus pour écouter sa parole et pour être guéries » (Luc 6, 17). Nous sommes devenus trop spiritualistes dans le mauvais sens. L'homme a une âme et un corps. C'est pour cela que le ministère de guérison et de délivrance est bien fondé sur les paroles du Seigneur, qui a donné ces pouvoirs aux Apôtres, puis aux disciples et, enfin, les a étendus à tous ceux qui croiraient en Lui : « Ceux qui croiront en moi [hommes ou femmes, jeunes ou vieux, la seule qualité requise étant la foi] chasseront les démons en mon Nom... imposeront leurs mains sur les infirmes, et ceux-ci guériront » (Marc 16, 17-18).

Il est clair que ces paroles ne se contredisent pas, mais concordent avec tous les autres enseignements évangéliques sur la signification de la douleur, sur la nécessité de prendre sa propre croix pour pouvoir suivre le Maître ; la foi donne une signification à la douleur et, qui plus est, elle seule permet de comprendre le plus grand problème de l'homme : la présence de la souffrance dans le monde. « Achever ce qui manque à la passion du Christ », comme le dit Paul (Colossiens 1,24). C'est la contribution que tous nous devons donner au Salut. Mais ceci ne doit pas nous faire ignorer le désir inné de la guérison, le pouvoir du Christ sur le mal, et la série ininterrompue de miracles que, seule, l'histoire de l'Église nous présente. Il suffit de penser à la béatification et à la canonisation des saints qui exigent toujours un miracle scrupuleusement vérifié.

Il ne faut donc pas s'étonner sur l'insistance du document du Vatican : « Il faut accorder une attention

particulière au ministère de la guérison (...) Notre pastorale ne doit pas être unidimensionnelle ; elle ne doit pas s'étendre uniquement aux dimensions spirituelles, mais également aux dimensions physiques, psychologiques, sociales, culturelles, économiques, politiques. »

Indépendamment des miracles de guérison, pensons à l'immense contribution des hommes d'Église au soin aux malades, et à la naissance des hôpitaux.

Les divers synodes diocésains se sont conclus par un choix, par une déclaration qui est une proposition : le choix des pauvres. Nous sommes l'Église des pauvres. Tel a été également le choix de la Conférence épiscopale italienne (CEI), dans le document *L'église italienne et les perspectives du Pays* (23 octobre 1981).

Il en est certainement sorti des initiatives constructives. Mais j'ai quand même très peur que cela reste théorique lorsque je vois un nombre si important de personnes qui ne sont comprises, ni de leurs proches, ni des médecins, ni des prêtres, et qui ne savent vraiment pas à qui s'adresser. J'aimerais que, dans toutes les églises, on répète la prière des premiers chrétiens : « Seigneur, concède à tes serviteurs de proclamer avec courage et assurance ta parole, en étendant la main pour que des guérisons, des miracles et des prodiges aient lieu, au nom de ton saint serviteur, Jésus » (Actes 4, 29-30).

Le document du Vatican insiste sur un autre thème qui mériterait un développement en soi : les charismes, le rôle prophétique et charismatique des personnes. Quel grand retour aux origines authentiques ! Jusqu'à récemment, on connaissait l'Église enseignante (le Pape et les Évêques) et les fidèles (tous les

autres), qui n'ont rien à dire mais tout à apprendre. Cette Église n'était pas l'Église vécue par les Apôtres, enseignée par Paul quand il parle des charismes (Paul, qui met dans la hiérarchie des charismes, les pasteurs à la quatrième place, quand ce n'est pas après : car la dernière parole et non pas l'unique parole, revient aux pasteurs. L'Église, présentée par Vatican II, si l'on tient compte du paragraphe 12 de *Lumen gentium* et du paragraphe 3 de *Apostolicam actuositatem*, n'est pas celle-là. Il n'y a aucun doute également qu'une valorisation plus importante des personnes en tant qu'individus, surtout des femmes, a contribué au développement des nouveaux mouvements religieux ou magiques.

La nouvelle religiosité

Aujourd'hui, elle est plus que jamais à la mode. Cette expression s'applique aux chrétiens qui pensent être des chrétiens, bien qu'ils acceptent des idées théologiques et morales incompatibles avec le christianisme. Un des exemples les plus répandus dont sont victimes plus d'un quart des Italiens, c'est la croyance à la réincarnation, ce qui est tout à fait incompatible avec la résurrection et, donc, avec la foi chrétienne. Ou bien encore : la participation à des séances de spiritisme, de mages, de cartomanciens et autres. Parmi les formes de superstitions, j'inclus aussi le fait de courir, sans raison, après des apparitions supposées, des révélations privées de soi-disant charismatiques. Toutes ces formes vont toujours de pair avec une ignorance totale de la Bible, de la doctrine chrétienne, des enseignements de l'Église. On ne croit

plus en l'unique Dieu, l'unique Sauveur, l'unique Maître. On veut tout concilier. Toutes les religions se valent.

En ce qui concerne le plan moral, cette nouvelle religiosité considère comme légitimes le divorce, l'avortement, les rapports pré-matrimoniaux. Encore plus graves la fréquentation de milieux ou de personnes tout à fait opposés au christianisme : groupes de religions orientales, personnes comme Sai Baba, que je considère comme le fils aîné de Satan. Inutile de dire que, seule, la nouvelle évangélisation, seul, un approfondissement sérieux du christianisme, peuvent être le remède à cette nouvelle religiosité, si répandue.

Le satanisme

C'est sans doute le point culminant de l'aberration humaine, de l'éloignement de Dieu, notre Créateur, alors que nous venons de Lui et allons à Lui.

Il faut le dire : le satanisme existe bien, dans son affreuse réalité. Nous ne devons pas céder à la mode des médias qui le réduisent au sensationnel et le présentent, soit comme quelque chose d'épouvantable, soit comme quelque chose de dramatique, parfois même comme quelque chose de ridicule. Pour les médias, ce qui compte, c'est uniquement le spectaculaire. Satan existe, le satanisme existe. Mais il a été vaincu par le Christ, venu exprès pour détruire les œuvres de Satan. Puisque le satanisme existe, regardons-le en face. Il se présente sous deux formes.

1. *Le satanisme impersonnel*

Pour de nombreux courants de pensée, dernièrement le *new age*, Satan n'est pas une personne, mais le signe de l'affirmation de l'homme contre Dieu, contre la morale, contre toute autorité, contre n'importe quel frein, ou limite, à ce qu'il veut et lui fait plaisir. Ce qui revient à dire : je suis Dieu, je suis l'absolu, libre et indépendant de toute loi et de tout lien. C'est ce que dit, en grande partie, le rock satanique dans ses messages subliminaux. Il n'y a aucun doute que son inspiration est satanique ; jamais Satan n'est aussi présent que là où l'on nie son existence. Le résultat, c'est la destruction totale. C'est d'ailleurs l'objectif final de l'occultisme : l'homme sans lois, sans freins, sans contrôles, se prenant pour le maître absolu et le dominateur des lois naturelles, des pouvoirs cosmiques, en dehors de l'espace et du temps.

2. *Satan, adversaire de Dieu*

Ce second aspect est bien plus répandu, et ce depuis toujours (par exemple, le culte de Shiva, en Inde, est un culte satanique). Satan prétend être plus fort que Dieu et pouvoir donner le bonheur à l'homme, en lui offrant le fruit défendu. C'est pourquoi il exige un culte, des prêtres, des consacrés, des sacrifices. Tout le monde a, au moins une fois dans sa vie, entendu parler de messes noires, de profanation de tabernacles, de profanation de cimetières. Sans doute les viols et les sacrifices humains sont-ils assez rares en Italie, mais le nombre de jeunes filles qui disparaissent est important (surtout de très jeunes

filles dont on peut, plus facilement, supposer qu'elles sont vierges). On se contente le plus souvent de tuer des animaux. En Italie, on connaît plus particulièrement quatre sectes sataniques, auxquelles on peut ajouter environ 600 groupes sataniques, qui sont, en général, peu importants, très mobiles, se composent facilement et se défont en peu de temps.

Qu'offre donc le satanisme ? Pourquoi a-t-il tant d'emprise sur les jeunes à la recherche de satisfactions, et sur les moins jeunes, ceux qui ne se sont pas réalisés et ont perdu leurs illusions ? Il permet de satisfaire trois grandes passions : le pouvoir, la richesse, le plaisir. Ainsi, d'une manière très rusée, le Christ, lui-même, fut tenté. Voici un exemple pris dans le mensuel « *Renouveau* », d'avril 1993 :

« Un jeune me parlait du rapport qu'il y a entre satanisme et occultisme. Je lui demandai ce que contenait la petite bourse noire qu'il portait au cou. Il en sortit une fiole de liquide jaune et ajouta : Quand je rencontre une jeune femme qui me plaît, je verse un peu de liquide sur mes mains, je chante une prière au démon et je tends la main à la jeune femme. Dès qu'elle la touche, elle est atteinte par le charme et elle est à moi » (p. 33).

Je ne crois vraiment pas que le maléfice puisse fonctionner. Il ne marche certainement pas si la jeune femme est « cuirassée », si elle vit dans la grâce de Dieu, si elle prie, si elle est unie à Dieu. Je ne voudrais pas que les jeunes femmes soient épouvantées et qu'elles ne tendent plus la main aux jeunes gens... Ce qui m'intéresse dans cet épisode, c'est la mentalité du jeune homme, sa stupidité : il se consacre à Satan et le prie, pour un plaisir. Quelle sottise de vendre son âme au diable pour une satisfaction passagère !

Comment se défendre, et défendre contre le satanisme les jeunes qui se sentent si seuls, incompris, et qui ne trouvent pas de réponse à leurs problèmes ? Je cite à nouveau les trois moyens dont j'ai déjà parlé : nouvelle évangélisation, information, écoute. Nous avons l'exemple du Pape qui accepte de dialoguer en direct avec des foules de jeunes, qui sait les galvaniser en leur présentant, en plénitude, les réponses exigeantes du Christ, les invitations héroïques de l'Évangile, avec une chaleur et un amour formidables. Ce n'est pas nous qui conquerrons les jeunes, c'est le Christ. Notre rôle est de le leur présenter : « Allez dans le monde. Faites de tous mes disciples. Je suis toujours avec vous » (Matthieu 28, 19-20).

La Bible nous dit de craindre le péché, de craindre celui qui peut tuer l'âme. La phrase de Jean est convaincante : « Celui qui est généré de Dieu ne pèche pas et Dieu le protège au point que le démon ne le touche pas » (1 Jean 5, 18). Purifiés par le sang du Christ, né du Saint Esprit, protégés par la Vierge Immaculée, nous n'avons rien à craindre. Nous devons seulement être fidèles aux paroles du Seigneur.

Malheureusement, le satanisme est en train de se développer de façon alarmante dans le monde, surtout parmi les jeunes, sur lesquels une certaine musique rock a une grande influence, ou parmi les enfants, par le biais de moyens qui semblent innocents, comme les dessins animés, les albums de jeux, les images. Il est temps que les prêtres, les enseignants, les parents ouvrent les yeux. Bien que l'on ait découvert de nombreux délits, le satanisme est considéré comme légitime aux États-Unis, à égalité avec toute autre religion. C'est vraiment absurde et revient à dire qu'en démocratie, toutes les organisations ont le droit de

subsister, même celles qui promeuvent la dictature (c'est-à-dire la destruction de la démocratie). À ceux qui veulent approfondir la connaissance du satanisme contemporain, nous conseillons de visionner la vidéo-cassette « L'adoration du diable » (Ed. Dehoniane, Rome).

L'éditeur nous avertit d'ailleurs qu'il y a des informations et des scènes horribles (à vous figer le sang dans les veines, à vous faire dresser les cheveux sur la tête), ceci pour mettre en garde ceux qui ont l'intention d'acheter cette cassette. Il s'agit cependant de la réalité, et il y a bien pire encore, vu que cette réalité est à peine ébauchée sur la vidéo.

À la réunion internationale de 1994 à Rome, des psychiatres et des exorcistes en provenance des États-Unis ont donné des informations bien plus abominables aux exorcistes présents, spécialement sur les tortures faites aux enfants. On a naturellement aussi abordé le problème de l'exorcisme qui, seul, peut délivrer des influences maléfiques, ou de la possession.

CHAPITRE IV

LA MAGIE

C'est un des principaux fruits de l'occultisme, le plus répandu, celui qui a le plus d'incidence sur les populations. Je parle de populations parce que la magie a existé de tout temps, dans tous les pays. Il est difficile d'en parler car il s'agit d'un sujet très vaste : on pourrait remplir des bibliothèques entières. De plus, je ne souhaite pas répéter ce que j'ai déjà écrit sur la magie dans mon premier ouvrage *Récits d'un exorciste*, même si je ne peux éviter de revenir sur quelques concepts fondamentaux.

La Magie. Pourquoi ?

Pourquoi la magie prospère-t-elle aujourd'hui autant ? Pour les trois raisons que nous rappelons : parce qu'il s'agit d'une des principales formes de superstition, parce que c'est logique : lorsque la foi faiblit, la superstition augmente (je ne me lasserai jamais de le répéter) ; parce que la magie se développe n'importe où, indépendamment du développement culturel et scientifique, des progrès économiques, d'un individu ou d'un pays. Ceux qui fréquentent les mages ne sont pas des personnes ingénues, sans défense et analphabètes. Il y a toutes les catégories de citoyens : professionnels, grands indus-

triels, politiques, champions sportifs, amoureux déçus, pauvres diables... Personne ne manque à l'appel, pas même les prêtres !

Pourquoi trouve-t-on la magie à toutes les époques et dans toutes les cultures ? Qu'est-ce qui pousse les gens vers les mages ? Bien sûr, si on a la foi, on s'adresse à Dieu dans les diverses difficultés de la vie. Mais lorsque l'on n'a pas la foi, ou qu'elle est si faible qu'elle coexiste avec les superstitions, pourquoi fait-on confiance à certaines personnes, comme si elles avaient un pouvoir mystérieux sur la nature, sur les événements, sur les êtres, à travers des formules, des rites, des amulettes ?

Les raisons de ce comportement peuvent se résumer en trois mots : *la peur, la curiosité, les pouvoirs*. Ce sont des mobiles éternels, et qui existeront toujours.

1. *La peur*

Le mal existe. Des maladies physiques et psychiques existent, auxquelles la médecine officielle ne trouve aucun remède. La guigne, la malchance existent. On peut être précipité d'un seul coup dans le malheur, que ce soit dans le domaine de la santé, des affaires ou des affections. Des malheurs à la chaîne, des difficultés insurmontables peuvent survenir. Où trouver des remèdes contre la guigne ? Je n'ai jamais rencontré la malchance personnellement mais j'ai rencontré tellement de personnes pour qui tout va de travers, depuis toujours, ou à partir d'un moment précis de leur vie. Quand quelqu'un voit que tout va de travers (sur le plan professionnel, familial, de la santé), quand il voit que tous les remèdes auxquels il a

eu recours se sont avérés inutiles, il se sent presque contraint de se tourner vers les prétendus *moyens alternatifs* : expression élégante qui recouvre, bien des fois, la stupidité. Parmi les moyens alternatifs, il y a justement le recours aux voyants, à ceux qui savent où est le mal ou le maléfice. *On t'a jeté un sort*, voilà le diagnostic le plus récurrent ; il explique pourquoi tout va de travers et il promet le remède magique.

J'ai déjà dit que des personnes cultivées fréquentent, elles aussi, les voyants : la raison en est que lorsque l'être humain est abattu par les malheurs, il se trouve dans un état psychologique qui ne lui permet plus de raisonner ; il accepte tout, pourvu qu'il sorte de cette situation. Voilà donc l'ingénieur spécialisé en électronique qui a payé quarante-deux millions de lires pour une amulette qu'il se doit de porter toujours sur lui. Lorsque je l'ai ouverte sous ses yeux, je n'ai pas pu m'en empêcher de lui dire : *Veillez m'excuser, mais vous ne vous sentez pas idiot d'y avoir cru ?* Voici l'amoureux transi qui a perdu sa belle et qui veut à tout prix la récupérer. Et il s'entend dire que, pour obtenir ce résultat, il doit faire trois tours à quatre pattes autour de la table, en traînant la langue par terre. Et il n'hésite pas à exécuter cette bouffonnerie.

2. La curiosité

De la curiosité presque innocente (*Je veux savoir ce qu'il me dira*), à la volonté de savoir par des voies magiques ce qui est obscur : c'est un des fondements de l'occultisme. La plupart du temps, on réclame son futur au voyant : que va-t-il m'arriver, vais-je trouver du travail, un mari... D'autres fois, on veut connaître

le présent, la cause des maux que l'on subit (*Il faut trouver un coupable à tout prix*), ou éclaircir des doutes (*Est-il vrai que ma femme me cocufie et avec qui*), ou le comportement que l'on doit avoir dans un cas particulier (*S'il faut passer un concours, s'il faut continuer une relation, s'il faut prendre tel remède...*). Le fait que les médias présentent souvent des spectacles de voyants pousse même, ceux qui n'y avaient jamais songé, à s'adresser à l'un d'entre eux.

3. Les pouvoirs

En ce terme, j'entends l'acquit matériel, le succès, le premier rôle, à n'importe quel prix. Par conséquent : la victoire sur les rivaux, les concurrents, dans le commerce, la politique, la carrière, etc. On entre là dans un domaine où l'on veut dominer à n'importe quel prix, même en portant préjudice aux autres. C'est le terrain propice pour ce qu'on appelle « magie noire ». On est poussé parfois par le désir d'obtenir, par la voie de la magie, des résultats et des pouvoirs que l'on ne peut avoir par une voie naturelle : l'intelligence, l'étude, l'habileté, l'amour d'une personne. Pour se garantir le succès, on a recours, alors, à on se sait quelles forces occultes.

On peut s'adresser aux voyants pour un de ces trois motifs. On peut aussi s'appliquer à l'étude de la magie et à ses pratiques, pour devenir voyant. Dans les deux cas, il y a la volonté de recourir à des forces occultes, mal identifiées, ou à l'utilisation de formules, de rites, de philtres ou autres, pour acquérir des connaissances que l'on ne peut obtenir autrement (même s'il s'avère que ce ne sont que des fanfaronnades), pour dominer les forces de la nature ou les

événements, pour influencer les autres ou se défendre contre les autres.

Il s'agit là de superstition et d'idolâtrie, parce que c'est une recherche en dehors de Dieu et de ses lois, qui ne nous satisfont pas ou auxquelles nous ne croyons pas. C'est la raison pour laquelle on cherche d'autres voies, d'autres lois, qu'on appelle à l'aide d'autres divinités. Toute l'histoire sacrée illustre cette alternative, qui ne concerne pas seulement le peuple hébreu, mais toute l'humanité, en tout temps. Les Hébreux vivaient au milieu de peuples païens qui avaient cette mentalité. Chaque peuple avait ses dieux protecteurs, chaque territoire les siens propres. Ce fut la tentation à laquelle fut soumis le peuple hébreu : croire au vrai Dieu, qui s'était révélé à Abraham, à Moïse, aux prophètes, et qui les avait libérés de l'esclavage des Égyptiens, ou croire aux dieux des peuples au milieu desquels ils habitaient, aux dieux des régions sur lesquelles ils vivaient. Qui méritait le plus leur confiance ? Qui les protégeait le mieux ? Qui devaient-ils suivre pour leur plus grand intérêt ? C'est ainsi qu'ils passaient de la fidélité à la trahison, des fuites aux retours, dans une alternance de décisions contradictoires et de promesses.

Il en est ainsi pour le chrétien lui-même de nos jours, et il en sera ainsi pour le chrétien de demain. Sauvé par Dieu de l'esclavage de Satan par le baptême, dépositaire des plans de Dieu sur la vie et sur le destin humain qu'il connaît bien, il reste toutefois tenté continuellement de suivre les idées du monde, les voies du monde, avec le danger de se perdre. Le recours à la magie est un signe évident que l'on n'a pas recours à Dieu pour résoudre ses propres problèmes, mais que l'on choisit les voies qui semblent

plus faciles, plus commodes, mêmes si elles sont tortueuses.

J'ajoute ensuite, avec une insistance toute particulière, que le *boom* des voyants, à notre époque, est dû à l'influence des médias, surtout de la télévision qui fait de la publicité pour des spectacles et des personnes qui sont une permanente escroquerie. Le ministère de la Santé ne s'en occupe pas, même si ces escrocs promettent de guérir tous les maux, sauf le cancer, « de la thrombose aux arthrites, du diabète à la sciatique » (je reprends les termes du Pr Silvio Garattini, directeur de l'Institut « Mario Negri », courageux dénonciateur solitaire de ces escroqueries publiques). La justice ne s'en occupe pas, trop préoccupée qu'elle est à poursuivre, pendant des mois et des mois, l'enquête sur la statue de la Madone qui pleure, sans craindre de se couvrir de ridicule ; mais, par contre, elle est absente face à des personnes qui se vantent de jeter *des sorts qui provoquent la mort*, c'est-à-dire face à des assassins. Les prêtres ne s'en occupent pas non plus, eux qui dans ce domaine sont, en général, des ignorants complets. Il suffit de citer la pastorale de l'épiscopat de Campanie, publiée le 2 avril 1995 : « Le mauvais œil, le sort et le maléfice sont des actes dus à la naïveté et à la faiblesse de la foi. » Mais non ! Ils sont bien plus que cela.

Pourtant la Bible en veut véritablement à mort à la magie. Nous trouvons même d'autres peuples, contemporains des Hébreux, qui condamnaient à mort les mages. Ceci veut dire qu'ils avaient une intuition diffuse que la magie contenait quelque chose de maléfique, de diabolique, raison pour laquelle il fallait l'éliminer. Naturellement, je parle ici du pire type de magie, celui qui est condamné par la Bible une tren-

taine de fois. Déjà le Deutéronome (18,10-12) affirmait : « Que l'on ne trouve pas, parmi vous, des gens qui exercent la voyance, le sortilège, la magie... Celui qui fait ces choses est en abomination devant Dieu. » Le Lévitique (19, 26) affirme : « Tu ne pratiqueras aucune sorte de voyance ou de magie. » Et l'Exode (22, 17) : « Tu ne laisseras pas vivre celui qui pratique la magie. » Le Lévitique (20, 27) précise : « Si un homme ou une femme parmi vous exercent la nécromancie ou la voyance, ils devront être mis à mort par lapidation. » C'étaient des méthodes plutôt énergiques !

Le *Catéchisme de l'Église catholique* s'exprime à ce sujet comme suit (par. 2117) : « Toutes les pratiques de *magie* et de *sorcellerie*, par lesquelles on prétend soumettre les puissances occultes pour les mettre à son propre service et obtenir un pouvoir surnaturel sur son prochain – fût-ce dans le but de lui procurer la santé – sont gravement contraires à la vertu de la religion. De telles pratiques doivent encore plus être condamnées quand elles s'accompagnent d'une intention de nuire aux autres, ou quand on a recours à travers elles à l'intervention des démons. » L'utilisation des amulettes (que les voyants distribuent avec abondance de promesses et ... contre espèces sonnantes et trébuchantes) est réprouvée, et il est clairement dit, au paragraphe 2116 : « Toutes les formes de *voyance* sont à proscrire : recours à Satan ou aux démons, évocation des morts ou autres pratiques dont on pense à tort qu'elles *révèlent* le futur. La consultation des horoscopes, l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des présages et des destinées, les phénomènes d'apparitions, le recours aux médiums, cachent une volonté de domination sur le temps, sur l'histoire

et enfin, sur les hommes et en même temps le désir de se rendre propices les puissances secrètes. Ceci est en contradiction avec l'honneur et le respect, joint à la crainte aimante, que nous devons uniquement à Dieu. »

Il n'y a pas qu'une seule forme de magie. Jusqu'à présent, nous avons parlé de la magie proprement dite, qui se distingue en magie haute et magie basse, en magie blanche et magie noire, qui est vraiment dangereuse parce qu'elle a recours à l'intervention du démon et qu'elle peut causer des maléfices et la possession diabolique elle-même. C'est la magie que la Bible condamne.

Mais il y a aussi une magie rustique ou thérapeutique : le mage de la campagne, ou la petite vieille, qui connaît certaines plantes, récite des prières et ne se fait pas payer. Dans ce cas, il n'y a aucun danger et il ne faut pas se laisser tromper par les mots, par le fait que ces personnes sont appelées le *mage* ou la *magicienne* du pays.

Existe aussi ce que j'appelle la magie-imbroglio, celle dont on fait la publicité dans les pages des journaux et à la télévision. C'est celle qui, de loin, est la plus répandue de nos jours, raison pour laquelle elle mérite un discours particulier.

La magie-imbroglio

Pour démasquer cette forme de magie, répandue grâce à tous les moyens publicitaires en usage, le chercheur Armand Pavese a écrit un livre plein de bon sens et de données précises : *Comment se défendre contre les voyants* (Ed. Piemme, 1994), que j'utilise

volontiers. Il me semble que Pavese a démasqué les trucs des voyants, un peu comme le prestidigitateur français, Gérard Majax, l'a fait, grâce à son livre *Les escrocs de la parapsychologie*. Ceux qui s'occupent sérieusement de cette matière, savent combien il est important de prendre garde aux trucages. Lors d'une interview à la télévision allemande, il me fut demandé pourquoi le nombre des voyants était aussi important de nos jours ; je répondis spontanément : « Parce qu'ils croient à la Bible. » A la demande d'explication, je répondis : « La Bible affirme que le nombre des imbéciles est infini. Les voyants comptent là-dessus. »

Approchons-nous de certains de ces personnages, pour nous en faire une idée. En 1979, Davanzo et Bortolotto mettent les congrès de voyance à l'ordre du jour et ils visent la création d'un syndicat ; en 1980 il suffit de 30 000 livres pour avoir un diplôme de voyant ou un diplôme d'alchimie, d'astrologie, de cartomanie, d'occultisme, de nécromancie, de spiritisme. En 1982, c'est un honorable démocrate chrétien, Contu, qui présente une proposition de loi pour instituer l'ordre professionnel des Consultants opératoires de l'occulte. Le bon sens des députés a prévalu, puisqu'ils n'ont jamais discuté de cette proposition. Et, dans ce domaine, le bon sens est la qualité fondamentale : on démasquerait facilement toute une armée d'escrocs. On m'a rapporté le cas d'un voyant qui allume trois bougies en position triangulaire, brûle un peu d'encens, bénit un verre d'eau avec une de ses formules mystérieuses et le donne à boire. Il ne faut pas longtemps pour comprendre qu'il s'agit d'une mise en scène. Et pourtant il y a des milliards de livres en jeu...

Observons l'un des voyants les plus connus par ses interviews télévisées, Marc Belelli, qui se fait appeler

le devin Otelma. En 1987, il a loué le navire *Enrico Costa* pour la première croisière magique, une initiative touristique, avec amarrage à la magie et à l'occulte : cours d'astrologie et de divination ; chiromancie, cartomancie, traitements hypnotiques, vérification des pouvoirs. Condamné pour escroquerie, après avoir dérobé vingt millions de liras à un jeune dépressif, il a accepté de répondre à quelques questions du docteur Gagliardi, sous le contrôle d'un détecteur de mensonges. Il a admis que 92 % des voyants sont des escrocs, qu'il s'est fait payer plus de 500 000 liras pour une potion magique et que son fluide magnétique est seulement le fruit de la suggestion.

Voyons maintenant Bruno Bassi, dénommé *le mage Bassin*. Il s'agit certainement d'un excellent homme d'affaires. Il vend des cours de magie et de cartomancie par correspondance avec, en conséquence, la vente des diplômes correspondants. Dans les années 80, il publie un catalogue d'articles de magie, de satanisme, de spiritisme, dans lequel on vend : du sang de dragon, de l'encens noir, des charmes d'amour, des poupées de cire pour des sortilèges de haine et de mort, des pentacles pour commander aux esprits. Je recopie à partir d'un magazine illustré (il s'agit certainement de publicité payante) : « Tiziana, grande maîtresse de sciences occultes, astrologue, exorciste, démonologue, est en mesure de te rendre la personne aimée en très peu de temps, effectue aussi des liens bisexué, détruit pour toujours des sorts et des maléfices sur des personnes ou des milieux ; élimine rivaux et concurrents. Elle te donnera succès et richesse. Inscrite à l'ordre professionnel italien et européen. » On ne précise pas lequel, peut-être s'agit-il de l'ordre de Mickey Mouse.

Il y en a un autre que je ne peux pas passer sous silence : Joseph Moreno. Sous sa photo, en grand : « le voyant béni par le Pape ». Il faut noter l'équivoque sur laquelle il joue. Pour être béni par le Pape, il suffit d'allumer la radio ou la télévision à midi, tous les dimanches. Mais la mention, en grands caractères, sous la photo, semble vouloir dire que le Pape a béni non seulement sa personne, mais aussi son activité. Laquelle ? Cartomancien, médium, rituels, exorcismes, sortilèges, amours impossibles, magie blanche, magie noire ? Il a une puissance supérieure parce qu'il a fait un pacte de sang avec son esprit-guide. Que veut-on de plus ?

À Turin, en 1993, s'est ouvert le premier salon d'astrologie, ésotérisme, arts divinatoires etc., dénommé « Magica » : 71 stands, dont 26 occupés par des opérateurs d'arts magiques (chiromancie, consultation astrologique...) et 27 stands pour la vente d'articles de magie. Qui est-ce qui y assiste ? Rosanna, qui se proclame enseignante à l'Université catholique de Milan Un-Trois. Là encore, il faut noter l'équivoque : personne ne sait ce qu'est cette université fantomatique, mais tous connaissent l'université catholique de Milan et pensent qu'il s'agit de la même chose. Assiste à ce salon Carima de Valenza (Alessandria) qui affirme être la réincarnation de Cléopâtre. Et il y a l'organisatrice, Laura Casu, selon laquelle les religions ne comptent que tant que l'homme en a besoin, mais pour peu de temps encore, car il y aura bientôt le super-homme. De son côté, elle n'a pas besoin de maître car elle reçoit des messages d'une entité personnelle, Gabriel.

Ce qu'il y a d'étonnant, dans ce fouillis de charlatans, c'est que les protagonistes sont pleinement cons-

cients. Le mage Gennaro Brianzi, président européen des voyants, n'hésite pas à affirmer que 98 % de ces derniers sont des escrocs. Un exemple : le paiement soumis aux résultats. Il a été prouvé statistiquement que dans les cas de demandes avec paiement après résultats, 50 % des résultats sont positifs de façon tout à fait naturelle, sans aucune influence magique. C'est la raison pour laquelle le voyant qui se fait payer après résultats, sait déjà qu'il va perdre la moitié de ses clients ; l'autre moitié, cependant, lui reviendra pour le payer et le remercier pour ce qu'il n'a pas fait.

L'autre mérite de Pavese, c'est d'avoir démystifié le nombre des voyants, un peu comme Maxime Introvigne l'a fait à propos des adeptes de Satan. En parcourant les « pages jaunes » des annuaires téléphoniques, on constate que les voyants qui, en Italie, se font de la publicité par ce moyen, sont environ 1300. On peut supposer aussi qu'il y en a bien d'autres, plus modestes ou plus cachés. On ne peut évidemment pas donner de chiffres au hasard, sans éléments de référence précis.

Il y a un autre aspect de la magie-embrouille, qui est très fâcheux et Armand Pavese en parle de manière décisive dans son ouvrage, en l'appelant *le consumérisme du miracle marial*. Malheureusement ce n'est pas nouveau qu'on fasse pour de pures raisons d'intérêt, un amalgame entre sacré et profane, religiosité et magie. De cette façon, les gens complètement perdus, ne savent plus qui croire, et ne croient plus à rien. Cependant les craintes ne sont pas fondées. On m'a interrogé très souvent sur les couronnes de rosaires en plastique, que certains croient maléfiques. Il n'en est rien. Ce sont simplement des couronnes économiques, faites à partir d'un moule, sur lesquelles, parfois,

certains dessins (surtout aux extrémités du petit crucifix) sont flous, et dont on ne voit pas bien ce qu'ils représentent. Il ne faut cependant pas avoir peur, il n'y a là rien de suspect.

Le véritable mal, c'est quand un voyant malhonnête se sert de son habileté commerciale et de la suggestion, en faisant intervenir le sacré. Exemple est le cas de Bandinelli, qui accomplit des miracles infailibles au nom de la Vierge de Medjugorje. Il prétend obtenir des guérisons instantanées pour vingt-trois sortes de maladies. Il semblerait que son système fonctionne car il peut se payer le luxe de faire paraître deux pages entières de publicité sur l'annuaire *Telecom*. Il a 18 lignes téléphoniques et 12 adresses à l'étranger. Je crois qu'il dépasse, en cela, n'importe quel homme d'État. Sa méthode est vraiment très simple : il regarde la statue de la Vierge, ouvre les bras, agite les doigts, et la personne guérit. Mais il se dépêche de dire que la personne guérit, même s'il laisse ses mains dans ses poches. Et ce qui est ahurissant, c'est que les gens y croient en masse, puisqu'il reçoit 300 personnes par semaine (plus qu'un exorciste qui exerce à temps plein), avec de modestes honoraires de 50 000 liras, soit quinze millions de liras par semaine.

Pavese nous présente aussi Marella Merani, qui montrait, tous les lundis, sur une chaîne de la télévision piémontaise, une image de Jésus dont émanait un fluide guérisseur : il suffisait de regarder cette image à la télévision. Par la suite, évidemment, ce fut encore mieux : elle vendait une eau-lumière et, après avoir exposé une Vierge des Grâces, une lotion pour cheveux. Lors d'une émission, un téléspectateur prit le téléphone pour dire que le fluide de Jésus lui

faisait couler le nez comme pendant un gros rhume. Réponse : « Comme vous le constatez, il y a bien un fluide. » Pour le reste, qu'il fasse pousser les cheveux ou provoque un rhume, cela n'a aucune importance. Marella confesse même avoir tout entrepris à partir de l'écriture automatique. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle se sent investie d'un charisme spécial : elle dit qu'elle a un esprit-guide qui lui dicte les mots qu'elle doit dire et les rites auxquels elle doit procéder. À la question : « Vous rendez-vous compte que vous faites de la magie ? », la réponse indignée est : « Non ». Il s'agit typiquement, en fait, de magie-imbroglio, qui utilise ce qui est sacré dans un but lucratif.

Bien connue également Ebe Giorgini, nommée *Mamma Ebe*. Dans les années 70, à Santo Baronto (Pistoia), elle avait son monastère avec 38 sœurs et 17 séminaristes, hôtes de cette œuvre pieuse intitulée « Jésus Miséricordieux ». Il faut noter cette appellation suggestive, assez commune de nos jours pour ce genre d'œuvres pieuses. Le petit village se remplit d'auberges et de restaurants, exactement comme autour d'un sanctuaire. Guérisseuse, stigmatisée, et thaumaturge... Mamma Ebe avait trois yachts, de nombreux pied-à-terre, des manteaux de fourrure, des bijoux. Plus brièvement, on peut dire qu'elle avait très bien su transformer le mystère trinitaire en dieu du fric. Deux prêtres étaient impliqués aussi dans cette affaire. Elle fut condamnée à dix ans de prison en 1994. Malgré tout, elle est encore considérée comme une sainte par ses nombreux dévots envoûtés. De temps en temps, la justice résout un cas de magie-imbroglio. Nous aimerions que ces cas soient bien plus nombreux, surtout lorsqu'un voyant fait de la publicité pour la pratique de la magie noire et déclare

jeter des sorts pour obtenir la mort. Il s'agit, bien sûr, toujours d'une tromperie manifeste, quand bien même il ferait quelque chose.

Pour conclure, on peut dire ceci : qu'il s'agisse de la magie pure et dure, de la magie-imbroglio, ou consumérisme du miracle marial, ce qui est sans doute le plus déconcertant, c'est que des millions d'Italiens aient recours à ces pratiques. On cherche des vérités et des remèdes en dehors de Dieu, au lieu de s'adresser à l'unique Maître et unique Sauveur. C'est la raison pour laquelle le seul remède est, plus que jamais, la nouvelle évangélisation ; en d'autres termes, l'instruction religieuse et la recherche sincère de la vérité. Il est utile de rappeler ici les paroles de Paul – presque son testament – au fidèle Timothée : « Je t'en supplie, annonce la Parole à temps et à contretemps. Tu dois convaincre, faire des reproches, exhorter. Un temps viendra, en effet, durant lequel les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais – selon leur bon vouloir – ils s'entoureront d'une horde de maîtres qui flatteront leurs oreilles, et ils détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables » (2 Timothée 4, 1-4).

CHAPITRE V

LE SPIRITISME

Une autre branche de l'occultisme est le spiritisme ou nécromancie.

Parler de spiritisme, c'est aborder un thème très délicat qui met en relief un phénomène en expansion de nos jours, spécialement parmi les jeunes. Nous nous trouvons face à un mal qui, une fois de plus, est le résultat du manque de foi ; là encore, on recherche la vérité par des voies tordues, bien éloignées du recours à l'unique Maître. Il s'agit aussi d'un sujet qui a de nombreux aspects, de nombreuses conséquences. C'est pourquoi notre propos, bien que limité au maximum à ce qui nous semble être le plus utile et le plus pratique, comportera plusieurs digressions inévitables.

Qu'est-ce que le spiritisme ?

C'est l'évocation des défunts ou des esprits, dans le but de les interroger. *Évoquer*, c'est-à-dire rappeler la présence, presque toujours sous une forme non visible et non sensible, mais toujours pour interroger et obtenir une réponse. Évoquer les défunts, ou plutôt les âmes des défunts, est un concept clair. Nous ne pouvons pas en dire autant en ce qui concerne les esprits. Nous connaissons les purs esprits, les anges,

tous créés bons par Dieu. Nous savons aussi qu'une partie d'entre eux se sont révoltés contre Dieu et se sont transformés en démons. Nous ne savons rien d'autre. Les adeptes du spiritisme parlent également d'esprits-guides, d'entités qui ne sont pas plus identifiables, ou bien ils citent d'autres noms qui sentent la science-fiction. Il s'agit en fait d'inventions humaines, tout à fait inconsistantes.

En premier lieu, disons que le spiritisme existe depuis que l'homme existe. Chez tous les peuples, même les plus anciens, nous trouvons ce désir, cette tentative de parler aux morts, en utilisant des méthodes et des personnes en conformité avec la mentalité socioculturelle de l'époque et des gens. Il y a, dans ces tentatives, un aspect positif, un aspect important et, en partie, justifié par le fait que l'humanité est privée de la lumière de la révélation divine. On voit là une conviction innée de l'immortalité de l'âme, bien avant que les grands philosophes et penseurs n'en fassent des démonstrations rationnelles. Pourquoi ce désir anxieux de parler aux défunts ? Quels en sont les raisons principales ? Il me semble que nous pouvons les résumer ainsi :

1. La curiosité ou le désir de connaître. La curiosité de voir si la tentative réussit et ce que l'on apprend, ce qui est dit, ou mieux, répondu. Ou bien encore le désir de savoir s'il y a vraiment un au-delà, comment il est, comment l'on y vit.

2. Une seconde raison peut être l'affection pour une personne défunte, de laquelle on ne voudrait pas être séparé ; le désir de lui parler, de savoir comment elle va, de la sentir vivante et proche.

3. Une autre raison puissante est le désir de connaître les événements futurs – en supposant que les

défunts en aient connaissance ; ou bien le besoin de se faire conseiller dans des moments de doute sur la meilleure chose à faire, sur les décisions à prendre.

4. J'ajoute une autre raison, surtout lorsqu'il s'agit de l'évocation des esprits : le désir d'en être protégé ou d'obtenir des pouvoirs spéciaux en s'assujettissant à eux, ou de les asservir pour son usage personnel.

Il me semble que, pour celui qui a la foi et le privilège immense de connaître les vérités révélées, les raisons pour lesquelles toute la Bible – l'Ancien et le Nouveau Testament – et, avec elle, l'autorité de l'Église, interdisent toute forme de spiritisme, sont très claires. Celui qui a la foi, cherche et trouve les réponses à ses doutes dans les paroles divines. Dieu a parlé. Vouloir chercher les vérités dans le monde d'outre-tombe, en ne s'adressant pas à Dieu, mais en suivant les voies tortueuses des expédients humains, est un péché grave contre le premier commandement. C'est se jeter dans la superstition, c'est dévier de la vérité pour adhérer à l'erreur. Qui répond durant les séances spirites ? Il peut s'agir de trucs, de suggestions, de phénomènes paranormaux, d'interventions diaboliques... C'est pourquoi les condamnations de l'Église sont lourdes. Il suffit de citer cette phrase sur laquelle nous reviendrons : « Celui qui interroge les morts est en abomination à Dieu » (Deutéronome 18, 12). Les condamnations ecclésiastiques sont tout aussi claires. Bornons-nous à n'en citer qu'une : « Il n'est pas permis de participer, avec ou sans médium, en se servant ou non de l'hypnose, à des séances ou des manifestations spirites, même si elles ont une apparence honnête ou pieuse, que l'on y interroge les âmes ou les esprits, que l'on écoute les réponses, ou que

l'on soit simple observateur » (Saint-Office, 24 avril 1917).

Il s'agit d'une déclaration particulièrement complète et adaptée à notre époque. Par exemple, quand il est dit « avec médium ou sans médium », c'est une anticipation de notre temps, où les séances spirites se font surtout avec le jeu du verre ou de la monnaie, avec un magnétophone, la télévision, le téléphone ou l'ordinateur et, surtout, par l'écriture automatique. Et quand cette déclaration affirme : « même si elles ont une apparence honnête et pieuse », elle semble prévoir certaines formes et certains mouvements du genre *Mouvement de l'Espoir*, auquel nous ferons allusion plus tard.

Pour l'instant, rappelons, même brièvement, le côté positif de cette recherche, ce que la Révélation divine nous dit au sujet des défunts. Elle dit que les âmes des défunts vont tout de suite soit au paradis, soit au purgatoire, soit en enfer. C'est une vérité affirmée aussi par deux Conciles œcuméniques, celui de Lyon et celui de Florence. D'autres précisions pourront émerger ultérieurement, mais la pensée exprimée par la Bible est claire et riche de conséquences pratiques. La principale est celle-ci : *Nous n'avons que cette vie comme période d'épreuve. C'est sans appel.* L'Évangile a des expressions à ce sujet qui ne laissent subsister aucun doute. C'est pourquoi *la fable* de la réincarnation, à laquelle les grandes religions orientales croient et à laquelle, de nos jours, au moins un quart des Italiens croit, est inadmissible, et en totale contradiction avec la foi en la résurrection, qui est la base du christianisme. Les non-croyants peuvent avoir des motifs de justification et, qui plus est, la réincarnation peut leur être suggérée par l'intuition de l'immortalité

de l'âme. Par contre, c'est une erreur impardonnable pour celui qui possède la révélation divine et qui croit en la résurrection de la chair, méritée par la Résurrection du Christ.

Le christianisme dit encore autre chose en ce qui concerne l'activité des âmes des défunts. C'est le grand dogme de la communion des saints. Ce dogme nous dit qu'au paradis, les défunts peuvent recevoir nos prières et intercéder pour nous ; les âmes du purgatoire peuvent recevoir nos suffrages et nous obtenir des grâces. Ceci n'advient pas directement, mais passe par Dieu. Ainsi, nous pouvons penser que, par l'intermédiaire de Dieu, nos chers défunts suivent nos activités. Notons un petit détail dans la parabole du riche Epulon : bien qu'il voie Lazare dans le sein d'Abraham (qui représente Dieu), il ne s'adresse jamais directement à Lazare, mais toujours à Abraham : « Dit à Lazare... ». La raison en est qu'entre nous et les défunts, il y a une séparation insurmontable ; les défunts vivent dans une autre dimension et le contact ne peut exister qu'à travers Dieu.

On peut penser que nous disons bien peu de choses sur l'activité des âmes défuntes. Nous autres, exorcistes, nous nous trouvons souvent nous-mêmes face à des problèmes que nous aimerions approfondir ; nous consacrerons d'ailleurs un chapitre à ce sujet. Je pense que lorsque les théologiens en reviendront à préférer la théologie à la sociologie, nous pourrons alors enrichir notre patrimoine de connaissances contenu dans la Bible de façon explicite ou implicite, et toujours en partant de la Révélation divine. Ceux qui veulent suivre les voies tortueuses du spiritisme, s'éloignent de Dieu et de la vérité. Certains fronceront le nez et penseront que ce que nous avons dit est trop peu

consistant, que la source de la Révélation n'est pas suffisante. N'oublions pas que nous sommes ici dans le domaine du surnaturel, où la science humaine n'a pas part, ni non plus les démonstrations scientifiques. Celles-ci sont valables pour le monde naturel, et je pense que tant que l'homme vivra sur cette terre, il fera toujours de nouvelles découvertes. Mais les vérités surnaturelles, celles qui concernent le monde invisible : l'immortalité de l'âme, l'existence des anges et des démons, l'existence du paradis, du purgatoire et de l'enfer, l'existence même de Dieu, ne seront jamais sujettes à démonstration scientifique ou approfondissements scientifiques. Ici, seule la Révélation divine nous donne une certitude que la foi est un don de l'Esprit saint ; elle n'est pas le fruit d'efforts humains.

Un contact direct avec les défunts est-il possible ?

Il y a une différence radicale entre la vie sur terre et la vie éternelle. Nous avons dit que les âmes des défunts vont tout de suite au paradis, au purgatoire ou en enfer. La Révélation divine nous fournit les données essentielles, ce qu'il faut savoir pour notre salut. Avoir la foi signifie croire à ces données, mais aussi, savoir s'en satisfaire. La foi n'existe pas sans l'humilité, c'est pourquoi la Bible, elle-même, nous avertit : « Ne cherche pas à pénétrer les choses trop grandes pour toi » (Sirach [Ecclésiastique] 3, 21). La différence est tellement grande entre cette vie et l'autre vie, que celui qui en a fait l'expérience, comme saint Paul, se limite à dire que la langue humaine ne peut exprimer ce qu'il a vu et entendu (2 Corinthiens 12, 4).

Par exemple, les théologiens se demandent si le fait de se trouver au paradis est un état, un mode d'être ou un lieu. Ainsi, les deux dimensions terrestres d'espace et de temps ont certainement une tout autre signification dans l'au-delà que dans cette vie ; même s'il y a toujours des limites pour les anges et pour les hommes, parce que seul Dieu est infini. J'ajoute aussi que la condition des défunts, comme des démons eux-mêmes, est provisoire, jusqu'à la fin du monde. L'homme est constitué d'une âme et d'un corps. Cette unité a été scindée par le péché, qui a conduit à la mort (« Si vous en mangez, vous mourrez », avait dit Dieu à Adam et Ève). Le Christ, par sa Résurrection, nous a obtenu la résurrection de la chair ; mais celle-ci ne se produira qu'à la fin du monde, exception faite pour notre très Sainte Mère Marie. C'est la raison pour laquelle même la félicité de saint François par exemple, en ce moment, est incomplète : elle ne sera complète qu'à la fin du monde, lorsque son corps aussi sera glorifié, en même temps que son âme. Pour les démons eux-mêmes, la situation actuelle est provisoire, bien que leur choix et leur sort soient irréversibles. Pierre et Judas nous disent qu'ils sont enchaînés pendant ce temps dans le Tartare, en attendant le jugement final ; c'est un fait que, jusqu'au dernier jour, ils ont le pouvoir d'utiliser par haine de Dieu, leur activité maléfique à l'encontre de l'homme.

Comme nous le constatons, nous en sommes encore aux balbutiements lorsque nous parlons de l'au-delà. Nous en savons si peu que saint Thomas, lui-même, nous invite à tenir compte des Révélations privées des saints. Je devais faire ce préambule, malgré tous les points d'interrogation qu'il comporte, pour valoriser au maximum les données de la Révéla-

tion divine et les règles de comportement qu'elle nous suggère, sans trop nous étonner de ce que nous ne connaissons pas. Il faut faire confiance à Dieu. C'est seulement sur la base de ces considérations que l'on peut parler de l'évocation des défunts, qui est la plus répandue, même si ce que nous disons est valable aussi pour l'évocation des esprits.

Nous avons déjà dit que le spiritisme est en pleine expansion. Au XIX^e siècle, il était presque uniquement pratiqué par les adultes et l'on invitait un médium pour évoquer les morts. De nos jours, les autres formes de spiritisme dont nous avons parlé, prédominent et se répandent de façon importante. Mgr Casale, archevêque de Foggia et président du Cesnur (Centre d'études des nouvelles religions), a fait une enquête dans son diocèse : 36 % au moins des jeunes des écoles supérieures ont pratiqué le spiritisme quelquefois ; et 17 % de ces mêmes jeunes sont convaincus d'avoir vraiment été mis en contact avec les défunts. À partir des données partielles que j'ai sur d'autres régions d'Italie, je pense que ces résultats peuvent être généralisés. D'autre part, avec les nouveaux systèmes (magnétophone, téléphone, ordinateur, télévision, écriture automatique...), le spiritisme peut être pratiqué individuellement, sans qu'il y ait nécessité d'être en groupe.

Avant de poursuivre, qu'on me permette d'ajouter ceci : une autre source aussi, n'ayant rien à voir avec le spiritisme, a eu une influence indirecte sur la pratique du spiritisme. Après la publication du livre de R. A. Moody : *La vie après la vie*, d'autres livres analogues ont été publiés ; ils racontent le témoignage de personnes dans le coma, mortes cliniquement, et qui en sont sorties par la suite. Ce sont des récits très

semblables entre eux, et optimistes ; les personnes racontent qu'elles se sont trouvées enveloppées dans un halo lumineux, entourées par un sentiment d'amour, et elles ont été déçues lorsqu'elles se sont aperçues qu'elles étaient en train de revenir sur terre. Il est clair que, dans ces cas-là, les personnes n'étaient pas encore mortes (il n'est pas facile de situer le moment exact de la mort !); ce sont des cas qui doivent être étudiés du point de vue scientifique ; et je le répète, même s'ils ont renforcé le désir de savoir ce qui se passe après la mort, ils n'ont aucun rapport avec le spiritisme.

Que devons-nous dire aux personnes qui s'adonnent au spiritisme ? Que dire aux parents qui, accablés par la mort imprévue d'un enfant, se réfugient dans la consolation que leur procurent les messages du mort à travers le magnétophone ou par l'écriture automatique ? Nous nous trouvons là, face à un choix précis : si nous voulons rester dans la vérité et ne pas suivre des chimères, nous devons faire ce que la foi suggère. Si nous désirons, par contre, le faux confort de ceux qui trompent ou qui se trompent eux-mêmes, il n'y a que l'embarras du choix parmi les voies tortueuses.

Nous pensons que le lecteur cherche la vérité. Arrêtons-nous alors un moment sur trois affirmations fondamentales : – 1. « Celui qui interroge les morts est en abomination à Dieu. » – 2. Dieu peut permettre qu'un défunt apparaisse ou, au moins, se fasse entendre. – 3. La bonté objective des messages n'est pas suffisante pour dire que l'origine est bonne.

1. « *Celui qui interroge les morts est en abomination à Dieu* » – Plutôt que de rapporter de nombreuses

citations bibliques, je préfère répéter, marteler s'il le faut, cette dure condamnation du Deutéronome (18,12), avec l'espoir qu'elle reste imprimée dans la mémoire. Pour comprendre pleinement la valeur de ces paroles, il est nécessaire de croire en Dieu ; croire que Dieu est un Père infiniment bon, qui veut notre bien ; croire que tous les interdits que Dieu nous ordonne (comme les interdits du Décalogue) sont pour notre bien.

Dieu aime toutes ses créatures, les vivantes et les mortes. Si le dialogue avec les défunts était utile, était bon, Dieu serait le premier à le mettre en avant. S'il l'interdit aussi fermement, c'est parce qu'il sait qu'il est maléfique, qu'il est un moyen de s'éloigner de lui, de s'éloigner de la vérité, qu'il nuit à la foi. Pour qui connaît la Révélation divine, il suffit de savoir que *Dieu ne veut pas*, pour éviter ce qu'il interdit. Celui qui ne connaît pas la Révélation ne désobéit pas à Dieu s'il fait du spiritisme, mais cela ne le protège absolument pas des conséquences nuisibles.

2. Dieu peut permettre qu'un défunt se présente à un vivant, qu'il lui parle, ou qu'il ait un contact direct avec lui. Nous en trouvons des exemples dans la Bible et dans la vie des saints. Il s'agit de cas extraordinaires, donc très rares. Il y a cependant une différence sensible qu'il faut souligner : dans tous les cas, *c'est une initiative libre de Dieu, ce n'est jamais le résultat de l'habileté ou des expédients humains...* Ainsi dans le cas des apparitions : Bernadette n'a rien fait pour provoquer l'apparition de la Vierge Immaculée dans la grotte de Massabielle ; les trois enfants de Fatima n'ont rien fait pour obtenir l'apparition de la Vierge à la Cova da Iria. Les faits se sont déroulés par pure

initiative divine, dans les circonstances et les limites établies par Dieu.

Quels sont les moyens que Dieu peut utiliser, lorsqu'il accorde un contact extraordinaire avec un défunt ? Tous les moyens qu'il veut, en toute liberté. Il peut se servir d'une apparition, comme il l'a fait avec saint Jean Bosco ; ou de voix, comme cela s'est produit avec sainte Jeanne d'Arc ; ou de rêves, comme nous le lisons souvent dans la Bible et les vies de saints. Peut-il se servir d'un médium ? Oui. Dieu peut tout. L'unique cas relaté par la Bible est celui de Saül qui se sert d'un médium pour évoquer l'âme du prophète Samuel. C'est un fait tout à fait extraordinaire, permis par Dieu. Le cri de douleur de la médium nous le fait comprendre, elle qui s'est trouvée dans un cas totalement hors normes ; la suite, c'est le reproche de Samuel et la dure prophétie : « Aujourd'hui, toi et tes enfants, vous mourrez. » Il y a là de quoi vous faire passer l'envie d'évoquer un mort.

3. *La bonté objective du message ne justifie pas l'origine* ; en un mot cela n'est pas suffisant pour dire si la provenance est bonne ou mauvaise. À de nombreuses reprises, j'ai fait remarquer que Moïse, grâce à la puissance de Dieu, accomplit devant le pharaon les mêmes prodiges que ceux exécutés par les mages de la Cour, avec la force du diable. Mais avant tout, j'aimerais faire remarquer comme le démon parle bien quand il rencontre le Christ, durant sa vie publique : « Nous savons qui tu es : le Fils de Dieu » (Marc 3,11) et autres signes de reconnaissance similaires. Il est intéressant aussi de savoir ce qui arriva à saint Paul, lors de son prêche à Philippes. Une possédée le suivait sans cesse et le démon criait : « Ces

hommes sont les serviteurs du Dieu Très-Haut, et ils vous annoncent la voie du salut » (Actes 16,17). S'il ne s'agit pas d'une nouvelle exacte, et sacro-sainte, dites-le-moi. Pourtant, l'auteur en est le démon et il ne perd jamais ses projets de vue ; c'est pourquoi Jésus, comme saint Paul, le font taire.

Que faire pour ne pas tomber dans le piège

Voilà les trois critères sur lesquels je vous invite à réfléchir et qui doivent être suivis sur le plan pratique. On me rétorquera : « Mais le message est si bon, si réconfortant. » Quelle importance qu'il soit bon, s'il s'agit d'un mensonge ? Le livre de la jeune femme morte à 22 ans est célèbre : messages on ne peut plus consolants à la mère et comme préface au livre, la déclaration de cinq prêtres connus qui affirment : « Ce sont des paroles provenant du ciel ! » Ou encore cette mère qui me téléphonait à Radio-Maria : « Mon fils de dix-neuf ans est mort. Ce qui me console, qui me donne la force de vivre, c'est que l'on m'ait appris à lui parler ; tous les jours, je lui parle au moyen du magnétophone. »

Il est vraiment opportun de répéter encore une fois les paroles de saint Paul : « Viendra un temps au cours duquel les hommes ne supporteront plus la saine doctrine mais, en fonction de leur propre vouloir, ils s'entoureront d'une horde de maîtres qui leur chatouilleront les oreilles ; et ils détourneront l'ouïe de la vérité pour se tourner vers les fables » (2 Timothée 4, 3-4).

J'admire, en revanche, les parents qui, dans des cas semblables, savent se tourner vers la foi ; ils ont ainsi

la conviction que leur fils est vivant (« La vie n'est pas enlevée, mais transformée », disons-nous dans la première préface des défunts) ; ils savent qu'ils le reverront, ils prient pour lui et ils lui demandent d'être leur intercesseur ; ils lui parlent sans en attendre aucune réponse extraordinaire, tout en sachant que Dieu peut lui transmettre leur message.

« L'écriture automatique me conforte vraiment dans mes aspirations et m'aide continuellement à prier. » Bien sûr : l'écriture automatique est, dans la plupart des cas, le résultat de la créativité de notre subconscient. C'est pourquoi nous pensons recevoir des messages d'un défunt, nous pensons parler avec la Sainte Vierge ou avec notre Seigneur. Alors qu'en fait, nous nous parlons à nous-mêmes. Les psychologues savent très bien comment nous pouvons nous créer de nouvelles personnalités. L'écriture automatique fait le bonheur de ceux qui croient à la réincarnation : « J'en suis arrivé à connaître mes vies antérieures. » Et elle fait le bonheur aussi de nombreux voyants malhonnêtes, qui, consultés, font croire qu'ils reçoivent des réponses du Seigneur, de la Sainte Vierge, de leur esprit-guide. Ce sont des falsificateurs, souvent trompés eux-mêmes !

Le 30 mars 1898, la question suivante fut soumise au Saint-Office : « Un individu, ayant exclu toute conversation avec l'esprit malin (c'est-à-dire après avoir déclaré ne pas vouloir parler avec le diable), a pris l'habitude d'évoquer les âmes des défunts. Voilà comment il procède : lorsqu'il est seul, il adresse, sans autre préliminaire, une prière au chef de la Milice céleste pour obtenir le pouvoir de communiquer avec l'esprit d'une personne déterminée. Il attend un peu, puis alors que sa main est prête à écrire, il sent qu'elle

subit une impulsion qui lui donne la certitude que l'esprit est là. Il expose les choses qu'il désire savoir et sa main écrit la réponse. Ces réponses sont toutes conformes à la foi catholique et à la doctrine de l'Église, en ce qui concerne la vie dans l'au-delà. Tout au plus, conversent-ils sur l'état d'âme d'un défunt précis, sur le besoin qu'il a de recevoir des prières, etc. Cette façon de faire est-elle licite ? » Réponse : « Non. Ce qui vient d'être exposé n'est pas permis. »

En ce qui concerne le *Mouvement de l'Espoir*, je ne m'y arrête pas, parce que tout ce que j'ai déjà dit est plus que suffisant pour le désapprouver totalement, même s'il est en train de se répandre largement en Italie et à l'étranger. Les mauvaises herbes croissent rapidement. Ceux qui veulent en savoir plus n'ont qu'à lire le chapitre concerné dans l'ouvrage d'Armand Pavese, déjà cité : *Comment se défendre contre les voyants* (Ed. Piemme). Il est clair et exhaustif. Il fait état de la désapprobation de l'autorité ecclésiastique, qui s'affirme de plus en plus clairement.

Je dois aussi avertir que la participation à des séances de spiritisme peut causer des maux psychiques, mais aussi des troubles d'origine maléfique, voire même induire un état de possession diabolique. À de nombreuses reprises, des parents sont venus me voir avec de très jeunes enfants, qui, après avoir participé à une ou plusieurs séances spiritiques « pour s'amuser », ne réussissaient plus à étudier, à se reposer, à s'alimenter, faisaient des cauchemars et d'autres choses semblables. Ils pouvaient s'agir de troubles psychiques, mais aussi de maux d'origine maléfique, mis en évidence, par la suite, grâce à l'exorcisme.

Une dame m'a raconté que, grâce au magnétophone, elle était entrée en contact avec un *esprit*, pas très bien identifié, qu'elle a pensé être bon, parce qu'il lui disait de bonnes choses et lui apprenait à prier. Après quelques années, alors que cette dame était liée à cet esprit, il a commencé à tenter des propos répréhensibles et à blasphémer. L'intéressée a compris qu'elle devait couper court et elle l'a fait, bien que cela lui ait coûté. Malheureusement elle avait absorbé des influences maléfiques, et celles-ci durent encore. Elle est continuellement dérangée par des voix qui l'empêchent de travailler, de dormir. Il s'agit d'un des cas que j'étudie avec l'aide d'un psychiatre et d'un psychologue. Parfois, il faut du temps pour identifier la cause du mal ; encore plus de temps pour en guérir, et l'on n'y parvient pas toujours, ni avec les traitements médicaux, ni avec les prières des exorcistes.

Il est utile que les gens sachent ce que l'on gagne en prenant certaines voies ! Quand j'entends dire : « J'ai reçu de si bons messages... Ils m'ont affermi dans ma foi... Ils m'ont soulagé du désespoir... », je pense à la parabole du riche et de Lazare, et à ce puissant enseignement qui en est la conclusion. Alors que le riche soucieux de sauver ses proches, demande à Abraham d'envoyer Lazare pour les avertir, celui-ci répond que c'est inutile : « Ils ont Moïse et les Prophètes ; ils n'ont qu'à les écouter. » (Luc 16, 27-31). Celui qui n'obéit pas à la parole de Dieu et à l'enseignement de l'Église, ne doit pas espérer trouver la vérité dans le spiritisme, quoi qu'il fasse.

Si le spiritisme s'est autant répandu, je pense que cela provient aussi d'une totale désinformation sur ce qu'il est réellement, et sur les risques qu'il comporte. Il faut dénoncer en plus une absence de foi, que l'on

cherche à colmater, comme toujours, par une forme de superstition. Les remèdes à cette plaie sont ceux-là même que nous avons déjà suggérés à propos de l'occultisme en général. Ce n'est pas perdre son temps que de le répéter une fois de plus :

1. *L'instruction religieuse est nécessaire*, la nouvelle évangélisation, la connaissance des lois de Dieu. Si l'homme suit ses caprices, il tombe inévitablement dans l'erreur, ce qu'il paie parfois durement, même pendant toute cette vie. Si, au lieu de cela, nous suivons les lois du Seigneur, nous sommes protégés du mal, en tout cas de beaucoup de maux que nous fabriquons nous-mêmes.

2. *Il nous faut une information spécifique*, surtout de la part des prêtres, des éducateurs, des parents. Nombreux sont ceux qui tombent dans l'erreur, en participant à des séances spirites, parce qu'ils n'ont pas été mis en garde par ceux qui savaient ce qu'ils faisaient – mais qui ne savaient pas que cela allait à l'encontre des lois de Dieu et que cela comportait des dangers. Il est nécessaire d'être instruit pour pouvoir instruire.

3. *La disponibilité à écouter les personnes*, à dialoguer, à écouter leurs problèmes, et à faire ce qu'il faut pour les résoudre. *La charité est la reine des vertus chrétiennes*, et la charité dans la vérité : enseigner la vérité est sans doute la forme la plus importante et la plus urgente de la charité chrétienne.

CHAPITRE VI

ENTRETIENS ENTRE UN EXORCISTE ET DES PSYCHIATRES

Comment faire la distinction entre des maux d'origine maléfique et des maux d'origine psychique ? Comment comprendre si un patient a besoin des prières d'un exorciste ou plutôt des soins d'un psychiatre ? Ce sont des questions essentielles, qui génèrent incertitude et incrédulité. À notre époque, les « psy » (psychiatres, psychologues, psychanalystes) ont pris une grande importance, à tel point qu'une bonne partie du clergé lui-même, devenu incrédule en ce qui concerne l'activité du démon et l'efficacité des exorcismes, croit que tous ces types de problèmes ne peuvent être résolus que par le psy. Pourtant, les psychiatres eux-mêmes se trouvent parfois face à des cas qui sortent de leurs compétences ou semblent insolubles et qui – certains d'entre eux en ont été les témoins – ont été résolus par l'exorciste.

La difficulté et le doute sont réels. Sans doute, pour l'exorciste, s'agit-il du cas limite dans la difficulté du diagnostic. J'ai accepté bien volontiers de tenir une conférence-débat sur le sujet, le matin du 26 avril 1993, à la suite de l'invitation du Dr Alessandro Tamino, psychiatre, qui avait assisté à mes exorcismes à plusieurs reprises. Il était très important pour moi de

me retrouver face à un auditoire extrêmement qualifié, de niveau universitaire, car je voulais connaître quel serait l'effet de mon rapport ; et par-dessus tout, j'étais intéressé par les questions et les objections qui me seraient adressées.

La conférence eut lieu dans les locaux de la clinique psychiatrique de l'Université de Rome, au siège de Tor Vergata, dans le lieu d'activité de la Société italienne de Psychiatrie transculturelle. Le sujet suscita évidemment de l'intérêt, au point d'attirer plus d'une quarantaine de participants, parmi lesquels le professeur Antonino Maria, directeur de l'hôpital psychiatrique de Rome S. Maria della Pietà ; le professeur Sergio Mellina, psychiatre-chef du Centre Hygiène Mentale de la USL ROMA 5 ; la doctoresse Maria Ilena Marozza, le Dr Alfonso Troisi et le Dr Ilarco Zanasi, chercheur près la chaire de psychiatrie de l'Université des Études de Rome Tor Vergata, le professeur Luigi Aversa, psychiatre et président du Centre italien de psychologie analytique (C.I.P.A.). J'éprouvai une certaine anxiété quant à ma capacité de comprendre les questions – outre le fait de devoir y répondre ! –, si celles-ci m'étaient adressées dans le jargon médical. C'est pourquoi je demandai au Dr Stefano Ferracuti, assistant au département des sciences psychiatriques et de médecine psychologique de l'Université La Sapienza, de m'aider, d'autant plus qu'il avait assisté à mes exorcismes à plusieurs reprises.

J'ajoute encore que, le 12 avril 1995, j'avais été invité à tenir une conférence sur le même thème, conférence suivie d'un débat, dans les enceintes de l'USL ROMA E, en collaboration avec le Cours de Prévention primaire des Départements de Santé

mentale. Cette fois là aussi il y eut une très bonne participation, et ce chapitre est le résultat de cette double expérience.

Je demande pardon à ceux qui lisent ce préambule un peu ennuyeux, mais il donne une idée, premièrement du sérieux avec lequel le problème fut traité et, deuxièmement, de la méthode employée : la forme discursive de la conférence d'introduction et le débat qui s'en suivit.

Faut-il avoir recours à l'exorciste ou au psychiatre ?

La question est un peu provoquante, puisqu'elle met presque sur le même plan les exorcistes et les psychiatres, alors qu'ils doivent être vus à des niveaux différents, chacun ayant ses propres méthodes. J'ajoute qu'en cas de maladie, et surtout de maux d'origine psychique, la première chose à faire en général est de recourir au médecin ; l'appel à l'exorciste est l'exception, c'est la solution vers laquelle on ne se tourne que lorsque l'on est en présence de symptômes tout à fait spécifiques. Ce que je regrette, c'est qu'on consulte si peu ou si tard les psychiatres. Ceci est dû en partie à une peur stupide des patients (« Je ne suis pas fou ! »), en partie à une ignorance coupable des généralistes qui ne comprennent pas quand il est nécessaire d'envoyer le patient chez un spécialiste.

Puisque les exorcistes et les psychiatres travaillent à des niveaux différents et avec leurs propres méthodes, je commence mon intervention par trois observations sur lesquelles l'exorciste se base : – 1. le démon existe ; – 2. le démon peut prendre possession d'une

personne ou lui causer des maux qui, même quand ils se présentent comme identiques à des maladies naturelles, ne se soignent pas par la voie médicale ; – 3. celui qui croit en Dieu possède la force de chasser le démon en son Nom. Je ne m'arrête pas à démontrer la véracité de ces trois affirmations, clairement rappelées dans les Saintes Écritures, et vérifiées dans la pratique.

Quant aux méthodes de soins, le psychiatre utilise ceux que sa science lui suggère, et l'exorciste soigne par la prière ou, plutôt, par le commandement de s'en aller qu'il impose au démon.

Face à des principes et des méthodes aussi différents, il est légitime de se demander si une collaboration entre exorcistes et psychiatres est possible. Le fait qu'ils se réunissent pour en parler signifie qu'une collaboration est pour le moins envisageable. Mais j'ajoute que, dans ce domaine, nous ne sommes absolument pas des pionniers : depuis toujours, l'Église a mis les exorcistes en garde afin qu'ils ne confondent pas les maux d'origine maléfique et les maux psychiques ; et, suite au progrès scientifique réalisé dans ce domaine, elle a de plus en plus recommandé aux exorcistes d'avoir recours aux médecins. Et, de fait, cette collaboration entre exorcistes et psychiatres existe depuis un certain temps déjà.

J'ajoute aussi qu'il y a de nombreux cas (j'en ai eu personnellement) où les psychiatres envoient leurs patients chez l'exorciste. Pour moi, l'une des plus belles expériences télévisées dont je me souviens, a été la participation à Mixer, le 2 mars 1993. Je la relate volontiers, même si j'en ai déjà parlé. Le responsable du programme, Minoli, m'a demandé, à un moment, si les exorcistes et les psychiatres

travaillaient sur des voies parallèles ne se rencontrant jamais. Je répondis que non. « Tous travaillent pour le bien de l'homme et, souvent, leurs actions se complètent. Le regretté professeur Emilio Servadio, psychologue et parapsychologue de renommée internationale, a ensuite pris la parole. Non seulement il m'a donné raison, mais il a textuellement affirmé : « Dans certains cas, j'envoie la personne chez l'exorciste. » C'est une belle affirmation de la part d'un non-croyant, à un moment où tant d'ecclésiastiques envoient leurs ouailles uniquement et toujours chez les psychiatres.

Il est intéressant de noter que, dans le DSM-IV (Manuel de Statistiques et de Diagnostic des troubles mentaux, paru en 1994), pour la première fois, on parle de possession attribuée à l'influence d'un esprit. Qu'un texte de nosographie psychiatrique de notoriété mondiale incontestée contienne cette affirmation, est une nouveauté significative, qui aurait été impensable seulement quelques années auparavant.

Naturellement, lors de la conférence, je n'ai pris en compte que les cas – sans doute les plus difficiles – pour lesquels subsiste un doute sur le fait de savoir si la personne est sujette à un mal d'origine maléfique ou psychique. Dans de nombreux cas, ce doute n'existe pas, mais je n'en ai pas parlé.

Je tiens à souligner qu'il n'est pas nécessaire que le psychiatre soit croyant pour qu'une collaboration avec l'exorciste soit possible, ni qu'il croie à l'existence du démon et à ses pouvoirs. Il suffit qu'il sache, comme le professeur Servadio, reconnaître les limites de sa science, et qu'il ne prétende pas tout connaître, tout savoir, tout résoudre. J'ai rencontré plusieurs psychiatres qui, face à des anomalies, ont apposé une

étiquette et se sont donnés l'illusion d'avoir résolu et clos la question, alors qu'ils n'avaient absolument rien compris, ni résolu.

Autre chose : pour qu'un mal soit reconnu comme un mal de nature maléfique, la difficulté ou l'impossibilité du diagnostic sûr ne suffit pas, encore faut-il qu'il y ait des symptômes spécifiquement maléfiques. Une même personne peut aussi être sujette aux deux sortes de maux en même temps. Ce sont les cas les plus difficiles et c'est une raison de plus pour qu'il y ait coopération entre le psychiatre et l'exorciste.

Quand une personne se présente chez l'exorciste, la première chose qu'on demande en général, c'est l'avis du médecin. La plupart du temps, les personnes qui viennent voir un exorciste ont d'abord suivi la filière médicale ; n'ayant pas obtenu de résultats, elles ont eu, le plus souvent, recours aux mages et aux guérisseurs. L'exorciste est la dernière personne vers laquelle on se tourne. Mais l'exorciste n'intervient que s'il y a des symptômes suffisants de suspicion, c'est-à-dire si sont présents les symptômes auxquels je ferai allusion plus loin. Si l'exorciste pense avoir suffisamment de motifs, il procède à un exorcisme bref qui a, par-dessus tout, pour but de permettre un diagnostic : c'est seulement par l'exorcisme qu'on a la certitude de se trouver ou non face à un cas d'origine maléfique. Souvent, des troubles singuliers, même paraissant inexplicables, peuvent avoir une explication naturelle. C'est pourquoi je n'hésite jamais à procéder à un exorcisme, et je ne l'ai jamais regretté. Il me suffit qu'il y ait assez de motifs de suspicion. Dans la majorité des cas, un seul exorcisme permet d'exclure l'hypothèse d'une origine maléfique.

Pour un exorciste, la pratique a beaucoup d'importance ; celui qui a une grande expérience, discerne rapidement les symptômes significatifs de ceux qui ne le sont pas, sachant aussi que, s'il y a présence du démon, celui-ci fera tout pour ne pas être démasqué. Un peu comme les médecins qui ont l'œil *clinique*. Les psychiatres surtout comprennent en un quart de seconde de quoi il retourne ; ceci mis à part il faut, bien entendu, vérifier la première impression, avec les contrôles opportuns. Pour les exorcistes, en outre, étant donné qu'ils opèrent sur le terrain de la prière et de la grâce, des dons particuliers appelés *charismes* peuvent s'ajouter. Pour ma part, j'ai reçu la grande grâce de pouvoir me former pendant six ans à l'école d'un exorciste expert, le père Candido Amantini, passioniste, qui exerçait son ministère à Rome, près de la Scala Santa. J'étais stupéfait de la rapidité de son diagnostic, lorsque je lui présentais des cas, jusqu'à soixante ou quatre-vingts en une matinée ! Je l'étais plus encore quand, après avoir observé une photographie, il disait avec assurance : « Il n'a rien » ou bien « Il est malade, il doit se soigner », ou bien encore « Celui-là a vraiment besoin d'exorcismes ». Toutefois il n'est pas nécessaire d'avoir des dons extraordinaires pour pouvoir être exorciste.

Enfin, avant d'en venir aux symptômes, je voudrais mentionner un personnage très important pour moi, parce que je me sens lié à lui spirituellement et que je m'efforce d'en poursuivre l'œuvre : le carme espagnol, François Palau. Revenons à ce qui a déjà été dit dans le premier chapitre : il y a trois cents ans, tous les diocèses catholiques avaient de nombreux exorcistes. Puis il y eut la réaction à la folie de la « chasse aux sorcières », l'influence du rationalisme, de l'illumi-

nisme, du matérialisme athée, et les exorcistes disparaurent presque complètement. Le père François Palau, béatifié par le pontificat actuel le 24 avril 1988, se rendit compte de cette carence et il essaya de trouver un remède. Il accueillait des fous dans une maison qu'on lui avait donnée. Il les exorcisait tous, sans distinction, même si, en réalité, il avait acquis une intuition spéciale pour comprendre la nature du mal. Les possédés guérissaient et reprenaient une vie normale, les fous restaient tels quels, et ils étaient soignés par la médecine.

Bien sûr, il s'agit d'un cas qu'on ne peut expliquer scientifiquement. Si quelqu'un guérit les maux d'origine maléfique, c'est parce que le Seigneur exauce nos prières, ce n'est pas dû à l'habileté humaine. Le cas de sainte Catherine de Sienne est typique. Quand les exorcistes ne réussissaient pas à guérir un possédé, ils l'envoyaient à la sainte ; elle priait et le démon fuyait. Ce préambule, bien que long, est utile aux psychiatres pour qu'ils connaissent le point de vue des exorcistes. Et, de nos jours, il est utile aussi à de nombreux ecclésiastiques.

Finalement, je passe en revue les principaux symptômes suspects, sur lesquels je me base pour procéder aux exorcismes. Ici, je le répète, je tiens compte uniquement des cas où il y a un doute, à savoir : se trouve-t-on face à un mal psychique ou à un mal d'origine maléfique. Je ne prends pas en considération les cas où il n'y a pas de doute. Je souligne le fait que le démon peut causer la possession diabolique (qui est la forme la plus grave qui puisse exister), si elle peut être plus ou moins intense, et également des maux d'origine maléfique, parfois plus difficiles à identifier et plus longs à soigner.

Symptômes suspects

1. En premier lieu, je demande leur avis aux médecins et je lis les fiches médicales. Il est possible qu'il y ait des motifs d'incertitudes lors du diagnostic : « On suspecte une forme de... » « Le patient présente des phénomènes atypiques. » Il faut être attentif parce que la personne en question ou les membres de sa famille n'hésitent pas à dire que les médecins ne comprennent rien et qu'ils ne savent pas faire un diagnostic. Il ne faut pas oublier non plus que les psychiatres eux-mêmes suivent des formations diverses et peuvent s'exprimer de façon différente. Parfois, pour comprendre vraiment si les diagnostics sont ou non contradictoires, j'ai recours au psychiatre. Certains diagnostics génériques, très fréquents, comme : *dépression*, *état dépressif*, peuvent parfois cacher l'incompréhension du véritable mal dont le patient est affligé.

J'observe aussi l'effet des médicaments : s'ils sont tout à fait inefficaces ou s'ils aboutissent à l'effet contraire ; par exemple, un médicament peut exciter encore plus. Mais ce résultat, lui aussi, peut dépendre de causes naturelles, c'est pourquoi, seul, il ne signifie rien, s'il n'est pas analysé dans une perspective globale. Je me souviens du cas d'un jeune à qui on avait prescrit une cure de sommeil ; après son admission en clinique, pendant huit jours, il n'a jamais pu dormir, ni le jour ni la nuit, malgré le nombre toujours croissant de médicaments qui lui étaient administrés. Soit il restait allongé sur le lit, les yeux grands ouverts, soit il se promenait dans les couloirs, l'air hébété. Une fois sorti de cette clinique, une bénédiction de son prêtre a suffi pour qu'il puisse à nouveau dormir.

2. Le symptôme le plus significatif c'est l'aversion envers le sacré, qui peut se manifester progressivement sous des formes si nombreuses qu'il faut être très attentif pour ne pas commettre de méprises. Je décris cette aversion envers le sacré, dans l'ordre de gravité croissante ; il ne s'agit pas d'un ordre progressif lié à des manifestations qui l'accompagnent, mais peuvent parfois exploser de façon brutale.

a) Répugnance à la prière chez des personnes qui ont toujours prié. Il est possible qu'au début, cette répugnance se traduise, au moment de la prière, par des bâillements irrésistibles et une envie irrépressible de dormir. D'autres fois, au moment de commencer à prier, les personnes perturbées émettent des rots ou des quintes de toux continues ou encore vomissent. La tête est ailleurs, si bien qu'il devient impossible de suivre les prières ou les célébrations. On peut aussi être réduit à ne pas pouvoir prier parce que la bouche est bloquée et ne peut même pas prononcer le premier mot d'une prière, comme un Ave, ou encore la bouche et les mâchoires se ferment comme paralysées si la personne s'approche de l'autel pour recevoir l'Eucharistie. On peut aussi ne plus pouvoir rester dans l'église, et également, ne pas réussir à y pénétrer. C'est très désagréable pour tout le monde, mais plus particulièrement pour quelqu'un qui vit dans un milieu religieux, comme une sœur, par exemple.

b) Sensibilité à l'eau bénite, soit lorsqu'elle est bue à part (elle est immédiatement recrachée), soit lorsqu'elle est mélangée aux aliments. Sensibilité et répugnance pour tout ce qui est béni : aliments, habits, objets sacrés (images, couronne de Rosaire, reliques...). Naturellement, l'eau, les aliments, les habits, sont remis à la personne sans qu'elle sache qu'ils ont été

bénits. À l'impossibilité d'entrer à l'église, ou indépendamment de cela, peuvent s'ajouter des réactions fortes dans des lieux particuliers : sanctuaires mariaux, contact avec le célèbre *collier* de saint Vicinio à Sarsina (Forlì), grotte-sanctuaire de saint Michel. La personne peut subir des impossibilités et des malaises allant jusqu'à des pertes de connaissance.

c) Réactions violentes, qui rendent la personne furieuse et agressive, même si, par nature, elle est tout autre ; elle peut se mettre à blasphémer, à briser des objets, à s'en prendre à ceux qui sont présents... et tout cela ne survient que dans le cas où quelqu'un prie, parfois même seulement dans le cas d'une prière faite mentalement. Il est fréquent aussi, dans ces cas précis, que la personne ne se souvienne plus du tout de son comportement dès qu'elle a retrouvé son calme.

d) Enfin le symptôme le plus important : les réactions de fureur de la personne si l'on prie sur elle ou si on la bénit : souvent elle se roule par terre, elle blasphème, elle devient violente contre ceux qui sont présents, elle peut changer de voix et faire des choses impensables qui ne correspondent pas du tout à ce qu'elle est. Mgr Andrea Gemma, évêque d'Isernia-Venafro, écrit dans sa lettre pastorale du 29 juin 1992 – par laquelle il a créé des groupes de prières de libération, sous la responsabilité d'un prêtre : « C'est seulement après avoir eu recours à ces moyens de manière soutenue que l'on peut passer à l'exorcisme proprement dit. » Dans de nombreux cas, les réactions aux prières de libération répétées sont l'indice décisif qui permet de voir si l'on a besoin d'exorcismes ; en général, s'il n'y a pas de réactions à ces prières, il ne devrait pas y avoir de réactions non plus aux exorcismes.

3. Je demande également si la personne ressent des troubles bizarres : si elle entend des voix qu'elle soit seule à entendre ; si elle a l'impression d'être observée, même si elle est seule dans sa chambre ; si elle sent qu'on la touche ; si elle voit des personnes qui ne sont pas là ; si elle a des moments de paralysie dans le corps, quel qu'en soit l'endroit... Sur ce point, les médecins auraient certainement beaucoup à dire en ce qui concerne la suggestion et le dédoublement de personnalité, mais la manière par laquelle ces faits sont vérifiés a beaucoup d'importance. J'ai exorcisé une dame qui, au moment d'aller se coucher, avait l'impression que ses jambes étaient électrisées : des mouvements très puissants secouaient le lit matrimonial et pouvaient durer plusieurs heures, voire toute la nuit. Les médecins ne trouvaient rien et les médicaments prescrits n'avaient aucun effet. Le mari, suite aux conseils d'un exorciste, se mit à tracer des croix avec de l'eau bénite sur les jambes de sa femme, au moment où les phénomènes commençaient. Les saccades se calmèrent immédiatement puis cessèrent ; peu après, elles disparurent complètement. J'ai rencontré un autre cas, celui d'un homme qui, durant la période où on l'exorcisait, restait un certain temps paralysé des jambes (il faut noter que, durant l'exorcisme, il les remuait comme un forcené). Si sa femme lui piquait les jambes avec un clou ou une épingle, il ne s'en apercevait même pas ; si elle trempait le doigt dans l'eau bénite et lui touchait les jambes, il avait l'impression d'être transpercé.

4. Je demande s'il y a des faits étranges dans la maison. Car il est possible qu'une maison soit touchée par une infestation ; il est cependant plus courant

qu'elle le soit parce qu'une personne infestée y habite. Une fois la personne guérie, les troubles dans la maison disparaissent ! Il peut s'agir de craquements, de coups, de pas, de bruits inexplicables, et entendus par tous ceux qui sont présents ; il peut s'agir d'infestations de poussières ou d'insectes, dont on ne comprend pas quelle est la provenance. De portes ou de fenêtres qui s'ouvrent et se ferment toutes seules, d'objets qui se déplacent ou disparaissent. D'odeurs dégoûtantes, en général, de brûlé ou d'excréments, de soufre ou, encore, de viande putréfiée ou d'encens. On me rétorquera que la parapsychologie étudie ces phénomènes ; mais la manière dont ils se vérifient compte beaucoup.

5. J'ai fait allusion à plusieurs reprises à l'importance des modalités qui provoquent ces phénomènes et les accompagnent. Pour cette raison, je demande toujours s'il y a eu un fait particulier, une circonstance, au départ, ayant provoqué les phénomènes. Un fait insignifiant peut être suspecté, mais il peut y avoir, à l'origine, un épisode grave, que l'ignorance de la personne n'a pas pris en considération. Par exemple, les phénomènes peuvent avoir démarré après des séances de spiritisme ; ou après une visite à un mage, un cartomancien ou dans une secte satanique ; l'intéressé peut être initié à des pratiques d'occultisme, de magie et autres. Il y a peut-être eu un litige grave avec menace de vengeance. Ce sont des faits qu'il faut connaître et évaluer.

J'ai fait la liste des questions les plus générales ; souvent elles suffisent et on n'a pas besoin de toutes les poser. Si j'estime qu'il y a suffisamment de motifs de suspicion (un seul peut suffire, s'il est significatif),

je procède à l'exorcisme. C'est seulement ainsi que l'on parvient à la certitude qu'il y a ou non une influence maléfique. La réaction produite par l'exorcisme doit être prise en considération ; à partir du comportement de la personne durant l'exorcisme lui-même ; à partir des réactions qui en découlent dans les jours suivants ; à partir du comportement et des réactions au cours de la série des exorcismes. Ceci, au cas où l'on constaterait la nécessité de poursuivre dans cette direction. L'exorcisme peut durer de quelques minutes à plusieurs heures, il n'existe pas de règles définies. Chaque exorciste acquiert des méthodes et des expériences qui lui sont propres. Il est certainement important de tenir compte des réactions de l'individu, mais des causes occasionnelles peuvent aussi avoir leur influence : la cohue des personnes qu'il faut recevoir, la fatigue du sujet ou de l'exorciste lui-même... En général, si l'exorciste constate qu'il ne provoque aucune réaction et qu'il n'en ressort aucun effet, cela signifie qu'il n'y a rien de maléfique.

Il est inutile de raconter tout ce qui peut se produire durant un exorcisme, il n'y a pas deux cas semblables. Si une personne est touchée par un mal d'origine maléfique, celui-ci se manifeste parfois tout de suite, avec des réactions violentes ; d'autres fois, il se révèle peu à peu à chaque fois, durant le cours des divers exorcismes : on a l'impression que le mal doit d'abord se manifester complètement, puis il commence à se retirer jusqu'à disparaître complètement. Un seul exorcisme suffit rarement ; la plupart du temps, une série d'exorcismes est nécessaire et peut durer des années. Cela dépend aussi beaucoup de la collaboration de la personne intéressée et de l'aide apportée par ses proches. Il s'agit naturellement d'une collabora-

tion d'ordre spirituel : il faut vivre dans la grâce de Dieu, il faut beaucoup prier, il faut souvent s'approcher des saints sacrements, il faut accomplir un cheminement religieux.

Je conclus en répondant à deux questions fondamentales.

1. Parvient-on toujours à la certitude de la présence ou non d'une possession diabolique ? En général, oui. Dans de rares occasions, le doute peut subsister s'il s'agit seulement d'un trouble d'ordre psychique. Cependant les exorcismes consistent en prières et, pour cette raison, ils n'ont jamais provoqué de dommages. Je ne puis dire la même chose des traitements médicaux ; à plusieurs reprises, des personnes, traitées auparavant par des médecins, avec comme seul résultat d'être intoxiquées et frappées d'imbécillité, ont eu, ensuite, recours à moi.

2. Parvient-on toujours à la guérison ? Presque toujours, en un temps plus ou moins long. Et même dans les cas où l'on ne parvient pas à la guérison, on arrive toujours à soulager le patient. À diverses reprises, il nous a été confié que c'est seulement grâce aux exorcismes qu'une personne a eu la force d'aller de l'avant dans la vie. Mon maître, le père Candido, ne cessait jamais de me répéter (lorsque j'étais découragé devant la lenteur de certaines guérisons), que nous, exorcistes, sauvions de nombreuses vies.

Questions de psychiatres et réponses de dom Amorth

Question : – Je voulais demander si, selon vous, il existe des traits prémorbides ; je m'explique : parmi

les personnes dont le diagnostic de possession a été établi, y avait-il des comportements spécifiques rendant ces personnes plus vulnérables. Ou la possession peut-elle frapper au hasard ? Je voudrais savoir aussi si ces phénomènes de possession peuvent se vérifier également chez des sujets agnostiques ou chez des athées déclarés. Une dernière curiosité : j'ai pu lire qu'il y avait des troubles particuliers liés à ces phénomènes, du genre glossolalie (capacité de parler des langues inconnues) ou lévitation. Au cours de votre expérience, cela s'est-il produit ?

Réponse : – Ce sont des questions intéressantes. Je commence par la fin : oui, j'ai rencontré certaines personnes qui, pendant les exorcismes, parlaient d'autres langues ou des langues étrangères ; j'ai assisté à des cas de lévitation et j'ai rencontré des personnes de force herculéenne. Mais ces phénomènes pris à part ne suffisent pas pour dire qu'il s'agit de possession diabolique : il faut des caractéristiques particulières, liées à d'autres éléments d'appréciation. Un exorciste voit tellement de phénomènes étranges, et de toutes espèces, qu'il n'y croirait pas s'il ne les avait pas vus lui-même ! Par exemple, des personnes qui, durant les exorcismes, crachent des clous, du verre, des mèches de cheveux, et toutes sortes de choses. Ou encore, la présence, dans des oreillers ou des matelas, de bouts de fer tordus, de cordes nouées, de tresses serrées en forme de couronne, d'animaux préhistoriques dans une matière semblable au plastique... Le cas le plus sérieux que je suis actuellement est celui d'une personne à qui le démon a promis de faire cracher un appareil radio ; elle a vomi, à plusieurs reprises déjà, presque deux kilos de matériel. Je précise que les objets que l'on vomit se matérialisent au moment où

ils sortent de la bouche. Je l'ai vu clairement chez un jeune qui m'a craché des clous dans les mains ; j'ai eu l'impression jusqu'au dernier instant qu'il crachait de la salive. Ainsi s'explique le fait que la personne ne subisse jamais de dommages physiques, même lorsqu'elle crache de gros morceaux de verre effilé. Est-ce que ce sont des phénomènes paranormaux ? Il faut tenir compte des particularités. Certains objets que l'on trouve dans les oreillers, par contre, sont des indices certains de sorts, c'est-à-dire de maléfices.

Je réponds maintenant à la première question : tout le monde peut être frappé d'une possession diabolique, les agnostiques, comme les athées, et les non-pratiquants, parce qu'ils ont moins de défenses. Et l'exorciste peut exorciser sans distinction des musulmans, des bouddhistes, des personnes sans croyance religieuse. Évidemment, au moment où je requiers la coopération nécessaire, je m'adapte en fonction de la personne que j'ai devant moi, et je recommande à chacun de suivre fidèlement sa foi religieuse ou ses convictions morales.

Il n'existe pas de signes prémonitoires ou de prédispositions dépendant, par exemple, d'une faiblesse du système nerveux, ou héréditaire. Par contre, le danger que quelqu'un s'expose à la possession existe, par exemple, en fréquentant des séances spiritiques ou des sectes sataniques. Il est important de savoir que la possession diabolique n'est pas un mal contagieux : il n'y a aucun danger ni pour les proches, ni pour les lieux que l'on fréquente. On peut se marier, avoir des enfants, sans aucun danger de contamination. Nous pouvons dire qu'en général, le démon ne peut rien nous faire sans notre consentement. Par exemple, une petite jeune fille est venue me voir après avoir assisté

à une messe noire. Elle ne réussissait plus à étudier, à se concentrer et elle avait des crises de violence subites, comme cela ne lui était jamais arrivé auparavant. Dans ce cas, la cause était claire et il s'agissait d'une cause coupable. En ce qui concerne la culpabilité, il y a une exception, c'est le domaine des maléfices, que je ne traiterai pas ici, car trop vaste et hors de notre thème principal. Veuillez me dire si j'ai répondu à tout et de manière suffisamment exhaustive !

Le requérant : – Oui, je suis satisfait.

(Mes réponses ont toujours été suivies par cette aimable déclaration, c'est pourquoi je ne la répète plus. Je dis seulement, avec ma franchise habituelle, que j'ai rencontré plus d'intérêt et trouvé plus de crédit en discutant avec ces groupes de psychiatres, parmi lesquels il y avait beaucoup de non-croyants ou de non-pratiquants, qu'avec des groupes d'ecclésiastiques.)

Question : – Sur certains points je dois admettre que je suis d'accord avec dom Amorth. Je ne le suis pas, par contre, sur le fait qu'il mette d'une certaine façon, sur le même plan, l'Église et l'asile de fous : l'un, comme le lieu des exorcismes contre le démon et l'autre, comme le lieu de guérison de la folie. Je suis d'accord, en revanche, sur le fait que, tous deux, nous œuvrons pour l'homme. Je suis un médecin positiviste, non-croyant. Je crois, cependant, en l'homme pour lequel, d'une certaine manière, nous œuvrons ensemble, vous, grâce à l'exorcisme et, nous, d'une autre manière. Les psychiatres ont parfois été accusés de ne pas savoir faire la distinction entre une hallucination, un effet paranormal et un état d'extase. Il est

bon de nous remettre en question parce que personne n'a le monopole du savoir. J'ai en mémoire la phrase d'Hamlet : « Il y a bien plus de chose entre terre et ciel qu'il n'y en a dans toute votre philosophie », raison pour laquelle nous devons toujours avoir beaucoup d'humilité.

Je donne acte à dom Amorth de sa prudence. J'ai une patiente qui est allée le voir parce qu'elle pensait être l'objet d'une possession diabolique. En reprenant l'itinéraire qui l'avait amenée chez un exorciste, je ne comprenais pas pourquoi Dom Amorth n'avait pas procédé à un exorcisme, mais l'avait envoyée chez un psychiatre. Ensuite, peu à peu, j'ai compris : il y a deux voies à parcourir. Son devoir est de chasser les démons, le mien est de reconstruire la personne. Cette personne, qui n'est ni psychotique, ni névrosée, a eu besoin de passer par lui pour arriver chez moi. Je comprends aussi l'importance du discours sur la foi. Nous tous pouvons constater qu'il nous est extrêmement facile de soigner des personnes qui ont la foi. Parmi les cas les plus difficiles que j'ai eu, il y a les prêtres dépressifs. J'aimerais conclure en disant qu'il existe sûrement des points communs entre l'exorciste et le psychiatre, mais aussi entre le psychiatre et le médecin traditionnel.

Réponse : – Je vous remercie. Il y a vraiment un besoin d'entente réciproque et nous découvririons ainsi un monde nouveau, ce qui serait d'une grande aide pour les malades. Il y a des choses qu'on a du mal à croire : un jour, le père Candido procédait à un exorcisme sur une jeune femme, étudiante à l'université, qui présentait des symptômes certains de possession diabolique, mais aussi des indices de déséquilibre psychique. Le père Candido demanda de l'aide à un

ami psychiatre, il lui donna certains détails sur le cas, et mis au point un rendez-vous. Le psychiatre avait un grand bureau, c'est pourquoi la jeune femme qui était assise en face de lui, se trouvait à une certaine distance. À la fin de la rencontre, le psychiatre lui dit : « Mademoiselle, vous prendrez ces remèdes », et il commença à écrire son ordonnance. À ce moment-là, un fait étrange se produisit : sans bouger de sa chaise, la jeune femme allongea le bras, qui devint long, très long, sous les yeux éberlués du psychiatre (« presque deux mètres », dira-t-il après). Elle s'empara de l'ordonnance que le médecin était en train d'écrire, la froissa et la jeta dans la corbeille à papiers en disant d'une voix sombre : « Ces choses ne me sont pas utiles. » Le père Candido riait de bon cœur en me narrant l'épouvante de son ami qui, par la suite, ne voulut plus rien savoir, ni de ce qui concernait cette jeune femme ni d'aucun autre patient de l'exorciste.

Ce sont des faits dont un exorciste ne s'étonne pas : il en voit continuellement. Il serait bon que le psychiatre en ait connaissance aussi, pour pouvoir avancer dans ce qui est de sa compétence.

Question : – Avant tout, je tiens à remercier dom Amorth pour ce qu'il vient de nous dire. Ma question est strictement d'ordre technique, et ne concerne que la fonction du psychiatre dans un cas semblable. J'aimerais savoir quelles sont les responsabilités de l'individu ; quels sont les intérêts du démon ; les causes qui sont à l'origine de la possession diabolique.

Réponse : – Il s'agit de trois questions très intéressantes et je regrette de devoir donner des réponses en si peu de temps. Je commence par la dernière ques-

tion, qui éclaire aussi la première. Il y a quatre raisons pour lesquelles on peut tomber dans un état de possession diabolique ou de troubles d'origine maléfique ; deux des causes sont innocentes, raison pour laquelle il n'y a pas de responsabilité ; deux sont coupables et, là, la responsabilité humaine est évidente.

1. Il peut s'agir d'une simple permission de Dieu – comme Dieu peut permettre une maladie. Le but est de donner à la personne en question une occasion de purification et de mérites. Je pourrais faire une longue liste de saints et de béatifiés qui ont subi des périodes de possession diabolique (Sainte Gemma Galgani, la bienheureuse Angèle de Foligno, le bienheureux dom Galabria...). Il peut s'agir aussi seulement de troubles maléfiques, comme des coups, des chutes et des choses semblables ; nous en avons des exemples célèbres dans la vie du curé d'Ars et du padre Pio.

2. La cause peut être due à un maléfice que l'on subit : il n'y a pas de faute de la part de la personne qui en est la victime, mais de la part de la personne qui le provoque. Même l'être le plus innocent (par exemple, un enfant encore dans le sein maternel) peut être frappé par un maléfice. Ce qui se définit ainsi : *faire du mal par l'intermédiaire du démon*. Ce maléfice peut être mis en œuvre de nombreuses façons : sort, ligature, malédiction, mauvais œil, macumba... Nous entrons là dans le grand domaine de la magie et de la sorcellerie, ce qui nous emporterait trop loin du sujet. Je me limite à dire que Dieu a créé l'homme libre, libre aussi de faire du mal aux autres. De la même manière que je peux payer un tueur pour supprimer un individu, je peux payer un associé du démon pour faire un maléfice contre quelqu'un.

3. La fréquentation de personnes et de lieux dangereux. Celui qui s'adresse à des mages, des cartomanciens, des sorciers ; celui qui participe à des séances spirites ou fréquente des sectes sataniques ; celui qui se voue à l'occultisme, à la nécromancie (y compris sous la forme d'écriture automatique, très répandue de nos jours) : tous s'exposent au risque de recevoir des influences maléfiques et d'être l'objet de possession (même si, la plupart du temps, ils n'en subissent pas les conséquences). La pleine responsabilité de l'individu est évidente dans ces cas, elle est même parfois provoquée avec une volonté déconcertante : par exemple, dans le cas d'un pacte de sang avec Satan.

4. La quatrième cause implique, elle aussi, la pleine responsabilité de l'individu. On peut tomber dans des maux d'origine maléfique, en persistant dans des fautes graves et multiples. Je pense qu'il s'agit du cas évangélique de Judas, dont il nous est dit à la fin : « Satan entra en lui. » J'ai eu le cas de jeunes drogués et, de plus, coupables de délits et de perversions sexuelles : fautes graves et persistantes qui les ont rendus esclaves du démon. J'ai pu noter aussi une grande difficulté à délivrer des femmes qui, en plus d'autres motifs qui avaient provoqué la possession, avaient pratiqué l'avortement.

Je réponds enfin à la deuxième question : quel est l'intérêt du démon ? Aucun intérêt, il agit par pure perfidie. C'est la véritable perfidie démoniaque, qui veut le mal pour le mal, même à ses propres dépens. Un jour, j'interrogeai un démon : « Tu paies, par une augmentation de peines éternelles, chaque souffrance que tu provoques chez cette personne. Tu as tout intérêt à t'en aller au plus tôt. » Voici ce qu'il me répondit : « Mes peines me sont complètement indif-

férentes ; il me suffit de faire souffrir cette personne et de la détruire. » Nous pouvons comprendre, bien que nous ne l'approuvions pas, le délinquant qui tue un homme pour le voler. Nous ne réussirons jamais à comprendre la perfidie du démon qui s'acharne contre l'homme, simplement parce qu'il croit contrarier Dieu, en faisant obstacle à ses plans de bonheur et de bien, mais à son propre détriment.

Question : – Au cours de ma longue expérience, je me suis toujours abstenu de faire des recherches sur ce qui est étrange, mais j'ai toujours voulu actualiser mes connaissances. Aujourd'hui, je suis avec vous ici, invité par mon cher ami, le Dr Tamino ; et, pourtant, j'ai pris beaucoup de notes et de nombreuses questions m'ont assailli. Je n'en citerai que quelques-unes. Avant tout, il est hors de doute que le psychiatre doit avoir, plus que d'autres, la conscience des innombrables limites de sa science. Je me souviens d'un grand chercheur français qui parlait du mérite de l'ignorance ou plutôt du mérite que l'on a à se considérer comme ignorant ; lorsque quelqu'un pense être un savant, il n'apprend plus rien. J'aimerais avoir quelques précisions de plus au sujet de la possession et des maléfica. Et aussi, en ce qui concerne la collaboration que l'on désire obtenir de la part du possédé pour qu'il guérisse, j'aimerais savoir ce que cela signifie. J'ai eu des expériences de ces possessions, et j'aimerais avoir l'avis des autres aussi, parce que, entre les formes de possession que j'ai rencontrées et ce dont j'ai entendu parler ici, il y a peu de choses en commun.

Réponse : – Je vous remercie. Il est certain que le peu de temps dont je dispose ne me permet pas de

répondre de façon exhaustive à des questions aussi profondes. Ce que j'ai dit ne coïncide pas avec votre expérience ? Une confrontation serait intéressante, mais je vais me limiter à une observation de fond : dans les faits d'origine naturelle, on note une répétitivité, c'est pourquoi il est possible de formuler des lois, des critères, même dans le domaine médical ; et, ainsi, à partir de l'expérience, la science se crée. Dans notre cas, ce n'est pas possible. Non. Il n'y a pas deux cas semblables. Parmi les exorcistes eux-mêmes, les expériences sont tellement différentes qu'il est parfois difficile pour eux de s'entendre.

Quelques mots de plus au sujet de la possession, qui est la forme la plus grave. Le démon est pur esprit ; en réalité, c'est une force démoniaque qui prend possession d'une personne, qui parle et agit, en se servant des organes de cette personne, mais avec des connaissances et la force du démon. C'est pourquoi la personne peut révéler des choses occultes ; elle peut parler toutes les langues ou des langues que nous ne connaissons pas ; elle peut manifester une force extraordinaire, inconcevable humainement. Un de mes amis, exorciste à Rome il y a très longtemps, était en train d'exorciser un jeune homme dans une église. À un moment donné, ce dernier s'est levé et a commencé à s'élever encore et encore, jusqu'à ce que sa tête touche le plafond de l'église. Imaginez la terreur de ceux qui étaient présents, la peur qu'ils ont eue que cette personne qui leur était chère, soit précipitée d'un seul coup au sol et s'écrase. L'exorciste a fait un geste pour les rassurer et a poursuivi imperturbable, comme si de rien n'était. À la fin des prières, ce jeune homme est redescendu lentement et, à la fin de l'exorcisme, il était assis à nouveau à sa place. Il ne

s'était rendu compte de rien. Ce sont des phénomènes qui, surtout lorsqu'ils sont mis en relation avec le contexte dans lequel ils se sont passés, ne peuvent pas avoir une explication naturelle.

Il est plus difficile de voir les relations avec des maléfica. La Bible nous le dit déjà dans le livre de l'Exode, quand elle décrit les faits miraculeux accomplis par Moïse devant le Pharaon, sur ordre de Dieu et avec la force divine, et ceux accomplis par les mages, avec la force du diable : l'eau changée en sang, le bâton en serpent, l'invasion de grenouilles... Le démon a aussi le pouvoir de provoquer des maladies. Jésus a guéri tant de sourds et de muets qui étaient victimes de ces maux. Un jour, il a guéri un sourd-muet, en chassant de lui le démon : dans ce cas, le mal était bien dû à la présence démoniaque. Le père Candido a guéri tellement de maladies, grâce à ses exorcismes, y compris des tumeurs au cerveau ! Il m'est arrivé souvent de faire disparaître des kystes aux ovaires, à la veille même de l'opération. Naturellement, ce sont des choses qui n'arrivent qu'aux personnes déjà affligées par des maux d'origine maléfique. L'Évangile suggère le critère suivant : aux fruits, on reconnaît l'arbre. Les médecins eux-mêmes, souvent, essaient un remède et s'ils voient qu'il convient, ils poursuivent le traitement ; dans le cas contraire, ils le changent. De mon côté aussi, je suis généreux dans l'administration des exorcismes et je me fie ensuite à la réaction qu'ils provoquent pour les poursuivre ou non.

Un mot encore sur la collaboration que l'on attend du possédé. Ici, nous nous trouvons sur un terrain où le seul remède est la prière et l'intervention divine. Nous demandons donc à celui qui souffre de maux

d'origine maléfique, de se mettre en règle avec les lois de Dieu (souvent, le point de départ est une bonne confession), d'intensifier la prière et la fréquentation des sacrements, d'approfondir sa culture religieuse. Et ces moyens de grâce ordinaires ne sont pas uniquement une aide, mais parfois ils suffisent à faire cesser les troubles.

Question : – Existe-t-il des possessions plus ou moins graves ? Le démon peut-il distribuer des pouvoirs, des bénéfiques ?

Réponse : – Il existe une gamme très large de possessions diaboliques, différentes par l'intensité, comme par les manifestations. Une jeune fille de quinze ans vint me voir, après avoir, quelques jours auparavant, assisté, par curiosité, à un rite satanique. Une fois rentrée à la maison, elle devint furieuse, donnant des coups de pieds et griffant ses proches qui tentaient de la calmer, leur crachant dessus. Quelques minutes d'exorcisme suffirent pour la délivrer complètement. À d'autres occasions, par contre, diverses causes s'ajoutent, à diverses périodes de la vie, et lorsque la personne va chez l'exorciste, il faut alors soigner toute une série de blessures et, pour cela, il faut des mois, très souvent des années, pour parvenir à la délivrance.

On constate aussi de grandes différences dans les manifestations extérieures. Voici deux cas extrêmes : certains deviennent furieux, avec une force herculéenne, crient et cherchent à s'en prendre physiquement à ceux qui sont présents ; mais j'ai eu deux cas d'immobilité complète et de silence absolu, avec une absence totale de réactions externes. C'est pourquoi il faut, là, beaucoup d'expérience et le concours de

nombreux éléments pour comprendre qu'il s'agit d'une possession proprement dite. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour toute une série intermédiaire de possessions diverses. Pour tous, la souffrance est présente, mais la situation de celui qui peut accomplir totalement ses devoirs professionnels et familiaux, et faire en sorte que personne ne vienne à connaître son mal, est tout à fait différente de celle de la personne qui n'est pas en mesure de faire quoi que ce soit, qui a besoin d'une assistance continue, raison pour laquelle elle ressent un dégoût mortel de la vie.

Passons à l'autre question : oui, le démon peut donner des pouvoirs et des bénéfices. C'est ce qu'il fait, par exemple, avec tous les mages et les sorciers : pouvoir de divination et de provoquer des troubles ; il peut même donner des avantages matériels : richesse, succès, plaisir. Mais vu que le démon ne peut faire que le mal et vouloir le mal, à ses dons il ajoute toujours de grandes souffrances. C'est pourquoi ceux qui demandent ses dons à Satan font une mauvaise affaire : ils vivent un enfer sur cette terre et, s'ils ne se convertissent pas, un autre enfer dans l'autre vie.

Question : – Prenons le cas d'une personne possédée qui souffre d'un mal physique tel qu'une intervention chirurgicale soit requise ; quelles en seront les conséquences ? Il peut y avoir contradiction entre l'exorciste et le médecin, avec un dommage évident pour le patient si l'exorciste maintient qu'il s'agit d'un mal d'origine maléfique, à traiter par des exorcismes, et que le médecin, de son côté, pense qu'il s'agit d'un mal naturel, à soigner par la médecine.

Réponse : – Il est possible qu'il y ait des surprises, mais il n'est pas possible qu'il y ait des contradictions

entre le médecin et l'exorciste. C'est du moins mon expérience personnelle, et celle des exorcistes que je connais.

Concernant les surprises, j'ai vu quelques cas où le chirurgien ayant procédé à l'opération, n'a pas pu constater les maladies dont les analyses, l'échographie, le scanner, l'IRM, avaient rendu compte. Dans certains cas le mal existait bien (par exemple un kyste), mais il s'est reformé immédiatement après l'opération. Ces cas sont, cependant, très rares.

Des contradictions entre exorcistes et médecins je n'en ai jamais rencontrées, sûrement pour la simple raison qu'ils opèrent sur des terrains différents. Jamais je ne me suis permis de donner mon avis à un médecin ou, du moins, d'interférer dans les décisions qu'il avait prises. Tout au plus ai-je rencontré des cas où je suspectais des maux d'origine maléfique et où j'espérais que l'intervention chirurgicale serait évitée ; et, de fait, il se produisait des changements dans les résultats des analyses, raison pour laquelle les chirurgiens décidaient de ne pas intervenir. Je peux dire que, de nombreuses fois, je me suis trouvé dans une situation de collaboration avec les médecins, sans que jamais nous nous soyons rencontrés, et sans qu'ils soient même au courant de mon existence, ou du fait que j'exorcisais leur patient. Je pense que ceci est un facteur d'entente important, même s'il est inconscient : le respect réciproque ; chacun agissant sur son propre plan, la rencontre se faisant à travers les bienfaits que le malade reçoit, soit des médecins, soit des exorcistes.

Question : – Il s'agit d'une pure curiosité personnelle : Je voudrais savoir ce qui vous a poussé à choi-

sir ce type d'activité, et si vous avez subi des dommages personnels. Et, avant tout, j'aimerais savoir si chez les personnes qui subissent des maux d'origine maléfique, la culture et le milieu ont une influence ; par exemple, quelqu'un qui vit à Londres ou quelqu'un qui vit dans une tribu africaine.

Réponse : – Je pense qu'il est très important de pouvoir apporter ces précisions. La culture personnelle, et le milieu, plus ou moins évolué, dans lequel on vit, n'ont aucune influence, ni sur les troubles éventuels, ni sur les remèdes que les personnes vont chercher auprès des exorcistes ou des mages et des sorciers. Nous – comme eux de leur côté – recevons la visite d'ouvriers, de paysans, de femmes sans profession, de professionnels, industriels, hommes politiques... Un ingénieur, spécialisé en électronique, est venu me voir ; il avait payé quarante-deux millions de lires une amulette (un sachet contenant une ficelle pleine de nœuds) qui aurait dû le délivrer de tous ses problèmes. Le progrès technique et la culture n'ont aucune influence ; nous rencontrons ce fait partout : en Angleterre comme en Italie, aux Etats-Unis comme en Afrique ou en Inde.

La religion elle-même a très peu d'influence et subsiste tranquillement avec les diverses formes de superstition, bien qu'elle les combatte comme péché d'idolâtrie. Les gens vont à l'église, puis chez le mage, tout naturellement. Nous savons bien que dans le monde le plus évolué techniquement, la page des quotidiens qui est le plus lue, c'est l'horoscope ; on a établi des statistiques précises à ce sujet. N'oublions pas que la lutte contre le diable et contre les esprits maléfiques a toujours existé, chez tous les peuples, et bien avant l'existence du peuple hébreu. Bien sûr,

chacun suivait les convictions et les méthodes de son milieu culturel. L'avènement du christianisme et des autres grandes religions a eu très peu d'influence sur une telle mentalité.

Je vais répondre maintenant à la question de savoir comment je suis devenu exorciste. Par hasard. Il ne s'agit pas d'un choix. J'étais allé rendre visite au cardinal Ugo Poletti, simplement pour le plaisir de le saluer et de lui tenir compagnie agréablement, en plaisantant à ma façon, lorsque, durant notre entrevue, j'eus l'occasion de dire que je connaissais le père Candido Amantini. « Vous connaissez le père Candido ? Malade comme il est, il a vraiment besoin de quelqu'un qui lui vienne en aide ! » Le cardinal se mit soudain à lui écrire un mot (dans lequel, évidemment, il me conférait le pouvoir d'exorciser, sans se préoccuper de mes protestations).

J'ajouterai aussi que je n'ai jamais subi aucun dommage personnel. Je traite le diable avec autorité parce que c'est lui qui a peur de moi, et de tout homme créé à l'image de Dieu. Il a d'autant plus peur d'un chrétien que, depuis son baptême, celui-ci est marqué par l'empreinte de la Sainte-Trinité.

Question : – Tous parlent sans cesse des démons. Pourquoi ne pas parler des bons esprits ? Et pourtant ils existent, eux aussi ?

Réponse : – Vous avez raison. Le démon a toujours fait « la Une », l'ange, très peu. Il me vient en mémoire ce proverbe chinois, devenu à la mode même chez nous : « Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui grandit. » Les anges existent, ils sont bien plus actifs que les démons. Nous constaterons dans l'autre vie de combien de dangers, même

matériels, ils nous ont protégés. Quand je pense, par exemple, aux imprudences et aux risques encourus pendant quarante ans de conduite automobile pas toujours orthodoxe, je dois vraiment remercier mon ange gardien. Se rendre compte du bien est plus difficile que de se rendre compte du mal. Dans le domaine des maux physiques aussi : nous nous lamentons si nous avons mal (par exemple mal aux dents) et nous ne pensons pas à tous nos organes qui fonctionnent bien.

Je vous remercie de cette question qui me donne l'occasion de rappeler que les anges existent : ils nous défendent contre les dangers, ils nous donnent les bonnes inspirations, ils nous aident à supporter nos peines, ils nous soutiennent dans l'adversité. C'est tout à fait injuste de ne pas en parler.

Question : – Encore une question sur l'action du démon. Il n'a certainement pas intérêt à rencontrer un exorciste. J'aimerais savoir si les possédés viennent à vous spontanément ou parce qu'ils y sont contraints.

Réponse : – La personne possédée souffre, et elle désire aller chez l'exorciste pour être guérie, c'est-à-dire délivrée. Il est cependant vrai qu'elle rencontre des difficultés, surtout au dernier moment. Dans de nombreux cas, les victimes ne parviennent pas à venir si elles ne sont pas aidées. Pendant les exorcismes, le démon se déchaîne plus qu'à aucun autre moment. Et donc, les troubles débutent, bien avant de commencer l'exorcisme. Il y a des possédés qui arrivent chez moi sereinement et ne présentent pas de difficultés au début ; il y a ceux qui arrivent déjà en état de transe, et qui sont traînés de force au dernier moment ; il y a celui qui, alors qu'il attend, voudrait s'enfuir, et

fuirait s'il n'était pas retenu. Et il y a aussi celui qui, parti de la maison pour voir l'exorciste, n'y arrive pas et change de direction. Mais, dans pratiquement tous les cas, les personnes s'en vont sereines, à la fin de l'exorcisme, heureuses d'être venues. Dans quelques cas cependant, et bien que se rendant compte des avantages de l'exorcisme, certaines personnes éprouvent beaucoup de souffrance pendant qu'on les exorcise, et s'en vont en déclarant : « Je ne reviendrai plus jamais ici. » Ce sont pourtant ces personnes-là qui sont les plus fidèles aux nouveaux rendez-vous.

J'ajoute que l'aide que le possédé s'apporte à lui-même est très importante (par les prières, la fréquentation des sacrements...) de même que l'aide qu'il reçoit des autres (bénédictions, prières de délivrance, etc.).

Question : – La collaboration de la personne possédée est-elle si importante ? Avec une présence extérieure qui ne dépend pas d'elle, elle devrait pouvoir être délivrée.

Réponse : – Oui, sa collaboration est très importante. J'ai l'habitude de dire, maintenant que, tous, vous êtes experts de ces choses, que c'est un peu comme délivrer un drogué : s'il collabore, il peut guérir ; dans le cas contraire, non. Je dis même à l'intéressé : la lutte et la victoire sur le démon, c'est toi qui la conduis ; c'est toi qui te délivre, je peux seulement t'aider. Parce que, là, il faut l'aide de Dieu : celui qui délivre, c'est le Seigneur. Et l'on obtient cette aide si l'on prie et si l'on supprime les obstacles éventuels à la grâce : par exemple, si l'on vit dans le péché, ou si l'on nourrit une rancœur et que l'on ne veut pas pardonner, ou si l'on a commis une grave

injustice que l'on doit réparer. Pour obtenir l'aide de Dieu la prière est fondamentale. Je répète souvent que le plus grand obstacle qu'un exorciste rencontre, c'est la passivité des gens, la prétention d'être délivré sans aucun effort personnel.

Question : – Je voudrais revenir sur les types de phénomènes dont on a parlé, comme la glossolalie, la lévitation, etc. Ce sont des faits qui ne me frappent pas parce que je les ai observés dans un tout autre contexte que celui de la possession diabolique ; on en trouve des descriptions dans la littérature psychanalytique aussi. Jung en parle et en donne une explication, formant l'hypothèse de forces et d'énergies qui se libèrent. Il me semble que vous faites une distinction entre les phénomènes démoniaques, les phénomènes paranormaux et les phénomènes psychiatriques. Cette distinction se fonde-t-elle sur une diversité de phénoménologie, mais avec une substantialité énergétique égale, ou s'agit-il d'une diversité substantielle, dans laquelle on libère une énergie tout à fait différente, d'une autre nature ?

Réponse : – La différence est substantielle parce qu'il y a une différence substantielle de cause. Lors des phénomènes de nature maléfique, la cause est la présence du démon et l'énergie éventuelle qui est libérée provient du démon. C'est pourquoi la prière et les exorcismes sont les seuls qui puissent avoir un effet et guérir de ces troubles. Si les exorcismes ne sont pas efficaces et que les maux persistent, cela veut dire que la cause est tout autre : psychique ou parapsychologique. C'est la raison pour laquelle il ne s'agit pas d'une énergie d'intensité différente, mais bien d'une énergie de nature et de provenance différente.

Question : – Dans le cas que vous avez déjà mentionné, celui du soulèvement d'un grand poids, il me semble avoir compris que, selon vous, il n'y a pas une intensité de force différente, mais qu'il s'agit d'un phénomène de nature autre.

Réponse : – C'est exact. Nous touchons du doigt au cœur de la difficulté à vouloir classer certains phénomènes. Car même si la phénoménologie peut être semblable, la cause, elle, peut être substantiellement différente. C'est pour cela que j'ai cité l'exemple biblique de Moïse qui, grâce à la force de Dieu, accomplissait les mêmes prodiges que ceux faits par les mages en utilisant la force du diable. Nous pouvons nous trouver face à deux phénomènes identiques : l'un de caractère maléfique et l'autre de caractère parapsychologique. Comment en distinguer la cause ? Avant tout, par les modalités. Par exemple, si une personne manifeste une force anormale seulement pendant les exorcismes. Et également, s'il y a d'autres phénomènes qui sont sujets à suspicion : si pendant l'exorcisme, cette personne-là réagit comme si elle était brûlée, lorsqu'on l'asperge d'eau bénite. Ceci n'arrive sûrement pas aux personnes qui subissent des phénomènes de caractère parapsychologique. J'ajoute aussi : l'efficacité des moyens de traitement. Si une personne agit sous l'influence de pouvoirs maléfiques, les exorcismes ont une influence sur elle, et les autres remèdes de caractère naturel n'ont aucune influence. La science médicale et les pouvoirs parapsychologiques (comme la pranothérapie) ont une influence sur des maux d'origine naturelle, mais n'ont aucune influence sur des maux d'origine maléfique. À cause de cela, aussi, on peut constater que la différence est substantielle, elle n'est pas seulement d'ordre phénoménologique.

CHAPITRE VII

QUAND FAUT-IL AVOIR RECOURS À L'EXORCISTE ?

On dit souvent que le diable est content si on ne parle pas du tout de lui ; il peut, ainsi, opérer sans être dérangé ; ou encore, qu'il est très content si nous en parlons trop, le faisant ainsi presque apparaître comme le protagoniste de l'histoire. Pour ma part, je pense qu'il est nécessaire d'en parler, parce qu'il existe et qu'il est en pleine activité ; mais il faut en parler de façon juste, avec des idées claires, selon ce qu'enseigne la Bible. Il ne sert à rien d'en parler de façon erronée, par exemple en le ridiculisant et en effrayant les gens, comme les médias le font trop souvent, surtout ces derniers temps, depuis qu'on s'est aperçu que le démon faisait recette.

L'exorciste, dernier recours

C'est un fait que, de nos jours, la demande d'exorcistes (inconnue, il y a quelques années seulement) est énorme et, si nous ne sommes pas attentifs, si nous ne mettons pas à profit les dispositions ecclésiastiques, cette recherche d'exorcistes, elle-même, peut devenir une forme de superstition, comme lorsqu'on se tourne vers les sorciers. Au départ, je ne cesserai de le répé-

ter, il y a toujours un manque de foi, joint à la plus grande ignorance religieuse. À la fin d'une réunion des exorcistes des Pouilles, le 8 juin 1995, à Martina Franca, un feuillet fut distribué, qui contenait, entre autres, deux données intéressantes : le nombre de catholiques italiens ayant une conscience explicite de l'Église – telle qu'elle doit être – et, qui plus est, appartiennent à cette Église, est inférieur à quatre millions (cf. F. Garelli : *Religion et Modernité*, dans AA. VV = *La religion des Européens*, Turin, 1992). Par contre, tout le monde est au courant maintenant du résultat de l'enquête du Pr Cecilia Gatto Trocchi, selon laquelle le nombre d'Italiens fréquentant sorciers, cartomanciens ou autres, dépasse les douze millions. Moins de quatre millions d'une part, plus de douze millions de l'autre : il ne semble pas qu'il faille considérer le ministère de l'exorcistat comme une pastorale mineure.

Il est vrai aussi que l'enseignement de base ne peut, et ne doit pas, être demandé aux exorcistes, mais à ceux qui font la catéchèse, prêtres et laïcs. Et c'est sans doute là qu'il y a une carence. Voilà pourquoi nombreux sont ceux qui s'adressent aux exorcistes pour des motifs inadéquats, alors qu'ils n'en ont aucun besoin. Il m'arrive souvent de répéter que, face aux diverses épreuves de la vie, l'exorciste doit être la dernière personne à qui penser.

Quels sont les cas les plus courants, pour lesquels les gens cherchent anxieusement un exorciste comme dernier recours à leurs problèmes ? Je n'indiquerai que les cas les plus fréquents :

– Pour des raisons de santé, lorsque la personne, elle-même, ou une personne qui lui est chère, a une maladie jugée incurable par la médecine.

– Pour des raisons affectives, lorsque l'épouse ou l'époux abandonne le conjoint, pour aller vivre avec quelqu'un d'autre : « Nous nous aimions tellement, on nous a jeté un sort. » Ou lorsqu'un fils ou une fille tombe amoureux d'une personne qui, aux yeux des parents, ne convient absolument pas à leur rejeton. Là encore, la même cause est invoquée : « Forcément, on lui a jeté un sort. »

Et ceci est encore plus évident dans les cas – sans doute les plus fréquents – où l'on s'est laissé dire (peut-être par un sorcier, une cartomancienne ou un soi-disant voyant), que « oui, vraiment, on vous a jeté un sort ». On peut ajouter les cas où le caractère d'une personne de la famille change (mari, épouse, fils...) : « Il est certainement possédé. » Ou bien lorsque la situation économique se détériore. Je pourrais continuer ainsi très longtemps.

Que faire dans ces cas-là ? Que faut-il conseiller ? C'est sans doute une erreur de se précipiter à la recherche d'un exorciste. Le premier pas à faire est certainement de se précipiter dans les bras de Dieu : la prière, la confiance en Dieu et en sa Providence, la disponibilité à accepter la volonté divine comme elle se présente, selon les circonstances.

Si une personne est vraiment convaincue d'être frappée par des maux d'origine maléfique, la première réponse à donner est celle de Paul VI : « Tout ce qui nous défend contre le péché nous défend contre le Malin », et donc le recours aux moyens ordinaires de la grâce, ainsi qu'il l'a été rappelé dans la lettre que la Congrégation de la Foi envoyée aux évêques, en 1985 : « Les pasteurs peuvent se servir de cette occasion qui leur est offerte, pour rappeler ce que la tradition de l'Église enseigne au sujet de la fonction propre

aux sacrements, à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, des Anges et des Saints, notamment dans la lutte spirituelle des chrétiens contre les esprits malins. » Un chemin de conversion et de prière est nécessaire dans chaque cas.

Le chemin à suivre

Ce chemin de conversion et de prière doit aussi être suivi, tout au moins par un prêtre – qui peut être le confesseur habituel ou le directeur spirituel –, mais également par une communauté dont il est très utile d'obtenir l'aide ; je pense qu'il y a une carence impardonnable si la communauté paroissiale n'est pas en mesure de fournir une aide dans ce domaine. Je dis souvent que, dans l'ordre de l'efficacité et du recours, les exorcismes arrivent à la dernière place.

1. Avant tout autre chose, *il est nécessaire de vivre dans la grâce* et d'éliminer les obstacles à la grâce. C'est pourquoi la première des choses à faire est toujours une bonne confession. Si l'on vit dans un état ordinaire de péché, il faut remédier à cette situation. S'il y a un obstacle à la grâce (le plus fréquent étant de ne pas pardonner du fond du cœur), il faut l'éliminer.

2. Il faut *vivre l'eucharistie*, dont je rappelle les trois aspects : la messe, la communion, l'adoration eucharistique. Nous devons dire clairement que les quatre moyens déjà cités, et le suivant, ont bien plus de force et de valeur qu'un exorcisme. Les gens sont, le plus souvent, paresseux : ils veulent que les autres interviennent et les délivrent de leurs problèmes ; or ce qui manque dans la plupart des cas, c'est l'implication personnelle.

3. Il faut *prier*. Il est logique que tous ces moyens soient utilisés, non pas successivement, mais en fonction de la nature de chacun ; c'est pourquoi la prière doit être quotidienne, faite avec foi, et on doit y consacrer un certain temps. Toutes les prières sont bonnes, même celles que l'on invente. Les prières bibliques ont une efficacité particulière évidente (les psaumes, les cantiques), de même que le Rosaire qui a, vraiment, un pouvoir incroyable.

Avec ces trois moyens, et sans exorcisme, on peut se libérer de maux d'origine maléfique et de la possession elle-même. Par contre, il est impossible de se délivrer par les exorcismes seuls, sans le recours à ces moyens. On peut faire une exception uniquement quand une personne voudrait utiliser ces moyens, et s'efforce de les utiliser, mais en est empêchée par le démon. Il est nécessaire alors de l'aider et il faut utiliser les deux derniers moyens.

4. *Les prières de libération*. Elle ont un double effet, c'est pourquoi elles sont parfois plus efficaces que les exorcismes. En général, on fait des prières de guérison et de délivrance. Dans les cas ne nécessitant pas une guérison, elles sont particulièrement adaptées. Ensuite, à partir des prières de libération, on note les réactions qui s'ensuivent et les résultats, et l'on se rend compte si des exorcismes sont ou non nécessaires. S'il n'y a pas de réactions aux prières de délivrance, ils ne devraient pas y en avoir non plus aux exorcismes ; en un mot, il ne s'agit pas de maux d'origine maléfique, mais de maux qui doivent être traités par la médecine. D'autre part, dans les cas considérés comme « mineurs », ces prières peuvent être suffisantes pour la délivrance, les exorcismes étant réservés seulement aux cas les plus graves.

5. *Les exorcismes.* L'exorcisme n'a pas comme seul but de chasser les démons, il est également profitable contre l'influence du Malin, d'où son utilisation dans les cas de possession, mais également d'influence démoniaque. Ceci est clairement expliqué dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (cf. paragraphe 1673). Mais pour procéder à un exorcisme, il faut se trouver devant un cas sérieux, avec des symptômes tels qu'ils suffisent à faire suspecter la présence ou l'influence maléfique, même si la certitude ne dérive ensuite que de l'exorcisme lui-même, qui sert de diagnostic : on note les réactions durant ledit exorcisme, les effets qui en découlent, et l'évolution des symptômes après une série d'exorcismes.

Comme nous l'avons déjà dit, les demandes d'exorcismes étant aujourd'hui exagérées et souvent inutiles, chaque exorciste a sa propre méthode de sélection avant de donner un rendez-vous, et encore plus avant de procéder à un exorcisme. Pour ma part, je demande d'abord que la personne ait une vie de prières et fréquente les sacrements comme il se doit et, de plus, qu'elle me soit présentée par un prêtre ou par un groupe de prières, après une série de prières de libération. Parfois les symptômes qui me sont rapportés me suffisent. Je tiens cependant compte de la tendance qu'ont les gens à exagérer, dans le but d'obtenir un rendez-vous.

Le démon est malin. Bien sûr, il ne faut pas être crédule et croire trop vite à une présence diabolique. Mais il est vrai aussi que le démon fait tout pour se dissimuler et qu'il peut se manifester sous des formes très différentes. Il suffit de penser aux possédés de l'Évangile : le possédé de Gérasa est en fureur, il a une force herculéenne, il agresse les gens ; le jeune au

pied du Tabor a des manifestations qui le font passer pour un épileptique, il n'est pas violent, mais il a des tendances autodestructrices ; la femme voûtée et le sourd-muet peuvent apparaître comme de simples malades, mais Jésus a vu quelle était la cause de leurs maux : la présence du démon.

J'ai rencontré aussi des cas de possession dénués de symptômes extérieurs pendant l'exorcisme.

Je pense que maintenant il n'est pas difficile de répondre à la demande : quand faut-il avoir recours à l'exorciste ? Lorsqu'il n'y a pas d'explications humaines aux maux qui affligent le patient ; lorsqu'un chemin de conversion, de prières, une série de prières de délivrance n'ont pas abouti à l'effet désiré, mais ont mis en évidence des réactions croissantes non explicables naturellement ; quand on a observé des motifs de suspicion, comme je l'ai exposé dans le chapitre sur l'entrevue avec les psychiatres, ou lorsque des phénomènes étranges et non explicables ont été notés. Il faut alors avoir recours à l'exorciste.

Cependant il faut toujours, même pendant les exorcismes et une fois que la guérison et la délivrance ont été obtenues, que la personne vive pleinement sa vie chrétienne, soit extrêmement fidèle à la prière, à la messe, aux sacrements, à l'enseignement religieux. Si ceci fait défaut – tous les exorcistes ont pu le constater –, les libérations sont provisoires et les rechutes douloureuses.

CHAPITRE VIII

SAINTS ET DÉMONS

Au cours des interviews, à la télévision, dans les journaux, on me demande souvent quels dons particuliers doit avoir un exorciste, quels moyens il utilise pour délivrer les possédés. Et je dois sans doute décevoir lorsque je réponds que l'exorciste n'a aucune qualité particulière, aucun moyen extraordinaire : sa seule force réside en Jésus. Il faut rappeler la très belle déclaration que Pierre fait devant le Sanhédrin, lorsqu'il est arrêté – épouvantable délit ! – pour avoir guéri un estropié. Quelle force a-t-il utilisée ? Quel est son mystérieux pouvoir ? Pierre le proclame à haute voix : « C'est par le nom de Jésus Christ que cet homme se présente devant vous parfaitement guéri. Il n'existe pas d'autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés » (Actes 4, 10-12).

« En mon nom, vous chasserez les démons »

Nous tous, exorcistes, nous voyons bien la puissance qu'il y a dans l'invocation de la Passion du Christ, valeur salvatrice par excellence, sur laquelle insiste la Bible. Nous constatons à quel point est efficace l'invocation de la puissance de son sang, de

ses plaies, de sa croix, de sa mort et de sa résurrection, de son côté ouvert.

Avant tout, nous invoquons l'Esprit saint, pour que rien n'advienne sans son intercession. Nous invoquons la Sainte et Bienheureuse Vierge Marie, elle qui écrase la tête de Satan et qui concède toute grâce. S'il existe encore quelque théologien ne croyant pas que Marie est médiatrice de toute grâce, qu'il se mette à pratiquer l'exorcisme, et il touchera cette vérité du doigt. Nous avons l'aide des anges et des archanges, tout particulièrement saint Michel, prince des légions célestes. Nous avons aussi l'aide des saints, ce qui nous surprend parfois. À plusieurs reprises, des cas de possession ont été résolus par l'intercession d'un saint qu'on n'avait jamais invoqué, envers qui personne, dans l'assistance, n'avait une dévotion particulière, mais qui, à un moment donné, faisait sentir sa présence au beau milieu de l'exorcisme. À partir de ce moment-là, il était invoqué pour résoudre le cas.

En ce qui concerne les saints, j'aimerais ajouter quelque chose : sans doute est-ce un rêve, mais j'aimerais tellement être l'incitateur d'études historiques qui n'ont jamais été faites. Dans le premier chapitre déjà, j'ai souligné l'absence d'une histoire des exorcismes dans l'Église catholique, de Jésus Christ à nos jours. De la même façon, j'aimerais qu'on écrive une autre histoire qui s'appellerait *Saints et démons*, histoire de la lutte perpétuelle qui existe entre eux, et qui se résume à deux aspects, tous deux très intéressants : d'une part les tourments que les démons infligent aux saints, les persécutions, et souvent, aussi, les tortures physiques ; d'autre part, les victoires des saints. Car, comme exorciste, j'ai surtout été frappé par la fréquence et la facilité avec lesquelles les saints

ont libéré des personnes possédées. Ce sont des faits très fréquents, historiquement prouvés, que nous trouvons dans la vie des saints de tous les temps.

Durant les trois siècles où l'Église catholique a pratiquement mis de côté les exorcismes – raison pour laquelle nous sommes en manque d'exorcistes et de formation à l'exorcisme – les saints ont toujours libéré les personnes possédées. Si je me tourne vers le passé, je pense avec joie à saint Benoît. Il n'était pas exorciste, sans doute n'était-il pas prêtre non plus, et pourtant son efficacité contre le démon était si puissante, qu'Honorius III le proclama patron des exorcistes ; aujourd'hui encore sa médaille de protection contre le Malin est fort répandue. À une époque relativement récente, nous avons saint Jean Bosco, qui subit les terribles assauts du démon et est tellement efficace pour libérer les personnes possédées, parfois même par sa seule présence. Voici un cas qui s'est produit vers la fin de sa vie, le 4 juin 1885 : le supérieur d'une communauté religieuse de Caen envoya à dom Bosco une jeune femme affectée d'une possession démoniaque gravissime. À cette époque-là, dom Bosco pouvait à peine descendre célébrer la messe, à cause de son état de santé. Ce matin-là, il descendit cependant. Dès l'introït, c'est-à-dire au début de la messe, la personne se sentit complètement libérée.

J'arrive maintenant à mes expériences personnelles, et je ne peux pas faire moins que de m'attarder un peu sur le padre Pio.

Padre Pio, un grand combattant

Le padre Pio vient toujours à mon secours dans ce difficile ministère qu'est le ministère de l'exorcisme, fidèle à une vieille promesse qu'il m'a faite, il y a plus de quarante ans.

Celui qui connaît la vie du padre Pio sait quelles luttes continuelles il dut mener contre le démon, et combien de souffrances et de vengeances démoniaques il subit justement parce que son ministère consistait à lui arracher des âmes pour les donner au Seigneur. Ce fut une lutte incessante, dont on peut fixer quelques étapes fondamentales. Le padre Pio confiait, dans un précieux courrier envoyé à son directeur spirituel, le père Augustin de San Marco in Lamis, que « les apparitions diaboliques avaient commencé vers l'âge de cinq ans et que, durant presque vingt ans, elles avaient toujours été obscènes, sans forme humaine mais surtout bestiales ».

Le premier grand combat est raconté dans une vision qui remonte à l'époque où le padre Pio avait cinq ans. La date n'est pas certaine, mais il s'agit bien de cette époque-là : il était invité à lutter contre un homme horrible et « d'une hauteur démesurée, au point qu'il touchait du front les nuages ». Un personnage resplendissant était à ses côtés (sans doute saint Michel), qui l'exhortait à se battre avec ce géant monstrueux, l'assurant de son aide. L'affrontement fut terrible, mais le petit François (prénom de padre Pio) eut le dessus, grâce à l'aide de ce personnage mystérieux qui l'avait encouragé, personnage mystérieux et lumineux. Le géant horrible fut contraint de fuir, traînant derrière lui « une multitude d'hommes à l'aspect horrible, au milieu de hurlements, d'imprécations,

de cris étourdissants ». Ceci ne fut qu'un début, une vision prophétique de ce qu'allait être toute sa vie. (Les phrases entre guillemets sont toutes du padre Pio.)

Cet épisode – que le padre Pio a toujours tenu comme très significatif – prit fin avec ces paroles du personnage de lumière : « Celui contre lequel tu as combattu reviendra toujours à l'assaut. Tu dois combattre courageusement, en brave ; je serai toujours à tes côtés pour t'aider à l'abattre constamment. »

Bien que les tourments démoniaques n'aient jamais cessé, même sous forme visible et extraordinaire, il semble qu'il faille fixer une deuxième étape significative au moment où le Padre fut envoyé à Venafro, en octobre 1911. Il était un jeune prêtre à cette époque-là puisqu'il avait été ordonné le 10 août 1910 ; il devait se préparer, avec d'autres confrères, au ministère de la prédication. Mais il tombait si souvent malade que, parfois, il n'était même pas en mesure de célébrer la messe. Le Malin lui apparaissait « sous la forme d'un chat noir horrible, ou de jeunes filles nues qui dansaient de façon lascive, ou encore d'un bourreau qui le flagellait ».

D'autres fois, le démon lui apparaissait sous l'aspect de son supérieur, ou de saint Pie X, ou de différents saints ; parfois aussi sous la forme de l'ange gardien, ou de la Bienheureuse Vierge Marie, ou de saint François. Celui qui connaît ces procédés diaboliques sait combien cela est dangereux pour l'âme quand le démon cherche à se revêtir de sainteté. Le padre Pio offrait tout pour le salut des âmes. C'est à Venafro, à travers toutes ses luttes et ses souffrances, qu'il comprit la mission sacerdotale à laquelle Dieu l'appelait.

Une troisième étape peut être fixée à San Giovanni Rotondo. C'est là, durant cinquante ans d'effusion de sang provoquée par les stigmates, que le padre Pio arracha tant d'âmes à Satan. C'est là qu'a commencé à venir la foule de ses fils spirituels, foule qui s'est accrue d'années en années et a formé des groupes de prières. C'est ici qu'est née la « Casa Sollievo della Sofferenza » (la Maison du Soulagement de la Souffrance). En plus des luttes continuelles vécues dans la discrétion, on amenait à padre Pio des possédés sur lesquels il priait, souffrait, supportait coups et flagellations. La photo de son visage tuméfié par les coups a été suffisamment diffusée et publiée ; ce jour-là, il avait reçu une personne possédée, et pendant la nuit, Satan lui tapa la tête par terre à plusieurs reprises. Sauvé par ses confrères accourus à cause du bruit, on dut soigner son visage et lui faire cinq points de suture à l'arcade sourcilière.

Lorsque je rendis visite pour la première fois au padre Pio, en 1942, je ne pensais pas revenir le voir régulièrement pendant vingt-six ans. Après le lycée, j'eus ma licence en droit et j'entrai ensuite à la Pieuse Société Saint-Paul. Une fois ordonné prêtre, cela ne me suffit plus d'être fils spirituel de padre Pio. Je commençai à avoir moi aussi des fils spirituels, j'aurais voulu les lui amener tous et, en attendant, je les confiai à sa protection.

Voici comment j'obtins une promesse ; un beau jour, je lui dis : « Cher père, j'ai une immense faveur à vous demander. » Il m'encouragea à parler, se penchant vers moi avec un grand sourire. Je vidai alors mon sac : « J'aimerais que tous mes fils spirituels, présents et futurs, deviennent automatiquement aussi vos fils spirituels ; si vous les prenez en charge,

je suis tranquille.» Il sourit encore plus et ferma les yeux pour réfléchir brièvement. Puis il me dit : « D'accord, mon fils, j'accepte. » Je poursuivis : « Mais alors tous ceux-là ne vous appelleront plus *père Pio*, mais *grand-père Pio*. » Il rit de bon cœur à cette répartie, qui l'amusait vraiment. De toute façon, le padre Pio restera toujours pour tous *Padre Pio*.

De nombreuses années passèrent. Je me souviens de la dernière fois où je le vis, l'été 1968 (il mourut peu après, le 23 septembre de cette année-là). Cela faisait mal d'assister à sa messe, célébrée dans une chaise roulante, avec tant d'efforts. Il ne s'agissait plus seulement de la souffrance mystique de celui qui revit la Passion, mais également de la souffrance physique d'un homme qui n'avait plus de forces. Ses fils spirituels, éparpillés dans le monde entier, étaient innombrables et ils ont continué à se multiplier, même après sa mort. Ceux qui vont aujourd'hui à San Giovanni Rotondo restent stupéfaits de l'affluence des pèlerins ; ils sont encore plus nombreux que lorsque le padre Pio était en vie.

De mon côté, j'ai continué à compter sur lui et à le sentir près de moi, au cours des diverses responsabilités que j'ai assumées. Maintenant que je suis exorciste, j'ai la certitude absolue que tous ceux qui ont recourt à mes prières sont pris, sans qu'ils le sachent, sous la protection du padre Pio.

Il y eut des cas où la présence du Padre a été sensible. Mes patients ont parfois rêvé de lui, ils l'ont vu à côté d'eux, les soutenant dans leurs souffrances. À diverses occasions, durant l'exorcisme, c'est le démon qui a hurlé d'épouvante : « Qu'il s'en aille, ce moine ! Je ne veux pas de ce moine. » Ensuite, pressé par mes

questions, il était contraint d'avouer que le padre Pio était là, présent durant l'exorcisme.

Je dois ajouter qu'à présent, depuis que le Seigneur a rappelé à lui mon maître, le padre Candido, le 22 septembre 1992 (jour de la saint Candide et veille de la mort du padre Pio), lui aussi m'apporte son concours, et sa présence a aussi, à plusieurs reprises, contrarié l'action des démons. Le père Candido prenait le padre Pio pour un grand saint, et le padre Pio définissait le père Candido comme : « Un prêtre selon le cœur de Dieu. »

CHAPITRE IX

LA PRIÈRE DE LIBÉRATION AU SEIN DU RENOUVEAU

La Bible dit que la vie de l'homme sur cette terre est une lutte (Job 7, 1). Contre qui ? Paul est clair : contre les démons (Éphésiens 6, 12). Combien de temps durera ce combat ? Vatican II, aussi, est précis, reprenant les enseignements de Jésus : « L'histoire de l'humanité tout entière est traversée par une terrible lutte contre les puissances des ténèbres ; lutte commencée depuis l'origine du monde et qui durera, comme dit le Seigneur, jusqu'au dernier jour » (*Gaudium et Spe*, 37).

Le chrétien moderne a perdu le sens de cette lutte. Perdant ainsi la signification du péché, il est parvenu à une vie totalement immorale, que les cardinaux ont défini comme une « nuit éthique ». Il a atteint une ignorance et une absence de foi telles qu'une *nouvelle évangélisation* est devenue nécessaire, mais il ne sait plus par où commencer. Paul VI nous est venu en aide dans son célèbre discours sur le démon, du 15 novembre 1972. À la question : « Comment s'opposer à l'action du démon ? », il répondit : « Tout ce qui nous défend contre le péché nous met à l'abri de l'ennemi invisible. La grâce est le moyen de défense décisif. » Et il continua son discours en mettant l'accent sur l'importance des moyens ordinaires de la grâce.

Mais nous savons bien qu'il n'y a pas que l'action ordinaire du démon – la tentation – qui peut effectivement être vaincue par la vigilance et la prière. Il y a aussi une action **extraordinaire** des esprits maléfiques contre des hommes, des familles, des sociétés entières, et qui est la cause de maux divers et de la possession proprement dite. Pour contrer cette activité, les moyens ordinaires de la grâce ne sont pas suffisants, bien qu'ils soient fondamentaux. C'est pour cette raison que le Seigneur a donné le pouvoir de chasser les démons, d'abord aux Apôtres, puis aux disciples, enfin à tous ceux qui croiraient en lui. Et si j'ai reçu de mon Évêque, de manière tout à fait inattendue, la faculté d'exorciser, je n'ai pas pu fermer les yeux face au monde entièrement nouveau que j'ai découvert et aux carences pastorales dont je n'avais, moi non plus, jamais entendu parler auparavant.

Nous avons déjà pris en considération l'une de ces carences : le fait qu'on ait négligé l'exorcistat. J'admire nos évêques qui sont en train de bouger, bien qu'ils se trouvent confrontés, eux aussi, à un problème qu'ils n'ont pas été préparés à affronter. Pour les raisons que nous avons déjà citées, ils n'ont, en fait, jamais pratiqué d'exorcismes, ils n'y ont jamais assisté et, sous influence de certains courants à la mode, ils n'y croient pas trop. Il y a des exceptions, mais il s'agit vraiment d'exceptions. Et, pourtant, il leur revient en exclusivité de nommer des exorcistes. Et qui plus est, ils ont le monopole exclusif sur un sujet qu'ils ne connaissent pas. Malgré cela – et c'est pour cela que je les admire, surtout depuis quelques années –, j'ai assisté à la nomination en Italie d'environ 150 exorcistes (le nombre est approximatif, il n'y a pas de listes disponibles), et ceci même dans les

diocèses qui n'en avaient jamais entendu parler et de la part d'évêques qui, jusqu'à peu de temps auparavant, s'étaient déclarés ouvertement opposés à de telles nominations. J'espère également qu'au vu de ces nominations, on développe peu à peu aussi les possibilités d'une formation adéquate. En attendant, les exorcistes eux-mêmes essaient de s'entraider, au travers de rencontres internationales, nationales, régionales.

Les exorcistes, cependant, ne suffisent pas à couvrir tous les besoins. Lorsque l'Église latine a institué l'exorcistat, il n'était pas dans ses intentions d'enlever au reste des fidèles les pouvoirs que notre Seigneur a donnés aux croyants d'agir par la puissance de son nom.

C'est pourquoi je vois une seconde lacune qui doit être comblée : c'est toute la communauté des fidèles qui doit se sentir impliquée dans cette lutte. Jésus lui-même en a donné le départ en enseignant le « *Notre Père* », dans lequel la dernière invocation est une véritable prière de délivrance : « Libère-nous du Mal. » Il serait plus juste de traduire : « Libère-nous du Malin. » Le *Catéchisme de l'Église catholique* écrit très justement le mot Mal avec un *m* majuscule et il explique : « Dans cette requête, le Mal n'est pas une abstraction ; il désigne une personne : Satan, le Malin, l'ange qui s'oppose à Dieu » (paragraphe 2851).

Les prières de délivrance ont une importance majeure. Elles sont suffisantes pour libérer de maux d'origine maléfique dits mineurs, pour lesquels il n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'exorcisme. Elles sont souvent précieuses pour découvrir si un mal de caractère maléfique se dissimule, et sont ainsi très utiles pour un premier diagnostic. Même dans le cas

où une personne se trouve dans l'obligation d'être exorcisée, les prières de libération sont utiles à l'exorcisme, elles en augmentent l'efficacité, elles en stabilisent les résultats.

On ne peut nier que les catholiques, qui avaient abandonné cette forme de prière, l'ont reprise après avoir vu qu'elle était largement pratiquée par les pentecôtistes, et avec des résultats. C'est se comporter en personnes intelligentes que de savoir prendre, ou se rappeler, ce que les autres peuvent nous enseigner de bon.

J'ajoute, pour plus de précision, que la prière de libération est une prière privée (l'exorcisme est une prière publique, qui implique l'autorité de l'Église). Elle peut être faite par tous, seul ou en groupes et sur tous, et aucune autorisation n'est nécessaire ; tandis que pour l'exorcisme (pour l'instant, mais j'espère que les dispositions changeront), il ne peut être effectué que par les évêques ou par les prêtres autorisés par les évêques. Cependant, même la prière de délivrance doit être faite dans les règles, bien que sans schémas ou formules fixes ; il faut observer les normes générales des prières (il s'agit d'une prière d'intercession et le *Catéchisme de l'Église catholique* consacre une partie importante, et vraiment précieuse, à la prière) ; il faut éviter aussi des développements hors de propos, certains ayant été bien mis en lumière par la Congrégation pour la doctrine de la foi, dans la lettre adressée aux évêques, le 29 octobre 1985.

Il est incontestable que la prière de délivrance a été répandue surtout par un des plus importants mouvements ecclésiaux conciliaires, le Renouveau (environ 85 millions d'adhérents parmi les catholiques), et nombre d'exorcistes parmi nous, vu l'aide précieuse

qui en résultait, se sont appuyés sur les groupes du Renouveau. Je n'hésite pas à dire qu'il s'agit de l'unique mouvement ecclésial important qui ait été sensible à ces problèmes et ait été disposé à accueillir et aider les personnes atteintes par ce type de mal. Je me suis donc confié, pour traiter ce sujet, à l'un des plus célèbres experts, le père Matteo La Grua, l'exorciste le plus connu de Sicile, membre du Renouveau depuis fort longtemps, auquel il appartient également par sa responsabilité de membre du Comité national de service ; il a donné des enseignements – et continue de le faire – sur la façon de conduire les prières de délivrance, les prières de guérison et, en général, les prières d'intercession pour les personnes qui souffrent.

Nous devons aussi le remercier particulièrement pour deux livres extrêmement précieux et qui témoignent d'une grande expérience : *La prière de délivrance* et *La prière de guérison* (Ed. Herbita, Palerme). Ils m'ont particulièrement aidé dans la rédaction même de mes précédents livres.

Bien sûr, le père La Grua n'a aucune prétention à traiter du sujet dans son intégralité et sa diversité. Il se limite à exposer comment se déroule la prière de délivrance dans les groupes du Renouveau. Il y a d'autres formes possibles qui ne sont pas abordées ici. Ce que j'expose ici, c'est le contenu d'une conférence tenue à la Convention nationale des exorcistes, qui eut lieu à Rome, en septembre 1993. Je laisse maintenant la parole au père La Grua :

Comment tout cela a-t-il commencé ?

Je pense que le mérite en revient aux mouvements charismatiques issus du Concile et, parmi ceux-ci, du Renouveau de l'Esprit en Italie. Ils ont attiré l'attention de tous sur la présence active du diable, aujourd'hui dans le monde, dont les manifestations ne sont prises au sérieux que par une minorité de gens ; il existe une théorie rationaliste et réductrice qui fait du démon et du monde des esprits une simple étiquette recouvrant tout ce qui menace l'homme dans sa subjectivité. C'est ce qu'écrivait le cardinal Suenens dès 1982, dans l'introduction de *Renouveau et puissance des ténèbres* (Ed. Paoline).

Je pense que dix ans après, la situation ne s'est pas améliorée ; au contraire, elle a empiré. Le développement de l'occultisme et de l'ésotérisme, la prolifération des sectes sataniques, la multiplication des mages et jeteurs de sorts envoient de par le monde le grand ennemi. C'est une histoire qui dure maintenant depuis de nombreuses décennies. La prise de conscience de la redoutable activité de Satan, au sein du Renouveau, depuis sa création est à l'origine de la pratique de la *prière de délivrance*, que les pentecôtistes utilisent encore très largement. Par ailleurs, il était prévisible qu'avec le réveil d'autres charismes (prophétie, parler en langues, guérisons), celui de la délivrance se manifeste aussi. « Voici les signes qui accompagneront les croyants : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues... ils imposeront les mains sur les infirmes et ceux-ci guériront » (Marc 16, 17-18).

Mais ce fut l'Esprit saint lui-même, pendant l'exercice du charisme de guérison et la pratique de la

prière d'effusion, qui nous a amenés à la prière de délivrance. Et ceci dès le début. En priant sur les malades pour la guérison, tant spirituelle que physique, nous nous sommes aperçus que, dans de nombreux cas, un obstacle empêchait la guérison : c'était comme si la maladie était attachée, liée. Nous avons pensé, à ce moment-là, à faire précéder la prière de guérison d'une prière de délivrance, ce qui eut des effets immédiats : les malades, après cette prière, étaient plus disponibles, plus à l'aise pour recevoir la grâce de la guérison.

Je me souviens bien de la première expérience. Je pourrais citer tant de cas de guérison même physiques – surtout de tumeurs – après la prière de délivrance. Des faits prodigieux. Je me souviens, par exemple, de deux cas : le premier, ce fut la guérison instantanée d'une femme atteinte d'une tumeur au poumon, une grosse tumeur, de la taille d'un citron, qui avait été diagnostiquée à Palerme, ainsi qu'à Paris. Cette personne se soumit à la prière du groupe et nous nous aperçûmes que quelque chose empêchait l'efficacité de celle-ci. Je fis alors une brève prière de délivrance et, ensuite, une fois la femme libérée de cet empêchement, j'intimai à la tumeur l'ordre de disparaître. Ce qu'elle fit instantanément.

La même chose se passa pour la délivrance d'un prêtre, qui était venu participer à une retraite à Pérouse ; cet homme avait l'esprit de sodomie. Il était très gros, et atteint d'un cancer au rectum. Il fallut deux heures et demie pour l'exorciser : ce fut une lutte terrible, un corps à corps avec le démon qui ne voulait pas s'en aller. Cet homme, une fois l'exorcisme terminé, était une larve. Il avait été libéré de je ne sais combien d'esprits, mais le fait est que, physiquement,

il avait beaucoup maigri. Dans un premier temps, il ne put pas rester debout. Je le réconfortai en lui disant que le diable était parti et que nous ferions la prière de guérison par la suite, parce qu'il était l'heure de la messe. Cependant, durant la messe, on me fit parvenir un message qui disait : « Fais le commandement immédiatement. » Je me mis en prière tout de suite et j'intimai l'ordre : le cancer guérit à l'instant même. Pourquoi ? Parce que l'obstacle à la guérison était provoqué par la présence du Malin.

J'ai également acquis cette expérience : les tumeurs, qui affligent l'humanité de nos jours, sont pour une grande part liées au Malin. Bien sûr, il y a l'influence de la pollution de l'air, mais le démon erre dans les airs, c'est le prince des régions célestes, il manipule ce qu'il trouve et inocule des germes pathogènes. De plus, c'est lui qui détruit la vie familiale, la vie sociale ; il crée rancœurs, haines et remords, après avoir conduit à pécher. Comme le disent certains médecins américains, tout ceci favorise l'apparition des tumeurs. C'est pourquoi, lorsque je reçois des personnes atteintes de tumeurs, la première chose que je fais n'est pas la prière de guérison, mais bien la prière de libération. Dans de nombreux cas, il y a un lien entre les deux maux, entre la présence et l'activité du Malin et cette maladie.

Ainsi, notre premier point de départ vint du fait que, pendant la pratique de la prière de guérison, nous constatons la résistance de certaines maladies, qui ne cédaient qu'après la prière de libération.

Il y eut ensuite un deuxième point de départ à l'initiation aux prières de libération : la pratique de la prière pour le *baptême dans l'Esprit*, que nous, nous appelons *effusion de l'Esprit saint*, pour bien le distin-

guer du sacrement du baptême, quoique cette pratique soit étroitement liée au baptême. Il semble, de façon certaine, que ce rite ait été pratiqué dans l'Église depuis le VIII^e siècle, puis se soit perdu par la suite. Une étude récente de théologiens a démontré que la prière d'effusion était bien pratiquée depuis le VIII^e siècle ; elle était considérée comme le complément des trois sacrements à l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie). On cherche aujourd'hui à retrouver cette pratique de manière à renforcer le chrétien dans la lutte et à l'insérer dans le corps ecclésial pour l'édification du Corps mystique du Christ.

Pendant que nous donnions l'effusion, nous avons remarqué que nombre de personnes n'étaient pas libres. Par une introspection, nous ressentions que les puissances de l'Esprit étaient comme obstruées. Il y avait des retards, des incapacités à accepter les motions, les illuminations de l'Esprit saint. Sans ces illuminations et motions de l'Esprit saint, le chrétien ne peut vivre pleinement la foi, l'espérance, la charité, c'est-à-dire la vie de fils de Dieu. De plus, nous avons constaté que nombre de personnes avaient fréquenté des mages et des jeteurs de sorts, qu'elles avaient même participé à des séances de spiritisme ou de divination. Bref, elles avaient contracté des liens, raisons pour lesquelles nous constatons des entraves. Une action du Malin était encore en cours. Car l'activité du Malin n'est pas tant celle que nous notons chez les possédés, que celle, plus subtile, que l'ennemi développe en nous, dans les puissances de l'Esprit qui président à notre vie spirituelle. Avant l'effusion, nous avons donc commencé par faire une prière de libération.

Voilà quelles ont été pour nous les occasions d'initiation : la nécessité de faire précéder la prière de guérison et l'effusion de l'Esprit par une prière de délivrance.

Une propagation progressive

Au fur et à mesure que nous avançons dans notre parcours, de nombreuses personnes venaient à nous, qui n'étaient pas très proches de Dieu et avaient besoin d'une prière de délivrance. Nous avons alors pensé à créer des groupes de libération. Aujourd'hui, la prière de délivrance s'est énormément répandue, de nombreux groupes du Renouveau ont constitué des ministères de libération qui fonctionnent indépendamment, que ce soit pour libérer du Malin dans des « cas » que nous considérons comme *mineurs*, ou pour épauler le prêtre exorciste dans l'exercice de son ministère. Nous avons, d'autre part, des services de libération collectifs.

Quel style de prière utilisons-nous pour la libération ? Avant tout la prière communautaire, et ceci pour deux motifs : l'un théologique, et l'autre pastoral. Nous ne préférons pas la prière individuelle telle qu'elle est pratiquée durant l'exorcisme. Pendant l'exorcisme, c'est l'exorciste qui opère. Dans la prière de libération, c'est la communauté qui est à l'œuvre. Nous donnons une grande valeur à la réalité d'Église vivante dans chaque communauté de fidèles réunis autour du Christ et qui invoquent l'Esprit. Dans la communauté des croyants, c'est le Christ qui opère et qui continue à délivrer les frères de l'ennemi.

De plus, nous tenons pour certain que la libération est une fonction du Corps mystique du Christ, qui doit éliminer de son sein les infiltrations du Malin, où elles se produisent, car chaque manifestation du Malin est un poids et un préjudice pour le corps dans sa totalité. C'est donc l'idée que l'Église, la communauté, doit se libérer, et ceci nous conduit à une vie communautaire : toute la communauté doit chasser de son propre sein toute infiltration de l'ennemi, qui lui nuit à elle-même et à toute l'Église.

Il y a en plus à cela un motif d'ordre pastoral ou, mieux, théologique : la prière communautaire permet l'interaction des divers charismes qui rendent la prière plus lumineuse et efficace. En outre, elle nous préserve du danger d'être confondus avec des mages et des guérisseurs, qui opèrent toujours de manière individuelle. L'interaction des charismes est un motif pastoral : dans une communauté, il y a des charismes divers ; lorsqu'il doit se délivrer d'un mal, un groupe qui a de bons charismes obtient plus facilement la libération.

Quelle est la composition d'un groupe idéal ? S'agissant d'un groupe charismatique, nous cherchons avant tout ceux qui ont un charisme de guérison. Durant les premiers siècles de l'Église, avant que l'on institue le sacrement de l'exorcisme, c'étaient les charismatiques qui délivraient ; c'est-à-dire que chaque chrétien exerçait son propre charisme. De nos jours aussi, il y a des personnes qui ont ce charisme ; ce sont des personnes discrètes qui ont un pouvoir sur le Malin. Nous nous en apercevons parce que face à ces personnes, même si elles prient à voix basse et à l'écart, le patient se démène. Leur seule présence suffit. Et ce sont elles qui assurent l'autorité charisma-

tique du groupe. Nous en avons fait très clairement l'expérience.

Nous faisons appel également au prophète. Qu'est-ce qu'un prophète, qu'est-ce que le prophète biblique ? C'est un don de Dieu, présent aussi dans nos groupes. Le prophète est celui qui reçoit une illumination de l'Esprit saint et qui nous donne des indications bibliques. Lors de la prière, c'est lui qui nous donne les indications qui vont droit au but ; il en résulte une prière guidée. Par exemple, nous allons découvrir l'origine de la maladie, parce que, durant la prière, Notre Seigneur suggère les textes bibliques adaptés au cas ; ainsi le prophète va proposer : « Lisons Isaïe 4, 4b, et Ézéchiel 8, 2c ». À partir de là nous savons comment nous devons agir. La présence du prophète est très importante ; très souvent, durant la prière, le Seigneur nous reconforte, il nous invite à persister, et nous indique l'origine du mal. Quand cela est possible, un prêtre est présent, qui assure l'autorité hiérarchique, par son pouvoir ministériel.

Il y a aussi ceux qui intercèdent. Certaines personnes ont un charisme d'intercession. Lorsqu'un groupe est ainsi bien composé, avec la présence de vrais charismes, il est idéal pour le discernement et pour conduire la prière. Celle-ci devient très efficace et nous nous en apercevons par la joie, la paix et la sérénité qui accompagnent la libération.

Bien entendu, durant le discernement, nous sommes attentifs au degré d'infestation, et à l'identité des esprits du mal qui opèrent. Nous cherchons à savoir à quel niveau ils opèrent, et dans quel but. Quelle est alors la force de la prière de libération ? Je me le suis souvent demandé. Elle se substitue très souvent à l'exorcisme. Dans certains cas, il ne faut

pas faire d'exorcisme, celui-ci doit être réservé aux situations plus graves. Par contre, dans des cas mineurs, la prière de délivrance est préférable.

Durant l'exercice de ce ministère, j'ai noté la puissance extraordinaire de la prière de louange : elle libère une force immense. J'ai observé également la force de la Parole de Dieu, et, par-dessus tout, des paroles de Jésus. Nous nous appuyons vraiment sur ces deux leviers : la prière et la Parole. Dans l'exorcisme officiel, nous avons trois moyens d'action : la prière, la Parole, la conjuration. Dans de nombreux cas, la conjuration, c'est-à-dire l'intimation directe au Malin, est décisive. Dans les cas les plus graves, on ne peut pas s'en passer, parce que, là, c'est l'autorité de l'Église qui intervient.

Lors de la prière de délivrance, c'est, en revanche, la louange qui possède une force décisive. Remémorons-nous quelques exemples bibliques. Pendant la bataille contre Amalec, Moïse prie sur la montagne : ce sont ses bras levés en prière qui obtiennent la victoire. Jéricho était une ville bien fortifiée et, pourtant, il a suffi d'une prière de louange au Seigneur, chantée autour de la cité, pour que ses murs s'écroulent. Le deuxième livre des Chroniques nous rapporte que les Israélites partirent vers le désert de Teqoa ; Josaphat plaça les chantres du Seigneur, vêtus des parements sacrés, en face des hommes armés, pour qu'ils louent Dieu, en disant : « Louez le Seigneur parce que sa grâce est éternelle. » Dès que les chants de liesse et de louanges commencèrent, le Seigneur tendit un piège aux ennemis d'Israël, qui furent battus.

La prière est particulièrement puissante dans le Nouveau Testament. Le Christ a remporté la victoire

décisive sur le Malin et la prière de louange remet en ordre, à travers cette victoire, l'univers délabré du péché. Le Malin avait tenté d'arrêter la louange dans le ciel, en emportant à sa suite, en enfer, les anges rebelles. Il tenta ensuite d'interrompre la louange d'Adam, l'homme qui devait recueillir la voix de l'univers et louer le Créateur. Depuis, chaque fois que l'ennemi entend la prière de louange, il ressent la victoire de Jésus Christ, par qui il a été vaincu. La louange à Dieu maintenant, c'est le chant de Jésus Christ victorieux : sur la mort, sur le péché, sur les démons. Il y a en Satan un très fort sentiment d'envie, parce que, maintenant, c'est l'homme qui loue Dieu ; à la place qu'il occupait, il y a l'homme qui s'unit aux Anges et loue le Seigneur. Le Malin est frustré dans sa personne et dans son œuvre ; c'est pourquoi il réagit si violemment à la prière de louanges.

La prière d'intercession est, elle aussi, très puissante. Nous le voyons bien dans les Actes des Apôtres : les Apôtres sont en prison, l'Église prie pour eux et la libération a lieu. Peu après, quand Pierre est en prison, l'Église prie, et Dieu envoie l'ange libérer son apôtre. Dans nos prières aussi, nous constatons souvent que le Malin devient particulièrement furieux pendant la prière de louanges, et qu'il s'enfuit souvent à ce moment-là.

Deux exemples instructifs

Il y a aussi une prière toute particulière, remise à l'ordre du jour par le Renouveau (mais tellement ancienne !), qui a un pouvoir extraordinaire sur l'ennemi : la prière en langues. J'ai été témoin de tant de

libérations liées à la prière de louanges et à la prière en langues ! Je me souviens notamment très bien d'un fait que j'ai mentionné dans mon livre : *La prière de libération* (Éditions Herbita, Palerme).

Il s'agissait d'une jeune fille de 17 ans, possédée par de nombreux esprits. Comme toujours, il y avait, parmi eux, un chef. Lorsque je fis le premier exorcisme, le diable s'exprima ainsi : « Ou tu t'arrêtes ou je la tue ! » Je dus tout suspendre parce que du sang sortait à flot de la bouche de cette jeune fille. Je tentai à nouveau un exorcisme et, pour la deuxième fois, je m'entendis dire : « Fais gaffe ! Je vais la tuer là, devant toi. Je suis en train de lui découper les poumons. » J'ai dû de nouveau tout arrêter. A la troisième reprise, après avoir obtenu la permission de la famille, j'ai tenté de faire un exorcisme à nouveau, au domicile de sa sœur. J'avais mis en place un groupe de prière à cinq kilomètres de distance et j'avais amené avec moi un autre petit groupe. Je commençai donc la prière. Les esprits maléfiques partent tous, les uns après les autres ; il reste le dernier, Satan, qui dit clairement : « Moi, je reste. » J'avertis le groupe de prière par téléphone : « Démarrez fort, priez en langues ! » Ils commencent à chanter et le démon s'agite : « Qui sont ceux qui chantent au loin ? Ils me flagellent. Qui sont-ils ? Qui sont-ils ? » Il se roule par terre, donne un grand coup et s'échappe. La jeune femme est libre. Je la croyais morte, mais, peu après, elle revient à elle, belle et souriante. C'est le chant en langues qui a chassé Satan.

Je me souviens également d'un autre fait : une très jeune mariée, enceinte, vint me voir avec son mari. Le démon se vantait, disant que lui et cette jeune femme ne faisaient qu'un. Il ajoutait : « Est-ce que tu le sais ?

Cet enfant est à moi. Tu n'as jamais assisté à la naissance d'un démon ? Ce fils est à moi. » J'invitai la jeune épousée à louer Dieu. « Je suis son dieu », rétorqua le Malin, et la jeune femme : « Mon dieu, c'est lui ; mon dieu, c'est Satan. » À un moment donné, le Malin commença à parler en araméen puis en hébreu. Je comprends cela par quelques mots. Un groupe de prière étant présent, je demande : « Commencez le chant hébreu *Qol-Rinnaht*. » Lorsque le démon entend parler dans la langue qu'il avait choisie pour se moquer de moi, il en reste complètement interdit et s'enfuit. La jeune femme, qui était tombée à terre, commence à réciter : « Je crois en un seul Dieu, le Père Tout-Puissant... » Tous se mettent à pleurer d'émotion. Nous ne nous attendions pas à une délivrance aussi rapide, aussi puissante. C'est le chant en langues, d'abord, puis en hébreu qui a chassé Satan.

Une fois de plus, j'ai constaté la puissance de la prière de louanges et du chant en langues. Lors du chant en langues, c'est l'Esprit qui prie, c'est l'Esprit saint qui combat directement – « avec des gémissements inexprimables », comme saint Paul nous le dit (Romains 8, 26) – contre l'esprit du mal. C'est la lutte de l'Esprit saint contre le Malin.

Il faut aussi souligner la puissance de la Parole. Nous ne faisons pas de conjuration, sauf si le prêtre autorisé est présent, mais nous accordons beaucoup d'importance à la puissance de la Parole de Dieu. Nous avons fait l'expérience de cette force et nous l'utilisons amplement. Les paroles de Jésus ont une efficacité particulière, ainsi que les autres citations bibliques qui nous sont suggérées. La parole de Jésus, proclamée avec force, défait l'ennemi. Lorsque nous procédons à la prière de libération, nous prononçons

lentement les paroles de Jésus, et choisissons un des divers épisodes où il chasse le démon. En agissant ainsi, nous représentons Jésus, nous le faisons revivre dans cette scène, nous rendons présent Jésus, le libérateur. Les paroles de Jésus prononcées à ce moment-là, avec la force de l'Esprit, provoquent la défaite de l'ennemi qui s'enfuit en hurlant. Il s'enfuit aussi lorsqu'on le démasque par une parole biblique. Comme le chant de louanges, la Parole de Dieu console les personnes tristes, guérit les cœurs brisés, pansé les blessures, redonne confiance, fait toucher du doigt au patient la présence de son Libérateur.

Nous avons parlé de la prière de louanges, de la prière en langues, de la parole de Jésus. Je voudrais ajouter quelque chose sur *la manière* dont nous organisons la prière. Il y a délivrance *du* (c'est-à-dire du Malin, et nous en tenons compte) et il y a délivrance *pour* (en faveur de, raison pour laquelle nous portons notre attention sur la personne concernée). Il n'est pas aussi important de libérer *de*, que de libérer *pour*. En un mot, ce n'est pas tant l'ennemi qui nous intéresse, mais le frère qui est perturbé ; l'attention est surtout concentrée sur lui. C'est pourquoi nous cherchons à obtenir sa collaboration ; nous nous adressons à lui pour qu'il collabore avec nous. Au lieu de chasser l'ennemi, nous cherchons à lui soustraire le patient. La délivrance peut advenir de deux façons. Imaginons une pièce où se trouvent le Malin et le patient. Il y a une méthode qui consiste à s'emparer du Malin et à le chasser ; si nous réussissons, c'est une bonne méthode. Mais nous nous sommes rendu compte qu'une autre méthode est plus aisée : celle par laquelle nous nous emparons du patient et l'emmenons hors de la pièce, dans un autre lieu, en sûreté. C'est la méthode que

nous préférons, étant donné que nous nous intéressons bien plus au patient qu'à l'ennemi.

S'intéresser au patient, cela veut dire le stimuler à prier, attirer la grâce de Dieu sur lui et le rendre plus fort, grâce aux sacrements ; lui faire prendre conscience de sa situation pour qu'il s'en sorte. Nous avons vu qu'ainsi la délivrance est plus facile, parce que nous faisons en sorte que l'homme infesté par le Malin soit en mesure de vivre en fils de Dieu. En effet, quel est l'objectif du Malin ? Détruire le chrétien, l'homme dans son identité de fils de Dieu. Nous devons donc rendre notre frère capable de vivre sa vie filiale dans l'Esprit saint. C'est pourquoi nous invoquons ce dernier sur lui, tout de suite après la libération, pour remplir les espaces vides, pour le fortifier, de façon à ce que, grâce à la puissance de l'Esprit, il puisse se rétablir et mener pleinement sa vie chrétienne dans la foi, l'espérance et la charité.

La foi et l'amour de ceux qui opèrent ont beaucoup de poids. Nous demandons toujours au Seigneur qu'il nous donne une grande foi. Notre ministère en a tellement besoin, l'Évangile est clair à ce sujet. Nous nous appuyons sur la foi de ceux qui prient, et sur la charité, envers Dieu et envers le prochain.

La foi et la charité vont ensemble. Saint Grégoire le Grand, parlant de la prédication, affirmait que personne ne peut exercer ce ministère s'il n'a pas de charité envers son prochain. Nous disons la même chose à propos du ministère de l'exorcisme. L'esprit maléfique ne résiste pas face à l'amour. Lui qui est feu, a peur du feu de l'amour. C'est pourquoi nous essayons d'aimer le malade, d'aimer celui qui est infesté, en plus du fait que nous nous aimons entre nous. S'il n'y a pas d'amour, on ne peut rien

obtenir, parce que c'est l'amour qui arrive à vaincre l'ennemi.

Le schéma de la prière

Le livre de Salvucci : *Indications pastorales d'un exorciste* (Éditions Ancora) donne un très bon plan de prières. Nous suivons le même plan depuis déjà longtemps :

a) La première chose qui importe pour commencer, c'est d'invoquer l'Esprit saint : *Veni, Creator Spiritus*.

b) Nous procédons ensuite au *discernement des esprits*. Ceci aussi est très important et nous ne pouvons jamais en faire l'impasse. La tâche la plus difficile pour un exorciste, plus encore que l'exorcisme même, c'est de faire un bon diagnostic. Même dans les cas les moins graves, il faut cerner la façon dont opèrent les esprits maléfiques : tentations, vexations, séductions, infestations, et tout ce qui est autour (dont on parle peu). Ces façons d'agir présentent des constantes, et des variations selon les personnes, leur situation, leur culture, leur milieu. L'une des constantes est que, souvent, les esprits se regroupent et s'attirent. L'esprit de haine attirera facilement un esprit de colère et de vengeance. L'esprit de gourmandise attire l'esprit de luxure et de paresse. L'esprit d'envie est toujours suivi d'un esprit d'orgueil. Ces esprits peuvent se camoufler sous la forme de présences qui sont seulement des projections de la personne, personnalités fictives, sous l'action de l'esprit. Une autre constante est l'alternance des esprits : à l'esprit qui induit au péché succède un esprit de désespoir, de dépression, de suicide. À l'esprit de gnose, très

fréquent, et qui concerne la connaissance des choses occultes, succède l'esprit de confusion mentale et d'aberration, qui altère le champ des idées et des convictions. En conclusion, il faut faire un discernement pour cerner quels sont les esprits en activité. Ceci est à faire, même pour les simples tentations, séductions, vexations ; ce sont les cas les plus ordinaires et les plus dangereux car ils font obstacle à la vie chrétienne.

c) Après ce travail de discernement et après avoir établi ainsi quel est le but poursuivi par l'esprit concerné, ou dans quelles directions il opère, nous procédons selon notre plan : *prendre soin du malade en priant* et commencer par un chant en langues, pour secouer l'ennemi. Une brève évangélisation s'ensuit, durant laquelle nous présentons Jésus, le libérateur. Le but est de mettre en contact le patient avec Celui qui va être à l'origine de sa libération. À ce stade, tous interviennent par une prière libre, sans schéma directeur, car il est bon de ne pas suivre de plan, tous les cas étant différents. Le prophète intervient alors et la Parole de Dieu qui est suggérée, est lue. Lorsque nous nous apercevons que quelque chose est en train de changer chez le malade, nous cherchons à donner plus de force à notre prière, en utilisant la prière d'intercession. Avant de procéder à la prière de délivrance, il est important de s'assurer de la présence du Christ parmi nous, car celui qui libère, c'est Jésus. Il a dit : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Matthieu 18, 20). C'est donc à nous de vouloir être réunis en son Nom. Nous éprouvons alors un sentiment d'amour, de joie, de paix ; nous ressentons la présence opérante du Seigneur et à ce moment-là, nous prions vraiment avec foi. Nous

nous appuyons vraiment sur la Parole de Dieu, qui nous est donnée à plusieurs reprises par le prophète. De cette façon, nous poursuivons la prière jusqu'à la fin, sans nous soucier d'autre chose.

d) Une fois la délivrance obtenue, il reste encore quelque chose à faire : ce serait une erreur d'abandonner le malade après la libération. Si délivrer n'est pas facile, faire en sorte que la personne reste libre est bien plus difficile. Tous les exorcistes ont fait l'expérience de nombreux cas de rechute ; et la cause, bien souvent, en est l'abandon de la personne, une fois la délivrance obtenue. La prière de délivrance doit donc être suivie d'une période de convalescence, presque une thérapie de récupération, ceci est absolument nécessaire. L'Évangile nous parle de l'esprit malin qui, une fois sorti d'une personne, erre pendant un certain temps dans des lieux déserts, puis cherche sept autres esprits pires que lui, et retourne dans la personne dont la situation empire (Matthieu 12, 43-45). Cela donne vraiment à réfléchir. Il vaut mieux ne pas procéder à une libération si l'on ne peut pas assurer de façon correcte une période de convalescence adéquate. Nous devons d'être à même, non seulement de guérir le patient, mais de lui assurer une délivrance complète et consolidée.

À ce stade, on comprend pourquoi cette deuxième période est très importante pour nous. C'est dans ce but que nous avons créé des services de guérisons et de libérations collectifs. Nous nous réunissons trois fois par semaine et ces réunions durent deux à trois heures. Énormément de gens y participent. Nous essayons de faire en sorte que toutes les personnes délivrées ou guéries interviennent durant ces services. Nous procédons comme suit : avant toute rencontre

avec Jésus au travers des sacrements, nous préparons les personnes à la confession, avant la messe, car la purification par les sacrements est très importante. Lorsque la messe commence, nous procédons à l'aspersion par l'eau, c'est-à-dire, de nouveau, un rite de purification qui nous relie au baptême. Durant l'homélie, nous soulignons de nouveau la rencontre avec Jésus, présent par sa Parole. La prière du « Délivre-moi, Seigneur » est célébrée avec solennité : c'est le moment liturgique de la libération. À ce moment très spécial, nous demandons de nouveau au Père, à travers Jésus présent dans l'eucharistie, la délivrance morale et psychologique de l'esprit du mal, s'il est encore là.

Puis vient la communion ; les malades, ensuite, se dirigent en procession vers un grand salon, où l'adoration a lieu pendant une demi-heure. Celle-ci est suivie d'une autre séance d'évangélisation, durant laquelle nous présentons à nouveau Jésus, le libérateur. Des rites de purification, des invocations à l'Esprit saint, des chants : nous alimentons ainsi la croissance spirituelle du patient, de façon à ce qu'il ne soit pas seul, mais accompagné par la communauté, même après la délivrance ou la guérison.

Ainsi, nous avons une communauté de guérison, où tous ceux qui ont été guéris ou libérés participent et trouvent, dans la communauté qui prie, le milieu adapté pour consolider la délivrance ou la guérison obtenue.

CHAPITRE X

RENCONTRES SURPRISES DES EXORCISTES

Les âmes des défunts

Par son activité particulière, l'exorciste s'expose à affronter les expériences les plus incroyables ; il se trouve devant des faits vraiment absurdes sur le plan humain, des étrangetés impensables. Le contact indirect avec le monde surnaturel le met également face à des problèmes intéressants, qu'il n'est pas en mesure de résoudre lui-même, sauf cas particulier. Il s'agit toujours d'un contact indirect avec le surnaturel, à travers le comportement et les paroles des personnes possédées et aussi des faits étranges qui leur arrivent soit à eux-mêmes, soit chez eux. C'est pourquoi il faut beaucoup de prudence et de discernement, pour différencier ces faits de tout ce qui pourrait avoir une explication naturelle.

Mais les exorcistes rencontrent aussi des problèmes qui demanderaient une étude biblique et théologique approfondie et éventuellement, une prise de position de l'autorité ecclésiastique. L'exorciste ne peut que se limiter à essayer de résoudre le cas dont il s'occupe ; il peut signaler l'expérience qu'il a vécue, mais sans avoir aucune prétention de tirer des conclusions d'ordre général.

Les limites dans lesquelles l'exorciste opère sont d'autant plus évidentes que chacun a ses propres expériences. Elles coïncident parfois avec celles d'autres exorcistes mais, très souvent, ce n'est pas le cas, même si elles se répètent avec une certaine constance et une certaine fréquence chez le même exorciste.

Pour vous donner une idée du type de problèmes qui surgissent à travers ces expériences vécues, en voici un. J'indique au passage l'avis concordant, et parfois discordant, des divers exorcistes interpellés. Chacun d'eux rapporte et témoigne de ce qu'il a personnellement vu et vécu, d'où les concordances et les discordances, qui résultent de la diversité des expériences.

Le problème des présences

Le sujet sur lequel je m'arrête dans ce chapitre est plus que jamais intéressant et actuel en Italie, comme le témoignent certaines émissions de télévision et des articles dans les journaux. On a coutume d'en parler comme « le problème des présences ». En un mot, le démon peut-il tourmenter une personne en utilisant l'âme d'un damné, ou bien, est-il possible de rencontrer, chez les personnes que nous exorcisons, la présence d'âmes de défunts ?

Il est bien clair que ceci n'a rien à voir avec le spiritisme : il n'y a ici aucune évocation de défunts ou d'esprits. Ce sont des présences que l'on perçoit au cours des exorcismes. Cependant, malgré la variété des expériences faites par les divers exorcistes, ceux-ci n'entendent pas et ne prétendent pas donner d'explications. Il peut s'agir de phénomènes naturels, et il

est très important de tenir compte des études faites par les psychiatres, surtout ces derniers temps, sur les phénomènes de dédoublement de personnalité ou de personnalités multiples. Mais il y a aussi d'autres explications possibles.

En partant de la connaissance que nous donne la Révélation, nous avons déjà dit que nous savons peu de choses sur l'état et les activités possibles des âmes des défunts. Des définitions ont été données par les conciles de Lyon et de Florence, qui ont précisé que les âmes vont immédiatement après la mort, soit au paradis, soit au purgatoire, soit en enfer. D'après ces définitions, il est clair que la période d'épreuve est terminée. Elles laissent cependant le champ ouvert à de nombreuses études et interprétations. En attendant, il n'a pas été établi que ceci soit toujours le cas. De toute façon, en ce qui concerne l'état réel des âmes et ce qu'elles peuvent faire durant cette période qui n'est pas encore définitive, et qui va de la mort à la Parousie, lorsque la résurrection de la chair et le jugement universel adviendront, tout reste ouvert aux études et aux hypothèses.

J'insiste donc : les diverses expériences des exorcistes peuvent être lues avec intérêt et curiosité ; elles peuvent et veulent être des occasions d'étude biblique et théologique, mais elles n'entendent jamais donner d'explications ou généraliser des faits qui doivent être très attentivement examinés et qui se prêtent à diverses interprétations possibles. Que l'on pense, par exemple, à la grande différence qu'il y a entre une vraie présence et un *lien occulte*, même si les symptômes semblent identiques. L'exorciste gallican, le père René Crozet, sur la base de sa riche expérience, pense, lui, qu'une âme peut être tourmentée, non

seulement par des âmes de défunts, mais aussi de personnes vivantes : par le mage qui a provoqué la possession diabolique ou par la personne qui a commandité le mage.

Je rappelle aussi l'opinion de certains charismatiques, que j'ai questionnés, et dont l'authenticité n'est pas à prouver. Ils ont des opinions différentes, selon leurs expériences qui sont diverses. Certains pensent que le démon peut se servir de l'âme d'un damné pour torturer une personne ; d'autres pensent qu'une personne peut être tourmentée même par des âmes non damnées. Il faut, sans aucun doute, tenir compte de l'avertissement contenu dans le *Rituel romain*, dans la règle d'introduction (§ 14), par lequel l'exorciste est mis en garde contre les camouflages possibles du démon ; en un mot, la règle affirme qu'il ne faut pas croire au démon quand il veut se faire passer pour l'âme d'un saint, d'un défunt ou d'un ange. C'est un précieux conseil car le démon essaie volontiers d'embrouiller l'exorciste ; mais il ne s'agit pas d'une règle absolue.

Les réponses des exorcistes

Venons-en aux réponses faites par les exorcistes à la question suivante : quelle expérience avez-vous du « problème des présences » ?

Un exorciste du Latium – J'ai rencontré plusieurs cas. La plupart du temps, j'ai vérifié que l'avertissement du *Rituel* était exact : après avoir insisté longuement, la présence d'un démon émergeait, alors qu'il essayait de se faire passer pour l'âme d'un défunt,

en indiquant un nom bien précis. Parfois, cependant, j'ai eu l'impression de me trouver en présence d'un défunt : il déclarait être damné, je lui intimai alors l'ordre de retourner là où le Christ de Justice le destinait ; dans le cas contraire, je lui promis de prier pour lui, je fis en sorte qu'il y éprouve du repentir à ses fautes et recommandai cette âme, sous condition, à la miséricorde de Dieu. J'ai rencontré aussi des cas où ces « âmes » de défunts ne se manifestaient plus, bien que je dusse continuer à pratiquer l'exorcisme ; et d'autres où, après quelques séances, ces « âmes » semblaient se manifester à nouveau, pour disparaître complètement par la suite. Je décris l'expérience au fur et à mesure qu'elle se manifestait et se développait, sans intention aucune d'en tirer des conclusions. Nos exorcismes ont pour but la délivrance des âmes de la possession diabolique ou des maux d'origine maléfique ; si nous vivons des expériences particulières pendant les exorcismes, il me semble que nous agissons correctement en en rendant témoignage, mais il ne nous revient pas de tirer des conclusions qui sortent de la compétence de notre ministère.

Un exorciste sicilien – En ce qui concerne le problème des présences, nous devons nous limiter aux présences *réelles*, en excluant les présences *fictives* que le patient, perturbé par le démon, peut créer tout seul, ou les causes naturelles qui peuvent être à l'origine de l'altération de sa psyché.

Concernant la *présence des damnés*, mon opinion, basée sur mon expérience personnelle, est que le diable peut se servir aussi des âmes des damnés – surtout de celles qui étaient déjà possédées de leur vivant – pour tourmenter des personnes en vie. Les

définitions des deux conciles de Lyon et de Florence ne contredisent pas cette opinion, puisqu'elles affirment que les âmes vont, immédiatement après la mort, à la rencontre de la justice de Dieu et qu'elles entrent au paradis, au purgatoire ou en enfer. Rien n'empêche que Dieu puisse permettre au diable d'utiliser les damnés qui sont sous sa domination en enfer, et qui sont diabolisés pour ainsi dire, pour tourmenter les vivants de cette terre.

Par contre, je ne partage pas l'opinion de ceux qui parlent d'*âmes errantes* ou de *larves* de personnes décédées par mort violente, qui attendraient encore leur installation définitive, et qui pourraient entretemps investir des personnes en vie : soit parce qu'elles seraient appelées par des sorciers, soit utilisées par le diable, soit par permission divine, ou même suite à leur propre initiative afin de participer encore, de façon illusoire, à la vie des êtres vivants sur terre, auxquels elles sont attachées. Cette opinion n'est pas compatible avec les définitions des deux conciles susnommés. Cependant cette opinion mérite un approfondissement, soit de la part de théologiens, pour comprendre précisément quel est l'*esprit* des Pères conciliaires et quelle portée ont ces deux définitions ; soit de la part d'autres spécialistes, pour en savoir plus sur la consistance réelle des soi-disant *restes psychiques*, sur le prétendu *périsprit*, *double corps astral*.

À propos des défunts qui sont au purgatoire, rien n'empêche qu'ils puissent, avec la permission divine, *faire leur purgatoire* à travers les âmes d'êtres vivants, c'est-à-dire à travers des personnes qui sont encore itinérantes sur terre. Mais cette opinion qui n'était pas étrangère aux théologiens du Moyen Age, et que j'approuve, suite à ma propre expérience, doit

aussi être examinée par les théologiens pour être acceptée.

En ce qui concerne l'envahissement, au moins temporaire, de personnes en vie, mon expérience me porte à y croire. À plusieurs reprises, il m'est arrivé, pendant l'exorcisme, d'obtenir la présence de l'esprit du sorcier ayant opéré le maléfice, encore en cours dans la personne tenue sous sa coupe. Nous pouvons parler d'*envoûtement d'un être vivant*.

Ce problème des présences amène l'examen des *présences angéliques*. Elles sont fréquentes dans l'Ancien Testament (Ézéchiël, Daniel, Zacharie, etc.) et dans le Nouveau Testament. Elles sont également fréquentes dans l'hagiographie et l'expérience des saints. Par contre, elles sont rares, et sans doute suspectes, dans le cas de l'exorcisme. Nul doute que la règle, d'ailleurs sage et toujours à l'ordre du jour, du paragraphe 14 du *Rituel romain*, y soit pour quelque chose. Le diable peut facilement se présenter comme un ange de lumière et conduire l'exorciste en dehors du bon chemin. Il faut cependant approfondir ce sujet, parce que Dieu peut se servir du ministère des anges dans la conduite des personnes tourmentées par le Malin.

Un exorciste des Marches – Le sujet est important, ardu et en plein développement. La supposition qu'au moins dans la plupart de ces cas, il ne s'agit pas de démons authentiques, mais d'esprits errants en difficulté, naît de la différence très marquée qu'il y a entre un possédé et une personne qui sent des présences. Dans les cas de possession, les démons manifestent de la violence, de la haine, de la colère, ils ont des paroles et des gestes d'une incroyable force et d'une

puissance négative. À l'inverse, le rapport avec les *présences* n'est jamais violent, même s'il est gênant. Parfois, il est tout à fait serein et n'a qu'un but, offrir une aide sincère.

Il y a environ dix ans, une jeune femme qui sentait une *présence* de façon continue – présence qui avait un comportement très respectueux et même positif, dans le sens d'aide et d'illumination – vint me voir à trois ou quatre reprises. À sa dernière visite, elle me déclara : « Il faut que j'arrête de venir te voir parce que l'*esprit* insiste pour que je ne le chasse pas, et il me demande même de ne pas me marier, parce qu'il veut vivre avec moi tranquillement. » À ce jour, en effet, elle n'est toujours pas mariée. Comment peut-on appeler démon cet esprit ? Est-ce que ce sont, uniquement et toujours, les démons qui cherchent à s'approcher d'une personne, ou bien s'agit-il d'*esprits errants* de défunts qui, parce qu'ils ne trouvent pas la paix après leur mort, recherchent une compagnie humaine, parfois avec une intention constructive, mais parfois aussi dans un but de destruction ?

La question a une très grande importance au plan pastoral. L'exorcisme que nous utilisons d'habitude, même dans ces cas-là, n'est sans doute pas le meilleur moyen parce qu'il est, en fait, dirigé contre les anges rebelles. Que faire alors ? Mon expérience me dit que, peut-être, en traitant ces cas par l'exorcisme, nous nous débattons dans le vide. Que signifie et à quoi cela sert-il de dire : « Va-t'en, Satan », si nous n'avons pas affaire à des démons ? Un jour, j'accompagnai chez un ami exorciste une jeune femme tourmentée par des *présences*. L'exorcisme n'eut aucun effet. Un an après, un évêque me téléphona pour m'apprendre qu'on lui avait amené une jeune femme pour un exor-

cisme et qu'il voulait le réaliser en ma présence. Il s'agissait de cette même personne. Cette fois encore, l'exorcisme n'eut aucun effet et la jeune femme demeure toujours tourmentée.

Nous devons donc expérimenter d'autres voies. Outre la célébration de la sainte messe et les prières, peut-être faut-il dire des prières spécialement destinées aux défunts. Et, également, échanger nos expériences sur des cas analogues à celui-ci.

Il est capital que les théologiens approfondissent la signification et la portée des deux conciles de Lyon et de Florence (le deuxième répète les termes du premier), selon lesquels les âmes des défunts sont *immédiatement* (mox) assignées à leur destin éternel, de salut ou de perdition. Une interprétation exacte de ces textes serait nécessaire, comme il serait nécessaire de faire l'expérience d'autres modes de délivrance que l'exorcisme, et en communiquer les résultats.

Un exorciste vénitien – (qui expose directement un cas) : Amelia est une dame que j'ai rencontrée par hasard, après une messe de Mgr Milingo, à laquelle elle avait également assisté. Elle a 42 ans, elle est femme au foyer, a deux enfants de moins de vingt ans (Marco et Marzia) ; le mari est ouvrier. Ils sont pratiquants aujourd'hui mais ne l'étaient pas dans le passé. La mère est plus tourmentée que les enfants ; le mari n'a pas de problèmes.

Ils ont retapé une vieille maison achetée à des personnes de mauvaise réputation. Marco et Marzia sont tourmentés ; la jeune fille est même malade. Je m'aperçois que la mère, préoccupée par les enfants et par la maison, est plus dérangée que les enfants : elle entend des bruits, des présences, elle sent des odeurs

désagréables. À la suite du premier exorcisme, fait par téléphone, elle est tombée sur le carrelage. Je suis allé célébrer la messe chez eux, après avoir exorcisé chaque pièce.

J'ai ensuite convoqué Amelia dans mon bureau, pour lui parler calmement :

Question : Au nom du Christ et par son autorité, qui es-tu, toi qui parle ?

Réponse : Rinaldo.

– Y a-t-il seulement des hommes, parmi vous, ou aussi des femmes ?

– Les deux.

– Êtes-vous nombreux ?

– Certains sont partis, mais nous, nous restons ici ; nous étions dans la maison bien avant qu'Amelia n'y vienne.

– Combien êtes-vous à avoir investi Amelia ?

– (Aucune réponse).

– Pour le triomphe du règne de Dieu, tu dois me répondre : donne-moi le nom d'un autre homme qui travaille avec toi.

– Mauro.

– Parmi les femmes qui sont ici, laquelle est le chef ?

– Anna.

– Quand avez-vous investi Amelia ?

– Lorsqu'elle était enceinte de Marco, au quatrième mois.

– Quand avez-vous envahi Marzia ?

– Lorsqu'elle a grandi.

– Mais, petite, quand l'avez-vous investie ?

– C'est une question d'hérédité.

– Hérédité des parents ou des grands-parents paternels ?

– (Pas de réponse).

– En l’honneur du nom de Dieu, et non par curiosité, dis-moi : qui commande ici, est-ce un démon ?

– Je ne te le dirai pas.

Je répète la question ; il n’y a pas de réponse.

– Pour quelle raison êtes-vous entrés dans Amelia ?

– Moi, je suis envieux.

– Et tes amis, sont-ils envieux ?

– Oui.

– Pourtant, tu ne peux pas grand-chose contre elle parce qu’elle est ferme dans la foi.

– Je l’aurais détruite ainsi que sa famille ; mais cela n’a pas été possible parce qu’elle allait toujours à l’église et elle priait trop.

Rinaldo était le frère de Mauro et le père d’Anna ; tous étaient morts et ils étaient les anciens propriétaires de la maison achetée et rénovée par Amelia et sa famille. Tous étaient très mal vus dans la région. On disait qu’ils pratiquaient l’occultisme ou, tout au moins, qu’ils s’exerçaient à des pratiques mystérieuses. L’un d’eux dormait mieux avec les animaux. Leurs descendants observaient avec envie et haine Amelia et ses enfants et les insultaient. Aujourd’hui, la maison a été vendue. Amelia, ainsi que son mari et ses enfants, habitent un nouvel appartement, au centre du village. La nouvelle maison n’est l’objet d’aucun problème et les « malades » sont en bonne voie, proches de la guérison.

Un exorciste anglais – Mon principe consiste à interpréter les données qui viennent de l’expérience à partir de la Révélation divine, plutôt que d’interpréter la Révélation selon les résultats de l’exorcistat. Comme on l’a déjà rappelé : tous les défunts sont soit au paradis, soit en enfer, soit au purgatoire.

1. Les âmes du purgatoire prient pour nous et elles nous sont reconnaissantes de nos prières ; par conséquent il semblerait qu'elles puissent, à l'occasion, apparaître aux vivants de la terre, soit pour demander des prières, soit pour aider ou pour remercier. Mais ce ne serait pas tenir compte de leur état particulier que de penser qu'elles peuvent être la cause de tentations, de dommages ou de tourments, car il s'agit d'âmes saintes !

2. Pendant les exorcismes, tous les esprits qui sont la cause de tentations, de dommages ou de tourments, je les traite, moi, *a priori* comme des démons, plutôt que comme des âmes de damnés, et ceci pour les raisons suivantes : a) le Nouveau Testament semble les considérer ainsi ; b) la note d'introduction au paragraphe 14 du *Rituel romain* va dans cette direction ; c) puisque les esprits humains condamnés à l'enfer deviennent un peu comme des démons, il n'y a probablement pas de grande différence à les traiter comme tels – même si cette interprétation n'est pas juste et peut être corrigée ; d) ce sont par-dessus tout les spiritualistes qui ont tendance à interpréter ces phénomènes comme venant d'esprits de défunts. En jugeant ainsi, ils ne prennent certainement pas en considération le fait que les âmes des défunts sont au paradis, ou au purgatoire, ou en enfer.

3. Dans mon expérience d'exorciste, il m'est arrivé de rencontrer des cas qui, au début, pouvaient laisser planer le doute, mais par la suite, la vérité apparaissait. Par exemple, lorsqu'une voix montre une connaissance extraordinaire d'une personne décédée, je considère que je ne suis pas en présence du défunt, mais bien de l'esprit maléfique qui le possédait. Je m'adresse alors à lui en tant qu'*esprit malé-*

fique lié à la personne X, et non pas comme esprit de la personne X.

Ce que j'ai écrit n'est sûrement pas le seul point de vue compatible avec la foi, et j'écouterai avec grand intérêt les opinions d'autres exorcistes.

Un exorciste des Pouilles – En ce qui concerne le problème des *présences*, je pense pouvoir répondre avec certitude sur les points suivants :

1. Je nie le fait que le démon puisse se servir de l'âme d'un damné pour prendre possession d'une personne ou d'un lieu : ce serait un tourment épouvantable pour les membres de la famille de savoir que leur défunt se trouve parmi les démons. Ce ne serait qu'un piège préparé par le démon pour causer le désespoir des vivants. À ce propos, je me rappelle ce que m'a dit le padre Pio, lorsque je lui exposai mon premier cas d'exorcisme : le démon déclarait qu'ils étaient à quatre dans la personne que j'exorcisais, et que tous les quatre étaient des damnés. Il me donna même les noms et les villages d'origine de chacun et m'indiqua comment chacun d'eux était mort. Le padre Pio me répondit d'une voix forte : « Ne te laisse pas piéger ; ils ne sont pas quatre, mais un seul, et c'est le diable lui-même qui imite quatre voix différentes et assume tous les comportements possibles. » Lorsque je fis le reproche au démon de cette tromperie, il me répondit : « Tu ne sais donc pas que je suis menteur par nature ? » Cette réalité du mensonge constant du démon est très bien illustrée par le film *L'Exorciste*, où on voit le diable se dissimuler sous les apparences de la mère de l'exorciste, dans le but de terroriser le pauvre prêtre.

2. En ce qui concerne les expériences des charismatiques, j'émets certaines réserves. Je suis convaincu

qu'ils ont toujours un but intéressé et que leurs expériences sont souvent fantaisistes.

3. Je n'admets pas que les âmes du purgatoire puissent nuire à des personnes ou à des choses. Ce sont de saintes âmes. Cela ne me semble pas logique, et même cela me choque qu'un éventuel tourment puisse être attribué aux âmes du purgatoire.

4. En ce qui concerne l'action du sorcier ayant provoqué la possession, mon avis c'est que lui seul maintient ce lien qui n'est autre qu'une perturbation diabolique. Le but de nos prières est précisément de briser ce lien.

Un exorciste piémontais – Dans ce domaine, les émissions de télévision ne font qu'augmenter la confusion, soit par l'ignorance des responsables, soit à cause de leur mauvaise foi. Ils ne sont pas conscients du nombre de gens qu'ils dirigent vers des voies et des expériences dangereuses à tous points de vue.

Au sujet des âmes, ce qui nous échappe, c'est la durée de leur purgatoire (si l'on peut parler de temps pour elles !). L'Église ne met pas de terme aux prières nécessaires. Saint Paul (1 Co 15, 29) affirme : « Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? » À cette époque-là, on pensait que les interventions pour les défunts étaient si efficaces qu'on pouvait même recevoir le baptême à leur place.

Celui qui a été initié à un groupe occulte, peut avoir reçu la demande explicite de céder son âme, sa volonté ou sa mémoire, ou les pouvoirs dont il est doué. Il peut avoir confirmé cette cession par un pacte de sang, ou un pacte écrit, ou par d'autres rites au cours desquels on va jusqu'à boire du sang, du sperme

ou d'autres substances organiques d'une personne en vie, d'un défunt, d'un animal sacrifié... Tous ces rites visent à établir un contact indissoluble, un lien permanent, une dépendance absolue. Un psychiatre en a donné l'explication suivante : « Le sorcier ou celui qui a des pouvoirs occultes, agit par dédoublement de personnalité, ce qui lui permet d'instaurer un lien (un transfert) avec la personne concernée. Cette dernière assume la personnalité du sorcier, ses gestes, sa mémoire, ses passions, ses goûts... recevant, pour tout, les instructions du mage. Celui-ci peut l'utiliser même de nuit, par télépathie, pour des choses étranges que la personne croit ensuite avoir rêvées. »

Lorsque je fais des prières sur ce genre de personne, le sorcier répond immédiatement à travers elle, contraint de révéler ce qu'il lui a fait. Nous le contraignons, par la puissance du nom de Jésus, à perdre toute autorité sur cette personne, laquelle de son côté, doit collaborer, en se révoltant avec force contre cet esclavage. Dans ces cas-là, le père Crozet dirait que l'âme du sorcier est présente, comme l'âme d'un démon pourrait l'être dans les cas de possession. Je crois que le sorcier n'est présent qu'à travers ses techniques naturelles et occultes. Parfois, cette présence apparente du sorcier n'est qu'une couverture sous laquelle se cache le démon. Dans certains cas, il nous faut plusieurs mois pour défaire les rites magiques et faire émerger la présence de Satan.

C'est pourquoi, à mon avis, il est inutile de croire que la possession par les âmes des défunts est possible. Il faut trouver d'autres explications. Ainsi, au cours d'un exorcisme, il s'avéra que la grand-mère qui avait maudit le mariage n'était pas présente, mais un démon de malédiction et de haine utilisé par elle lors d'une

séance d'occultisme et par lequel elle était possédée. Cette réalité est venue à la surface, même si, dans un premier temps, celui qui était interrogé, répondait : « Je suis la grand-mère ! »

Il faudrait approfondir le problème des personnalités multiples, mais je pense que ceci dépend de la compétence médicale. Il faudrait traiter aussi le phénomène des esprits-guides, qui déclarent souvent être des âmes de défunts. À Turin, Nello Ricco est célèbre : il affirme avoir l'esprit-guide d'Elvis Presley, lequel s'est suicidé. Je pense qu'il s'agit tout au plus d'un esprit maléfique, qui avait investi le chanteur. Un autre cas d'esprit-guide s'est avéré extrêmement dangereux : c'est celui d'un artiste s'étant suicidé à 40 ans. Une jeune fille, influencée par sa famille, le prenait pour un dieu : dans cette atmosphère d'admiration idolâtre, elle découvrit un jour qu'elle avait l'esprit de l'artiste, et cela à la grande joie des parents. Cette joie s'évanouit lorsque la jeune fille devint puissamment et violemment tentée par le suicide. L'efficacité des prières de délivrance s'avéra heureusement totale : l'idolâtrie cessa dans la maison, et la jeune fille vit maintenant de façon sereine et équilibrée, sans aucun esprit-guide.

Nous avons rencontré le cas de guérisseurs qui, selon leur dire, se transmettent ce *don* de génération en génération ; ils affirment qu'ils ont un saint aïeul (homme ou femme), dont l'esprit reste dans la famille. Je pense qu'il s'agit de démons qui, idolâtrés dans une famille, ont la possibilité d'y rester ou de prendre possession de certains de ses membres.

Un exorciste français – La possession, cette incorporation d'un esprit démoniaque dans un être humain,

est par elle-même un vrai mystère, un mystère tel qu'il met l'exorciste à l'épreuve, lorsqu'il se trouve face à face avec l'adversaire maudit. Mais à ce mystère s'en ajoute un autre : lorsque l'esprit mauvais se présente comme étant l'âme d'un damné, c'est-à-dire un autre être humain, notre semblable, mais condamné à la damnation, et surtout si ce *damné* est quelqu'un de bien connu de nos contemporains, avant sa mort.

Personnellement, étant donné que je me suis trouvé très souvent face à de telles situations, je pense qu'il s'agit d'une astuce du démon. Mais je dois reconnaître que cette astuce est très subtile car l'exorciste n'est pas déconcerté de se trouver face à face avec le diable, mais il se sent comme égaré et, surtout, mis à l'épreuve lorsque l'esprit *possesseur* affirme être l'âme d'un damné, c'est-à-dire d'un être humain, ayant la même constitution d'origine que l'exorciste. Il donne son nom (connu ou inconnu), il décrit son état sur la terre (moine ou prêtre, par-dessus le marché), l'endroit où il a vécu, le péché dont il ne s'est pas repenti et qui l'a conduit à la chute. En plus il mime le comportement (du religieux, du prêtre ou du laïc), comportement que celui-ci avait pendant son prétendu séjour sur terre, en l'accompagnant parfois de gestes obscènes et de cris d'horreur et de désespoir.

Ces scènes sont profondément éprouvantes, tant elles mettent l'exorciste à l'épreuve. Mais le doute subsiste : s'agit-il vraiment d'une âme damnée ou, plutôt, d'un démon comédien, d'un imitateur simiesque ? J'ai rencontré au moins deux cas précis et douloureux de l'action de Satan à travers une âme damnée. J'en rapporterai un seulement, en faisant remarquer toutefois que, dans cet exemple, il ne

s'agissait pas de la possession d'une personne en vie par une âme damnée (chose qui me semble être impossible), mais plutôt d'une agression caractéristique qu'on appelle couramment « obsession ». Voici le cas :

Hélène, mère de famille très pieuse et entièrement consacrée à notre très Sainte Mère Marie, se retrouvant privée injustement de l'emploi qui lui permettait de vivre, apprend qu'une certaine Eugénie qu'elle ne connaît pas, sinon par ouï-dire, est gravement malade. Cette personne vit seule, et a un caractère très difficile. C'est pourquoi on ne la supporte pas dans sa famille, laquelle l'a abandonnée à l'occasion de sa maladie incurable et mortelle. Eugénie ne croit pas en Dieu, ou du moins elle ne veut pas y croire et refuse de prier. Hélène voit là une occasion de servir notre Seigneur, en se consacrant à cette personne malade, caractérielle et obstinément hostile à la foi, et en l'aidant à soigner son corps et son âme, en vue du combat suprême. Cette situation dure de nombreux mois et demande souvent une assistance prolongée de jour, comme de nuit.

Enfin, l'heure ultime arrive, de façon soudaine et inattendue. La malade gémit dans son lit à cause de ses douleurs, refusant obstinément de prier, pendant qu'Hélène égrène son rosaire. Et voici, qu'à l'improviste, Hélène complètement surprise, voit Eugénie, la moribonde, se dresser sur son lit de douleur, fixer le regard vers un point bien précis, comme si elle voyait clairement quelqu'un. En même temps, sa main droite se dirige vers cette *apparition* et, d'un geste ferme et décidé, la rejette. Hélène comprend immédiatement qu'il s'agit d'un refus. Mais de quoi ? Du Christ, de la Vierge, comme c'est le plus probable, ou du démon ?

Dans le même instant, la tête d'Eugénie se relève un peu et ses yeux se révulsent. Puis elle tombe morte sur le lit. Une odeur pestilentielle se répand immédiatement dans la chambre, si forte qu'elle semble envahir tout le corps d'Hélène qui souffre alors de façon intolérable.

Dès que cela fut possible, Hélène avertit la famille, puis s'occupa de la toilette de la défunte ; elle continuera de la veiller jusqu'aux funérailles civiles, pendant que la famille, une fois au courant du funeste dénouement, s'intéressa, elle, avant tout, à l'héritage. Par la suite, Hélène sera souvent visitée, de jour ou de nuit, surtout à l'heure du décès d'Eugénie, par une puissante agression maléfique, accompagnée de violentes douleurs. J'ai dû l'exorciser à plusieurs reprises et célébrer de nombreuses messes pour l'âme de la défunte.

Ce sont les faits. Ils peuvent être interprétés de deux façons opposées :

1. Eugénie a refusé le salut à l'heure décisive ; à ce moment-là, elle est remplie d'une haine infernale. Bien loin d'être reconnaissante à sa bienfaitrice, elle veut l'entraîner aussi dans les ténèbres. Dans ce cas, il s'agirait d'une âme damnée qui agresse une sainte personne.

2. Ou bien, grâce aux prières, aux sacrifices et au dévouement d'Hélène, Eugénie, malgré les signes extérieurs évidents (les gestes de refus, les yeux révulsés, l'odeur fétide, les douleurs atroces d'Hélène), s'est adressée avec humilité au Sauveur, au dernier instant de sa vie, ce qui n'est pas vérifiable humainement. D'où la rage de Satan, qui croyait la posséder pour l'éternité et qui se venge sur Hélène.

Un exorciste de Campanie – Suite à mon expérience et aux réflexions que je me suis faites, je suis convaincu que celui qui joue au plus malin dans le domaine des possessions et des phénomènes collatéraux, c'est seulement et toujours un démon, et non pas une âme damnée. Nous savons, par définition, que le Malin est constamment menteur et trompeur.

J'ai vu bien souvent l'esprit malin, au travers de la personne possédée, se faire passer pour tel ou tel autre individu, mais ce n'était que mensonge. Une fois, au cours de l'exorcisme, la personne exorcisée a commencé à pleurer et à demander des prières et une messe. Je ne l'ai pas crue et j'ai continué l'exorcisme. Ces demandes n'étaient qu'une mise en scène pour éviter l'exorcisme : l'esprit malin, une fois découvert, a éclaté en insultes et en grossièretés.

Le Malin n'a aucun pouvoir, sinon celui que Dieu lui accorde, et Dieu le lui accorde toujours pour sa propre gloire, et par amour pour ses créatures dont il veut le salut. Le démon voudrait s'arroger un pouvoir qu'il n'a pas, celui de manipuler et d'utiliser les âmes des damnés, selon son bon vouloir. Mais il est soumis, malgré lui, uniquement et éternellement à la volonté de Dieu.

En conclusion, le démon est, à mon avis, la partie prenante dans les phénomènes que j'ai relatés. Lui seul et uniquement lui, et il agit seulement et toujours dans les limites définies par la justice et la bonté de Dieu.

Un exorciste américain – Lors de nombreux cas que j'ai traités, j'ai trouvé qu'il y avait, de façon certaine, des âmes de défunts qui pouvaient être rappelées. Ces âmes, à cause d'une possession diabo-

lique, avaient choisi de rester à un endroit précis et de tourmenter les gens qui y vivaient.

Il y eut un cas où j'eus affaire aux âmes d'un homme et de deux femmes qui étaient morts dans une maison. Pendant un certain temps, ils avaient tourmenté la famille qui y habitait. Nos prières d'exorcisme – dont la valeur est inestimable –, dans certains cas, n'ont pas de prises sur ces âmes. Ce qu'il faut faire, c'est adapter et utiliser certaines des prières récitées pour les défunts ; mais il faut aussi, en même temps, parler à ces âmes tourmentées, les chasser et leur faire comprendre que la famille qu'elles tourmentent n'a aucun sentiment de rancœur à leur encontre, et qu'elle leur pardonne. Au cours de la prière, j'essaie de conduire ces âmes vers la lumière du Christ, où Dieu agira selon sa volonté.

C'est un fait avéré (et nous savons bien, suite à des expériences décrites par de nombreux exorcistes et par le compte rendu que d'autres ont fait au cours de l'histoire, grâce aussi à l'anthropologie et aux autres religions) que toutes les âmes ne vont pas, après leur mort, au paradis, au purgatoire ou en enfer. Certaines restent « piégées » à cause de leurs attachements matériels et de leur ressentiment ou leur haine envers les autres, ou encore parce qu'elles se sont vouées au diable.

Occasionnellement, alors que l'on a affaire à ces âmes tourmentées, on peut même découvrir qu'on vient de rencontrer un démon. Dans ces situations, il faut être prudent, parce qu'on peut effectivement libérer cette âme pendant la lutte qui se prépare, ou bien, au contraire, la renvoyer au démon. Le démon est un maître dans l'art du mensonge et il essaie de nous tromper le plus possible. Par ailleurs, nous devons

toujours être conscients que le Seigneur permet, pour une raison particulière, que ces situations existent, et nous pouvons en tirer profit par la connaissance qu'elles nous apportent.

Ces dernières années, la majorité des cas semble concerner des âmes possédées, utilisées et manœuvrées par le démon pour tourmenter ou terroriser des individus ou des familles. Quelquefois, on a pu avoir la preuve qu'une malédiction avait été jetée autrefois sur la famille.

J'ajoute que seul l'exorciste, au moyen de l'exorcisme, peut arriver à comprendre dans les cas où un doute subsiste, s'il s'agit d'un maléfice ou d'une maladie mentale. Nous devons toujours nous baser sur les signes et les phénomènes observables, comme sur les provocations silencieuses : par exemple, porter sur soi l'eucharistie sans que personne ne le sache. Nous devons être attentifs car nous vivons et nous travaillons dans un monde où le démon essaie de nuire au pouvoir de l'Église par la destruction du sacerdoce du Christ. Nous devons aussi apprendre à travailler, en étroite confiance avec nos collègues médecins.

Un exorciste du Latium – En ce qui concerne les présences, et sur la base de mes propres expériences, j'ai toujours constaté qu'il s'agissait en fait de l'esprit malin, que ce soit dans les quelques cas de possession ou dans les multiples cas d'infestation de personnes ou de lieux que j'ai eu à traiter. Une seule fois, l'esprit déclara être l'âme d'un damné, révélant son nom, son prénom, les circonstances de sa mort, et le motif de sa présence dans cet homme-là ; mais après un exorcisme qui sembla efficace, je n'en ai plus entendu

parler. Comment interpréter ce cas ? Le démon peut se travestir en âme de damné, comme l'affirme le *Rituel*. En ce qui concerne les âmes du purgatoire, ce sont des âmes saintes et elles ne peuvent pas faire le mal.

Un exorciste de Campanie – On peut se demander si ceux qui font souffrir une âme sont toujours et seulement des démons ou bien des âmes damnées. Tout en tenant compte des pièges que nous tend le démon, je crois que l'intervention de damnés est possible. Nous savons que même les démons ont leur hiérarchie ; pourquoi un démon-chef ne pourrait-il ordonner à un damné de tourmenter une âme ? Je déduis cela d'expériences où j'ai rencontré une puissance bien inférieure à celle que je rencontre en présence de démons.

Il existe des âmes errantes qui n'ont pas reçu encore une assignation définitive. Voici un cas exceptionnel, dont j'ai conservé les enregistrements : Un jour, une dame vient me voir avec des douleurs fortes et bizarres. Je prie et elle entre dans une transe apparente. J'interroge l'éventuelle présence qui est en elle : « Dis-moi, au nom de Dieu, qui es-tu ? » ? « Il » répond à mes questions sans trop se faire prier. « Il » dit être albanais, d'origine calabraise. Arrivé en Calabre le jour de la fête des défunts, il conduisait son auto en état d'ébriété et il est mort dans un accident, après avoir tué quelqu'un. Je me rends compte que si je parle de diables et d'enfer, il est terrorisé. Je demande : « Es-tu en enfer ? » Il répond avec force : « Non ». « Où es-tu ? » « Dans le noir. »

Je reste perplexe et lui demande comment il a pu envahir cette femme. Il me raconte une histoire pleine de détails, que la dame confirmera une fois sortie de

son état de transe. Il dit qu'il a été obligé d'entrer dans cette femme à cause du gardien du cimetière, qui s'est servi de certaines parties de son cadavre pour un maléfice. Je lui demande s'il désire voir Dieu. Il répond d'un « oui » appuyé, sans désespoir et avec un grand désir. Un autre jour, je lui parle de notre Sainte Mère, la Vierge Marie. Il ne sait rien d'elle et me dit tout de suite que sa mère s'appelait Carmelina. Je commence à l'instruire, il écoute avec intérêt. J'avais un doute du fait qu'il était dans le noir (le Shéol hébreu ?). Lorsque je lui demande s'il est disposé à demander pardon à Dieu pour ses péchés, il répond « oui ». Je lui ai fait une confession d'ordre général, sous condition, et je l'ai absout sous condition. Puis je lui demandai quand il partirait. Il répondit : « dans vingt jours environ. » « Et où iras-tu ? » « Expier mes fautes ! » Peut-être au purgatoire ? Ce soir-là, lorsque la dame rentra chez elle, le personnage lui dit de façon claire : « Je t'ai beaucoup fait souffrir, mais ce n'était pas de ma faute. Lorsque je serai au Ciel, je prierai beaucoup pour toi. » Ce cas pose de gros problèmes d'ordre théologique. Mais je pense à saint François qui obtint la résurrection d'une femme qui était morte en état de péché mortel et qui se confessa au saint et se rendormit ensuite en paix.

Un exorciste piémontais – Notre groupe de prières est très attentif à la délivrance, la guérison de famille et à l'arbre généalogique, et il est en train de faire des expériences très positives. Par exemple, lorsque nous avons connaissance d'un aïeul qui a beaucoup souffert et pour lequel il n'y eut aucune attention à sa souffrance, à son désespoir, à sa mort atroce (en général, pleine de haine, de terreur, de refus, de malédiction ;

ou bien lors d'une mort due à l'alcool, au milieu de la honte et du silence de toute la famille ; ou bien encore dans un asile d'aliénés, comme un mort vivant, ignoré de tous), nous nous rendons compte de cela lorsque nous sommes en simple prière, lorsque nous interrogeons nous-mêmes cette personne ; nous pensons que tout ce dont elle a besoin pour sa guérison lui est concédé au nom de Jésus.

Parfois ces personnages surgissent brusquement, d'un trait de mémoire ou d'images soudaines. Nous faisons une prière de réconciliation pour eux en suivant ce plan : nous leur demandons pardon au nom des familles ou de ceux qui les ont abandonnés, ignorés, tués ; nous les invitons à déposer leur haine, leur ressentiment et à demander pardon de leur côté à ceux qu'ils ont offensés ; à demander avec nous à Dieu la remise de leurs péchés, en leur faisant la catéchèse sur la vie éternelle qui les attend et en les invitant à déposer au pied de la croix de Jésus toute dette transmise et tout lien avec le monde occulte. Enfin, nous nous comportons comme si nous pouvions revenir au moment de leur mort pour la leur faire revivre de la meilleure manière, accompagné par tout ce que la famille, les personnes aimées, l'Église, se doivent d'offrir à une personne qui meurt dans ces circonstances bien déterminées. Nous constatons toujours une réponse immédiate de soulagement et de délivrance au sein de la famille ou chez le membre de la famille qui se ressent le plus de cette tragédie familiale passée ; de la même manière, nous percevons, parfois de façon très puissante, l'intercession de l'aïeul qui a été secouru.

Ce discours est très beau mais aussi très délicat. Si on ne l'applique pas de manière adéquate, on peut

tomber dans des phénomènes de nécromancie, au lieu d'être solidaire avec le défunt. En ce qui nous concerne, nous maîtrisons ce discours et il n'y a pas d'équivoque.

Le cas est différent lorsqu'une âme hypothétique demande de l'aide, à travers la patiente, bien qu'elle n'appartienne pas à la famille. Lors des deux cas principaux que nous avons rencontrés, notre comportement a été le suivant : lors du premier cas nous lui avons demandé pourquoi elle nous demandait de l'aide. Elle nous a répondu qu'elle avait le même nom que la patiente ; elle nous a demandé une sépulture et, en même temps, elle nous a dit qu'elle ne voulait pas mourir parce que des parents l'attendaient. Elle a déclaré avoir 20 ans ; elle a maudit Hitler, ceux qui ont voulu la guerre, etc. Nous avons répondu : « Seul Jésus est juge et nous lui obéissons. Si tu existes, comme tu le prétends, nous sommes avec toi de tout cœur, tu auras notre aide et une sépulture. Si tu n'existes pas, nous offrirons cela à ceux qui sont dans ces conditions et nous célébrerons une messe pour eux. » Le phénomène typique qui se produisit alors fut la sensation d'un courant d'air gelé et la libération simultanée de ce tourment de la personne souffrante.

Le deuxième cas s'est vérifié chez une personne profondément dérangée par la possession et la vexation, qui avait été longtemps dépendante d'une voyante. Ici aussi le fait qui est advenu est secondaire par rapport à la libération des présences maléfiques. Un jour, la personne en question vit un cosaque qui chevauchait comme un désespéré, poursuivi par la haine de ses ennemis qui voulaient se venger : sa trahison avait coûté la vie à de nombreux hommes. Ce cosaque demandait pardon et secours pour être en

paix ; il voulait un symbole religieux sur sa tombe qui était à l'abandon et maudite. Dans ce cas aussi, nous nous comportâmes comme dans le cas précédent : la vision et la perturbation disparurent. Le motif de son attachement, c'était (selon les déclarations du cosaque) que la patiente ressemblait énormément à la seule personne qui l'avait aimé.

La conclusion, c'est qu'il n'y en pas ! Il nous a suffi d'exposer l'un des nombreux problèmes que nous rencontrons en tant qu'exorcistes et dont nous ne pouvons qu'être les témoins, en souhaitant que d'autres (commentateurs de la Bible, théologiens, médecins...) en donnent des explications ou qu'ils en fassent, tout au moins, leur objet d'études.



CHAPITRE XI

LES ASSISTANCES À L'EXORCISME

« En mon nom, ils chasseront les démons » (Marc 16, 17). Ces paroles toutes simples de Jésus suffisent à conférer le pouvoir de chasser les démons à tous ceux qui croient en lui. Le secret de l'exorciste, c'est *la puissance du nom de Jésus*. Il ne s'agit certainement pas d'une puissance personnelle, propre au prêtre autorisé à ce ministère. L'Évangile est clair lorsqu'il requiert la foi et lorsqu'il précise que l'on ne chasse certains démons que par la prière et le jeûne. Les exorcismes ne sont pas suffisants et ils ne sont même pas utiles dans ces cas.

Quelles sont les autres qualités requises d'un prêtre exorciste ? Le *Droit Canon*, article 1172, énumère : la pitié, la science, la prudence, l'honnêteté. Le *Rituel romain*, dans la Première règle, ajoute : l'exorciste doit être confiant, non pas en son pouvoir, mais en celui de Dieu et il doit être détaché de toute avidité en ce qui concerne les biens humains. En un mot, d'après l'histoire de l'Église et, notamment, d'après la vie des saints, *la qualité principale est la sainteté*. En tant qu'exorcistes, nous savons pertinemment que nous ne sommes pas des saints, même si nous essayons d'être meilleurs et de nous purifier. Mon contemporain et regretté ami dom Pellegrino Ernetti, exorciste à Venise

durant quarante ans, bénédictin aux dons exceptionnels, me confiait qu'il s'approchait du sacrement de la confession tous les deux jours mais, très souvent, tous les jours.

Depuis le commencement, selon le témoignage même des premiers Pères de l'Église, on a utilisé des formules et des objets sacrés, dont le nombre n'a fait que s'accroître lorsque l'Église établit, au iv^e siècle, le sacrement de l'exorcistat, et ils sont d'ailleurs, en partie, conseillés dans le *Rituel romain*.

De plus, chaque exorciste, en fonction de sa dévotion et de son expérience, y ajoute d'autres particularités. En voici une liste, sans ordre précis : l'imposition des mains sur la tête, l'utilisation de l'étole violette qui doit être placée également sur l'épaule de celui qui exorcise, la présence d'un crucifix, le signe de la croix et la bénédiction par l'eau bénite. J'ajoute l'utilisation de reliques, de médailles ou autres objets sacrés ; l'onction avec des huiles de diverses origines ; parfois, j'ai constaté qu'il était très utile de souffler sur le visage (à l'époque, Tertullien, déjà, témoignait : « Nous chassons les démons par le seul souffle de notre bouche »). D'autres fois, on a recourt à des objets sacrés dont on a pu constater l'efficacité, comme, par exemple, la « soutane » de saint Vicinius, à Sarsina (Forli).

Lorsqu'on utilise ces objets, la foi et beaucoup de discrétion sont indispensables, je me dois de le préciser. Ces objets en eux-mêmes n'ont aucun pouvoir, même s'ils en donnent l'impression (exemple : les réactions de fureur de certains à l'eau bénite). Nous savons évidemment que les sacrements agissent *ex opere operantis*, c'est-à-dire par la seule efficacité que confère la foi.

Je dois aussi mettre en garde contre de graves déviations. La recherche des voies les plus expéditives, des moyens matériels qui font la démonstration de leur grande efficacité, ont parfois fait tomber certains exorcistes dans de véritables « traquenards du diable ». Il en est ainsi de celui qui utilise le pendule (même s'il y accroche un crucifix !) pour savoir s'il y a ou non présence maléfique ; d'ailleurs la Congrégation de la foi a interdit, de façon tout à fait explicite, cette pratique. Certaines personnes se sont aperçues qu'en versant quelques gouttes d'huile dans une assiette remplie d'eau, on pouvait avoir des réponses. Et ainsi de suite. On tombe alors dans la magie proprement dite, sans s'en rendre compte. J'ai rencontré quelques cas d'exorcistes devenus sorciers, à cause de cela.

J'ai déjà fait allusion aux objets que l'exorciste peut utiliser pour une efficacité optimale. Dans le chapitre suivant, je parlerai des aides humaines, c'est-à-dire des personnes qui peuvent soutenir l'exorciste, lorsqu'il le souhaite (il est libre et responsable de ses choix : orants, charismatiques, médecins).

Assistance ou conditionnement ?

J'aimerais faire une *mise au point*, pour être clair sur ce dont nous parlons, d'autant plus que je m'appuie uniquement sur mon expérience personnelle et sur quelques conseils que j'ai pu lire ici ou là. Ce sujet n'a encore été traité par personne directement.

1. Les aides dont j'ai l'intention de parler *peuvent être utiles, mais elles ne sont jamais indispensables*. Les exorcismes dont nous avons connaissance, dans la

Bible, dans la vie des saints, ou les témoignages des exorcistes les plus connus – y compris de nos jours – n'en parlent jamais : l'exorciste agit seul, même s'il y a quelques personnes à ses côtés, ayant accompagné le possédé et qui se rendent utiles éventuellement pour que l'exorciste ne soit pas molesté, en cas d'agitation du patient. Aussi la méthode qui consiste à ne se faire aider de personne est tout à fait légitime et c'est, de loin, la plus fréquente, qui découle soit d'un choix personnel, soit tout simplement de l'absence de personnes appropriées.

2. C'est l'exorciste, et uniquement lui, qui *est responsable du diagnostic et du déroulement de l'exorcisme*, même s'il peut se tromper. Nous reviendrons là-dessus car c'est d'une importance capitale. Nous sommes dans une fâcheuse situation lorsque nous nous laissons dicter notre conduite par un charismatique, ou par un médecin. Il s'agit là d'une déviation de la faculté que l'Église nous a conférée, par l'intermédiaire de l'évêque. Il revient à l'exorciste, et uniquement à l'exorciste, de procéder au discernement en ce qui concerne les suggestions ou les conseils donnés par les charismatiques ou les médecins. C'est à lui d'en tenir compte ou non, et de juger dans quelle mesure il peut en tenir compte. De même qu'il lui revient de demander ou non leur assistance.

Certains exorcistes soumettent des cas dont ils s'occupent à des charismatiques ou à des médecins, pour avoir leur avis, mais ils excluent leurs présences durant l'exorcisme. Cette façon de procéder est également légitime.

3. *Notre intention est de venir en aide aux patients et nous devons tenir compte des désirs et des attentes de ceux qui ont recours à nous.* Parfois une informa-

tion préliminaire se révélera opportune, de façon à ce que la personne soit préparée ou puisse refuser la rencontre. Je dis cela parce que certains patients ne sont pas disposés à rencontrer un groupe, même restreint, alors qu'ils s'attendent à se trouver seul à seul avec l'exorciste. Ceux qui ont déjà eu recours à plusieurs reprises à des traitements psychiatriques, sont parfois choqués par la présence d'un médecin. Ce sont des éléments dont il faut tenir compte.

Orants et charismatiques

J'appelle orants les personnes qui assistent l'exorciste, seulement par la prière et l'aide éventuelle ; les charismatiques, eux, outre leur nécessaire implication dans la prière, ont des charismes spécifiques, utiles pour nos cas : discernement, intercession, délivrance... Il faut distinguer nettement les charismatiques des sensitifs et des occultistes, qui sont une tout autre chose ! Il est nécessaire que les personnes qui assistent soient bien choisies, qu'elles aient fait leurs preuves, qu'elles soient animées d'une véritable charité et de désintéressement.

J'aimerais vous faire quelques suggestions :

1. Le nombre des personnes présentes doit être limité, conformément à la réserve à laquelle la règle n° 11 du *Rituel romain* fait allusion : d'une part à cause du désir des patients, d'autre part à cause de la nature même de l'exorcisme, durant lequel des choses confidentielles peuvent se produire. Il est cependant souhaitable que l'exorciste soit assisté par des personnes qui prient pour la bonne réussite de son ministère ; c'est encore mieux si ces prières sont

faites par un groupe dans une église contiguë, ou éloignée, mais conjointement avec le déroulement de l'exorcisme.

2. Orants et charismatiques doivent être bien conscients du fait qu'ils sont tenus au secret sur tout : sur l'identité de la personne, sur les troubles dont elle est l'objet, sur les réactions qu'elle a durant les exorcismes. Cette recommandation est superflue pour les médecins, déjà habitués au secret professionnel, mais pas pour les autres. Bien que la présence d'assistants soit dans bien des cas précieuse (ce sont eux qui maintiennent fermement le patient, si cela est nécessaire, qui le nettoient s'il bave, etc.), il faut absolument tenir à l'écart les personnes qui ne savent pas garder un secret.

3. Il arrive que les assistants aient l'habitude des prières de délivrance, mais ils doivent comprendre la différence qu'il y a avec un exorcisme, le rôle qu'ils doivent assumer, sans vouloir trop en faire. Celui qui agit, c'est l'exorciste, et les prêtres présents peuvent s'associer à ses prières, même s'ils ne sont pas exorcistes. Les autres prieront à voix haute, seulement quand l'exorciste commence des prières connues, en dehors des formules d'exorcisme ; par contre, durant les exorcismes, ils prieront en silence.

4. Il faut, de la part de tous, beaucoup d'humilité et de foi. Seul notre Seigneur peut faire en sorte que l'exorcisme soit efficace.

L'avis de quelques médecins

En ce qui concerne les médecins, en particulier les psychiatres, il est intéressant de les écouter. J'ai

adressé deux questions à certains d'entre eux, ayant l'habitude d'assister des exorcistes :

– Quelle sorte d'assistance l'exorciste peut-il recevoir d'un médecin ?

– Quelles sont les qualités qu'un médecin doit posséder pour pouvoir assister un exorciste ?

J'ai précisé qu'ils pouvaient ajouter ce qu'ils voulaient, si cela leur paraissait opportun. Ces personnes m'ont gentiment répondu, exprimant cependant la difficulté qu'elles avaient à dire toute leur pensée, dans un si court laps de temps. Il m'a semblé évident qu'il serait opportun de pouvoir les écouter en toute liberté (et non pas seulement dans le cadre étroit de ce chapitre), à l'occasion de congrès ou de publications plus amples. Voici donc quelques-unes des réponses :

Dr Giorgio Gagliardi, psychothérapeute, Asso (Côme)

Lors de divers congrès, certains exorcistes ont souhaité la collaboration de spécialistes de la médecine, tandis que d'autres ont soutenu que leur présence n'était pas nécessaire durant le cours de l'exorcisme ou de la prière de délivrance. Dans le livre de Lewis : *Excuse-moi, quel est ton Dieu ?*, on peut lire que le diable décoche les erreurs par deux : une erreur, et son opposé, qui est une autre erreur. Ainsi on se trompe si on est trop présomptueux et pas assez humble lors du diagnostic et du discernement. Les exorcistes, tout comme les médecins, ont leur propre mentalité, leur propre moi, leur propre subconscient, leurs convictions ; ainsi tous peuvent avoir des idées confuses s'ils entrent dans le milieu d'autres professionnels. L'erreur par paire que le diable nous expédie de France, c'est que tout est réduit, là-bas, à

une guérison psychosomatique. Dans certaines parties de notre continent, il n'y a plus d'exorcistes. En Italie, le diable est très actif, à travers des téléfilms ou d'autres émissions télévisées, où il est lui-même tourné en ridicule.

Chacun doit donc avoir l'humilité de reconnaître ses limites : le médecin, dans le discernement spirituel ; l'exorciste, lors du diagnostic psychologique et psychiatrique, ainsi que dans les opinions inter-culturelles qui existent et induisent en erreur les médecins eux-mêmes dans leur diagnostic. On peut parler là de l'amateurisme superficiel de nombre d'entre eux.

De nos jours, la science au service du pouvoir tente de programmer des moyens destructifs, avec le conditionnement mental, la transe hypnotique, ou une certaine reprogrammation de la mémoire émotionnelle. Ces applications sophistiquées et terribles pour l'équilibre mental, nous conduisent à nous poser la question de savoir si les exorcistes connaissent les états de transe et les états de conscience que nombre de médecins et de psychiatres, eux-mêmes, ne savent pas distinguer, et qu'ils étiquettent immédiatement comme trouble mental, ceci pour ne pas modifier leurs propres convictions.

Le milieu de l'exorcisme est trop vaste et plein d'interférences : le diagnostic ou le discernement peuvent prévoir davantage de troubles, présents dans le champ biologique, mental et spirituel.

Quel rôle peut avoir le médecin, le psychiatre, le psychologue, la psychophysiologie ? Un rôle relevant de la compétence de chacun : distinguer l'état de santé physique du sujet, suite à une anamnèse faite avec soin ; évaluer la réponse aux divers critères de normalité et d'anormalité ; culture d'appartenance, contexte

social et de communication ; l'âge, le sexe, les rôles sociaux et les rites de passage (travail, mariage, retraite, deuils) ; si la maladie organique détermine un trouble mental (toxico-dépendance, maladie métabolique, comme le diabète et certaines maladies organiques mentales) ; frustrations, comportement du sujet, facilité ou non d'adaptation à son propre travail et tolérance vis-à-vis des valeurs de la société ou religion d'appartenance ; perte de cohérence de ses propres pensées, fossilisation sur sa propre douleur ; anéantissement de sa volonté, incapacité à se projeter dans le futur ; modification du rapport à la nourriture, à l'hygiène personnelle ; enfin dissociation et transes spontanées ou induites par les événements les plus variés.

Quelles sont les qualités requises par le médecin qui collabore avec l'exorciste ? Je dirai simplement : la vérité scientifique, avec la conscience de ses propres limites. Il est nécessaire de renoncer à son propre moi et de collaborer uniquement dans le but d'assister l'exorciste, non pas à exorciser, mais à discerner.

*Dr Simon Morabito, psychiatre, Bergame*¹

Les qualités indispensables à un psychiatre pour pouvoir assister l'exorciste sont une foi vive, profondément vécue. Le psychiatre doit, en outre, vivre en s'exerçant continuellement aux sept vertus cardinales et théologiques, parce que le démon attaque l'homme, avant tout à l'intérieur de cette armature spirituelle.

1. S. Morabito, *Psychiatre en enfer*, Ed. Segno, nous documente sur de nombreux cas racontés par les patients eux-mêmes.

Comment un médecin pourrait-il diagnostiquer une pathologie des vertus, s'il ne s'exerçait pas à celles-ci lui-même, avec l'aide de l'Esprit saint ? Les vertus cardinales sont l'expression non seulement d'une bonne santé mentale mais également d'un bon fonctionnement du cortex cérébral. Chaque médecin est toujours porté à faire un diagnostic, même si celui-ci est erroné. Malheureusement, il sort des universités italiennes des psychiatres positivistes, qui sont athées, en majorité, ou opposés à la religion. Comment pourraient-ils permettre le fait qu'il puisse y avoir une « pathologie de l'âme », si eux, les premiers n'y croient pas et, qui plus est, ne veulent pas y croire ?

Dans les universités italiennes, la carrière est d'autant plus facilitée qu'on est athée, et l'on en est d'autant plus exclu qu'on est croyant. Un psychiatre, pour pouvoir assister un exorciste, doit prier. Prier pour lui-même et savoir prier pour les autres. Et permettez-moi de dire une autre vérité : il doit avoir une confiance filiale en la Sainte Mère de Dieu et dans l'humble prière mariale. Je m'explique : au début, lorsque je me suis intéressé à la pathologie des personnes possédées du démon, j'ai eu en traitement une étudiante de l'université de Côme. Elle avait des tendances suicidaires (bien que n'étant pas dépressive), des accès de polyphagie, de boulimie. En un mot, elle avait une faim excessive qui lui faisait avaler, en une seule fois, tout ce qu'elle trouvait dans le frigidaire, quitte à se faire vomir elle-même en se mettant les doigts dans la gorge par la suite. Le démon est maître en camouflages et bien qu'ayant rendu visite à la patiente et l'ayant soumise à une dizaine de séances de psychanalyse, rien ne laissait transparaître, du point de vue médical, cette gravissime possession diabolique dont

elle était l'objet sans le savoir. Cette patiente fut exorcisée par un exorciste de grande compétence durant plus d'un an, et manifestait une violence inouïe. Un jour, lors d'une séance de psychanalyse, étant moi-même quelqu'un qui prie, et fortifié que j'étais par l'expérience de quelques cas de possession diabolique auxquels j'avais assisté, je lui ordonnai de prier avec moi. Elle eut une réaction immédiate telle, que j'aurais pu avoir un infarctus sans la foi en la présence de Jésus et de Marie : elle détruisit absolument tout dans la pièce !

Les cas auxquels j'ai assisté auprès d'exorcistes experts m'ont convaincu que le rapport exorciste-psychiatre est extrêmement profitable. Les finesses diaboliques qui obnubilent le psychiatre athée lui-même sont plus diagnostiquées par la foi que par la science. C'est comme si j'étais médecin *grâce* à la foi, cependant que la science me *confirme* ce que la foi m'a fait découvrir. Le processus inverse est pratiquement impossible.

Je considère qu'un psychiatre athée est un *désastre* dans les rapports avec l'exorciste, parce que s'il est vrai que, dans la pathologie mentale ou psychosomatique du possédé, il y a de légers symptômes de différents syndromes mentaux, même un clinicien éminent ne pourrait pas les déceler.

Je blâme, cependant, l'exorciste qui veut à tout prix jouer le rôle du psychiatre. Cette science est trop ardue et trop complexe. Bien sûr, l'idéal, ce serait une union profonde entre l'exorciste et le psychiatre : certains pouvoirs destructeurs seraient plus clairs pour le premier, et une certaine dynamique scientifico-religieuse passerait aux rayons de l'Esprit saint le pauvre malade à soulager.

L'assistance du psychiatre est également importante à la fin de l'exorcisme, pour rétablir les forces psychosomatiques, anéanties par l'Ennemi de l'homme.

Dr Sauveur Di Salvo, psychiatre, Turin

L'étendue du sujet et la nécessité de faire court (une fiche environ) rendent ma tâche plutôt ardue, d'autant plus que le matériel dont je dispose est abondant (je me réfère à des articles et des travaux sur les rapports entre démonologie et psychiatrie). Il m'est donc impossible de faire une synthèse. Par ailleurs, je ne me sens pas en mesure de répondre par une sorte de décalogue du rapport médecin-exorciste ; j'essaierai donc de proposer quelques réflexions fondées sur ma collaboration, toujours active à ce jour, avec le groupe des exorcistes du diocèse de Turin, collaboration qui dure depuis vingt ans. Je précise que je suis analyste junguien, membre de l'Association internationale de psychologie analytique.

Mes réflexions sur le sujet qui nous réunit peuvent être résumées, comme suit :

1. Attitude critique face à la prétention de la « science » à détenir la vérité absolue, et à son arrogance.

2. Face à certains phénomènes, la science – si elle est ce qu'elle prétend – *doit* reconnaître ne pas être en mesure de fournir une explication « *objective* », ces phénomènes appartenant à la sphère de ce qui n'est pas objectivement démontrable.

3. Conviction de l'existence du Mal, non comme une entité abstraite, mais comme une réalité concrète, intervenant dans les choses humaines.

Ces réflexions me semblent extrêmement importantes pour convaincre le médecin de collaborer avec l'exorciste, étant entendu que chacun n'opère exclusivement que dans son propre domaine : au psychiatre, le soutien psychologique et pharmaceutique ; à l'exorciste, la « lutte » contre le Mal. Ceci est valable, évidemment, quand on constate, chez le même patient, des troubles psychiques et une présence maléfique.

J'insiste sur l'importance qu'il y a, pour le psychiatre et l'exorciste, à opérer exclusivement dans leur propre domaine de compétence, sans empiéter sur celui de l'autre. Il faut résister à la pression de nombreux patients qui cherchent à opérer des mélanges et des interférences (par exemple, en demandant au psychiatre s'il est vrai qu'il est possédé, ou bien en demandant à l'exorciste s'il doit prendre des neuroleptiques). Il est cependant très important que les deux « spécialistes » se parlent et confrontent leur point de vue, dans un climat de collaboration. En un mot : des interventions bien distinctes et séparées, et des échanges d'opinions, de commentaires et d'impressions.

Une dernière réflexion : la documentation a une importance capitale, que ce soit pour l'exorciste ou pour le psychiatre. Je suis convaincu que le psychiatre doit absolument avoir connaissance des principaux textes sur la démonologie ; et que l'exorciste, de la même manière, doit avoir connaissance des symptômes les plus évidents des principaux troubles psychiques. Ceci facilite à tous deux le discernement (même s'il n'est pas uniquement un fait de connaissance) et, par-dessus tout, le dialogue et la compréhension réciproque.

Dr Alexandre Tamito, psychiatre, Rome

Qu'est-ce que le diable et la possession diabolique, pour moi, psychiatre ? Ce sont quelques-unes des nombreuses métaphores par lesquelles nous décrivons certains aspects de notre expérience sensible. Autre métaphore possible, par exemple, la psyché. Ces deux métaphores différentes ne sont en aucune façon innocentes. Chacune d'elles appartient à un univers symbolique particulier, à une culture particulière ; et le choix de chacun de ces modèles a des effets tout à fait précis au moment où ils sont utilisés. Par exemple, se référer à un certain modèle peut conduire à se rendre chez l'exorciste pour des problèmes déterminés ; se référer à un autre modèle peut pousser, par contre, à s'adresser à un psychothérapeute.

Là, nous pourrions dire qu'un trouble se rapporte à une logique de type surnaturel *ou bien* à une logique naturaliste, aucun mélange n'étant possible entre ces deux symboles si différents. En réalité les choses ne sont pas si simples, et on ne trace pas les frontières aussi facilement. La conscience, bien loin d'être une construction à un seul étage, se révèle, en réalité, comme le produit de plusieurs couches superposées, dont une bonne partie est souterraine. Ces couches n'étant pas perceptibles directement, bien qu'en activité, sont donc décelables seulement de façon indirecte. Ceci implique que plusieurs modèles culturels puissent cohabiter en chacun de nous, y compris des modèles potentiellement antithétiques, combinés entre eux de manière diverse, et se trouvant à différents niveaux de conscience.

Une personne qui se déclare non-croyante, mais qui, malgré tout, a été formée culturellement dans une

société comme la nôtre, au sein de laquelle les valeurs religieuses sont assez enracinées, conservera au fond d'elle-même ces modèles culturels. Des événements particuliers, comme une maladie grave ou la perte d'une personne chère, peuvent *réactiver*, si l'on peut dire, des systèmes de valeurs restés sous-jacents.

Mais, sans en arriver à un cas aussi extrême et à des circonstances aussi dramatiques, la cohabitation d'aspects extrêmement rationnels et naturalistes avec des éléments appartenant à des croyances de milieu magique ou religieux, est une expérience ordinaire.

De même, les nouveaux modèles sont construits, au moins en partie, sur le canevas des précédents. Qui aurait assisté à certaines manifestations apparemment laïques se déroulant dans des pays se réclamant à l'époque « du socialisme », y aurait facilement perçu une atmosphère presque religieuse. Des mots comme *rite*, *liturgie*, sont utilisés communément, même pour des événements qui ne se rapportent pas à la dimension surnaturelle. Nous pourrions dire que personne, parmi nous, ne peut être *tout à fait* non-croyant ; personne, parmi nous, ne peut être *tout à fait* croyant.

Le doute accompagne n'importe quel système de valeurs, surtout dans une société comme la nôtre, dont les superpositions culturelles sont multiples. Mais le doute n'est pas seulement ce qui nous ronge de façon pénible. Il permet aussi aux croyances de se modifier, d'accepter des contributions qui leur étaient étrangères au début. Presque comme une espèce vivante qui réussit à survivre grâce à sa souplesse génétique, ainsi les cultures se modifient continuellement, en créant de nouveaux arrangements. Il semblerait donc que chaque cohabitation, chaque mélange culturel, soit possible, et même carrément utile, car ils apportent à

chaque système de croyance des valeurs qui peuvent être enrichissantes.

Mais, dans la réalité, ce n'est pas toujours le cas, bien au contraire car, pour chacun d'entre nous, la question de l'identité est primordiale, et celle-ci se base, entre autres éléments, sur ses propres valeurs culturelles. Mais l'identité n'est pas quelque chose d'immuable et toujours égale à elle-même. Au contraire, nous assistons souvent à son remodelage, chaque situation importante de la vie pouvant la mettre en danger, ce qui nécessite un dépassement de cette période critique. Aussi le thérapeute doit-il avoir une identité suffisamment définie et relativement stable, soit pour se sentir protégé et à l'abri de la crise d'identité de son patient, soit pour lui fournir une référence protectrice.

Lorsqu'on affronte cette voie douloureuse et dangereuse qu'est l'intervention sur la souffrance de l'autre, il ne faut pas faire de confusion. Qui d'entre nous se confierait, dans une mer en tempête, à deux capitaines utilisant deux méridiens différents ? Ou même, pire encore, quelle confiance pourrait-on avoir dans un capitaine qui n'a pas décidé à quel méridien se référer, et qui, de plus, change de sextant au moment critique ?

C'est pour cette raison que le patient qui s'adresse à plusieurs thérapeutes de domaines culturels différents, limite le plus souvent la crédibilité et l'efficacité de l'intervention, au lieu d'en retirer les bénéfices. Ces divers thérapeutes peuvent être présents simultanément et même avoir un bon rapport entre eux, mais, en fin de compte, pour que la fonction thérapeutique puisse se dérouler efficacement, le patient devra en choisir un seul, et se confier à lui entièrement. Nous

ne pouvons pas non plus exclure *a priori* l'efficacité de plusieurs interventions, appartenant à des domaines différents, mais il serait peut-être souhaitable qu'elles aient lieu à des moments différents. Ceci, bien sûr, en théorie, car, dans la pratique, et surtout dans une société culturellement complexe comme la nôtre, la personne qui souffre frappe à plusieurs portes en même temps.

Ceci est si vrai que nous en sommes venus à établir une sorte de coordination entre patient, et les personnes qui jouent un rôle thérapeutique, pour diriger le processus thérapeutique de la façon la plus efficace possible. Cependant, il ne peut exister pour nous, thérapeutes, une règle générale qui nous tranquillise dans chaque cas et à laquelle nous puissions nous confier sereinement ; au contraire, il faut péniblement, et cas par cas, évaluer le bien-fondé d'une intervention à plusieurs niveaux ou bien déterminer si cette intervention peut être une source de confusion et de dispersion. Pour ces raisons, je parle de « double présence », de l'exorciste et du psychiatre, et non pas de collaboration. Les deux personnes peuvent coexister, s'aider de fait, dans certains cas, mais non pas collaborer, comme s'il s'agissait de deux spécialistes en médecine, ou de deux religieux. Il n'est pas dans les attributions de la science d'évaluer la foi, ni dans celles de la foi de délimiter le domaine d'intervention de la méthode scientifique. Le patient qui souffre peut obtenir un soulagement à partir de la clarté des rôles de chacun, jamais de leur confusion.

Pour ma part, j'ai, depuis trois ans, lancé une recherche dans le domaine de l'exorcisme, avec d'autres collègues et un anthropologue. La structure au sein de laquelle nous travaillons, c'est-à-dire la chaire de

psychiatrie de l'Université d'Études de Rome « Tor Vergata », dirigée par le professeur Nicolas Ciani, a, en effet, une ancienne tradition d'études sur le rapport entre psychiatrie et culture.

Pour mener à bien ces travaux, il nous a été indispensable de rediscuter et de redéfinir notre rôle. Lors de chaque recherche médicale, cela se comprend par intuition, les raisons éthiques empêchent une séparation rigide entre recherche et activité thérapeutique. On comprendra que, dans de nombreuses occasions, j'aie senti le devoir de *me comporter en médecin* et non pas seulement en chercheur, jouant un rôle complémentaire, au moins apparemment, à celui de l'exorciste.

Vice versa, dans certains cas, nous avons pris carrément l'initiative de proposer à nos patients une rencontre avec l'exorciste, la fonction de prêtre comportant, également, une dimension psychologique. Ceci toujours en distinguant bien les rôles et en expliquant cette distinction au patient.

Pour synthétiser cette question du rapport entre l'exorciste et le psychiatre, le cœur du problème est le suivant : *la présence simultanée* des deux personnages et leur étroite interaction est-elle possible ? Oui, à condition que chacun s'en tienne clairement à son rôle, sans créer des situations de confusion. Malheureusement, ceci ne se passe pas toujours ainsi. Quand on suit le parcours de ceux qui se rendent chez l'exorciste, en particulier les étapes qui précèdent la rencontre avec dom Amorth (j'ai assisté moi-même de nombreuses fois à ses exorcismes), on voit un monde plein d'incertitudes, une nébuleuse d'exorcistes qui se prennent pour des psychologues, de psychiatres qui font appel au surnaturel, de laïcs qui se proclament

guérisseurs, et ainsi de suite, le tout dans la dispersion totale.

Nous pouvons tolérer *ce qui est différent de nous*, seulement si les frontières de notre identité sont relativement bien tracées. L'exorciste et le psychiatre peuvent cohabiter, à condition de proclamer leurs différences et d'admettre leurs incertitudes réciproques.

Dr Jean Guariglia, neurophysiologiste, La Spezia

Pour répondre à votre question concernant les caractéristiques que doit avoir un médecin pour pouvoir coopérer avec un exorciste, je ne peux parler que de mon expérience, puisqu'il n'existe pas, actuellement, de formation dans le sens. Je suppose que ce qui est demandé à un prêtre pour être un bon exorciste (prière, charité, humilité, foi...) peut valoir aussi pour un médecin. Non que ces vertus nous fassent mériter, de Dieu, le discernement – car nous sommes pécheurs –, néanmoins, si nous demeurons dans Sa grâce, il nous sera facile d'utiliser les dons qu'Il nous dispense.

Ma collaboration avec l'exorciste se passe de la manière suivante : si le prêtre pense que le patient peut avoir des troubles d'ordre psychique, ou d'autres pathologies, il me l'envoie. Après avoir écouté attentivement la personne en question, j'écris un rapport de mes impressions. La plupart de ceux qui me sont adressés ont des troubles mentaux ou psychologiques, sauf quelques cas qui manifestent des troubles sans relation avec des pathologies ordinaires. L'exorciste est déjà en mesure de discerner ceux qui présentent des symptômes maléfiques ou de possession, et il ne

m'adresse que les cas lui semblant relever essentiellement de la médecine. Il ne fera pas d'exorcismes dans ces cas-là, mais uniquement des prières, et donnera à son patient des adresses religieuses.

Cette collaboration avec l'exorciste, et aussi avec le psychologue, est une initiative de notre évêque qui, il y a quelques années, ayant eu à affronter ce problème, voulut créer une commission qui examine les cas proposés aux prêtres. Ceci afin d'encadrer le phénomène et de faire périodiquement une relation sur le sujet. Moi, je m'appuie sur mon expérience et je demande au Bon Dieu de m'aider à bien discerner. Toutefois, je ne suis pas en mesure d'affirmer avec certitude qu'une personne est possédée ou qu'elle subit des maléfices : ça c'est le travail du prêtre. Je peux seulement indiquer s'il existe une pathologie psychologique ou psychiatrique, et fournir au prêtre des indications, dans le but de lui faciliter la tâche.

Le mystère de l'exorcisme

L'exorcisme est un mystère de grâce. Il ne peut qu'en partie, être classé dans les prières d'intercession. C'est un pouvoir que Jésus confère à ceux qui croient en lui. C'est pourquoi il a des caractéristiques qui lui sont uniques. Par exemple, lorsque nous ordonnons au démon : « Au nom du Christ, va-t'en », ce n'est certes pas une prière d'intercession, mais un commandement autoritaire prononcé en obéissance au Divin Maître, et qui n'a de puissance que grâce à l'intervention du Saint-Esprit.

Même si l'on considère l'exorcisme comme un sacramental, il a ses propres caractéristiques. Par

exemple, les sacramentaux doivent suivre exclusivement le rite spécial établi par l'Église. L'exorcisme a, quant à lui, son propre cheminement, variable d'une fois à l'autre, selon le comportement de la personne exorcisée et selon les différentes expériences des exorcistes. La durée même, qui peut varier de quelques minutes à plusieurs heures, nous fait comprendre qu'une réglementation étroite n'est pas possible. La personne qui pense conduire l'exorcisme comme un rite liturgique, n'a certainement jamais fait d'exorcismes, ni même assisté à des exorcismes.

De nos jours, l'exorciste est dépourvu d'instructions spécifiques : il n'est pas compris de ses confrères prêtres à cause des raisons que nous avons exposées dans le chapitre premier, il est mal toléré dans les lieux où il opère, d'où il est souvent « expulsé ». C'est la raison pour laquelle les congrès d'exorcistes m'ont semblé providentiels et que j'ai essayé de mettre en lumière les assistances dont un exorciste peut tirer profit. Cependant, ce qui reste fondamental, c'est le fait que la grâce de Dieu seule peut rendre un exorcisme efficace.

Comme nous l'avons indiqué au début, le recours aux objets est maintenant général, surtout en ce qui concerne les indications du *Rituel*. Mais leur utilisation n'est pas forcément indispensable : il m'est arrivé d'être dans l'obligation de faire des exorcismes sans rien (ni étole, ni crucifix, ni eau bénite...), sans que leur absence soit gênante.

De même pour l'assistance d'autres personnes : elle pourra être utile dans certains cas, mais elle ne sera jamais indispensable. Aucune équipe de spécialistes ne pourra établir la présence ou non d'un mal ou

d'une possession maléfique. Ceux-ci ne peuvent être sujet à des analyses humaines.

Ce point de vue concordant des psychiatres, qui divisent nettement les domaines de compétence, est plus que jamais significatif.

L'exorciste doit donc s'organiser selon ses possibilités et selon ses besoins. Lorsqu'il reçoit 60 à 80 personnes en une matinée (comme dom Candido) ou 400 à 500 personnes par semaine (comme dom Ernetti), il doit vraiment invoquer la grâce et la lumière du ciel. Il ne peut alors approfondir les situations que petit à petit, seulement dans les cas nécessitant un exorcisme. Il n'a pas la possibilité de faire de longs examens qui, de toute façon, se révéleraient inutiles dans la majeure partie des cas.

L'exorciste peut se tromper et rester dans le doute. Il peut se tromper : c'est pourquoi les personnes ont toute liberté pour s'adresser à d'autres. Il peut rester dans le doute : ceci m'est arrivé à diverses reprises. Ayant déjà parlé de l'assistance que peuvent apporter les orants, les charismatiques, les médecins, je serais incomplet si je ne faisais pas allusion à l'aide qui peut venir d'autres exorcistes. À diverses occasions, j'ai senti le besoin de présenter des personnes que j'exorcisais à d'autres exorcistes (naturellement en accord avec les personnes concernées), et j'ai retiré beaucoup de profit de l'avis donné par ces confrères.

APPENDICE

LE RITUEL ROMAIN

Le *Rituel romain*, qui était jusqu'à aujourd'hui le texte officiel des exorcismes est, en substance, celui qui fut édité le 17 juin 1614. Paul V qui fut à l'origine de cette publication, avait recommandé à ceux qu'il avait chargé de cette tâche, de faire des recherches parmi les textes les plus anciens. A cette époque-là, les formules d'exorcisme en usage étaient très nombreuses, il n'y avait que l'embarras du choix. Parmi les rites les plus anciens, les préférences allèrent, en grande partie, aux prières d'Alcuin († 804), qui sont, par conséquent, récitées depuis douze siècles.

Lorsque ce *Rituel* fut édité, il ne fut pas imposé – à la différence des autres textes liturgiques officiels –, mais seulement recommandé. De fait, il se diffusa rapidement dans le monde catholique tout entier, et subit, au cours des siècles, diverses modifications. Pour ma part, j'utilise la dernière traduction, imprimée par l'Institut Polyglotte du Vatican, en 1954.

Dans le *Rituel*, le chapitre XII qui concerne les exorcismes est divisé en deux parties :

1) Les règles à observer en présence des personnes à exorciser (pour une meilleure compréhension, je diviserai cette partie comme suit : – prières préliminaires, – les trois grands exorcismes).

2) Le rituel lui-même.

Entre parenthèses et en italique, j'inclus aussi les petits additifs que le père Candido faisait et que je fais aussi, et qui découlent pour la plupart du soi-disant « Exorcisme de Léon XIII ». Cet exorcisme, qui fut ajouté par la suite en tant que troisième chapitre, porte le titre : *Exorcisme contre Satan et les anges apostats*. Je ne le traduis pas parce qu'il serait nécessaire de faire un commentaire critique au sujet des circonstances dans lesquelles il fut écrit ; en outre des modifications furent apportées par rapport au texte d'origine.

Comme le lecteur pourra le constater, les petits additifs du père Candido sont plus que jamais opportuns dans les trois grands exorcismes ; à cause de leur grande ancienneté, il manquait l'appel à l'intercession de la très Sainte et Immaculée Vierge Marie.

Ce que je souhaite, c'est faire connaître un texte aussi important. Cependant je ne peux le faire qu'à travers la traduction italienne (qui n'a aucune valeur officielle) pour le simple fait que, de nos jours, presque personne ne connaît le latin, y compris les prêtres et les exorcistes. Les premières règles de ce Rituel, en particulier, sont toutes vraiment très utiles, surtout en ce moment.

Règles à suivre en présence des personnes à exorciser

1. Le prêtre doit avoir une autorisation spéciale express de l'Ordinaire et faire preuve de foi, de prudence, et d'une grande rectitude de vie. Il ne doit pas se fier à son pouvoir, mais uniquement à la puissance de Dieu. Il doit être dénué de toute avidité des biens terrestres, pour pouvoir accomplir son devoir

religieux, mû seulement par une charité et une humilité constantes. Il doit être d'âge mûr et digne de respect, non seulement à cause de ses responsabilités mais aussi par le sérieux de ses mœurs.

2. C'est pourquoi, pour pouvoir accomplir son devoir avec rectitude, il doit s'efforcer de connaître de nombreux documents utiles à l'exorcisme, des écrits d'auteurs compétents (que, pour être concis, nous n'indiquons pas ici), et il doit pouvoir se prévaloir d'une certaine expérience. De plus, il doit suivre avec diligence les quelques règles que nous indiquons, et qui sont indispensables.

3. Il ne doit pas croire a priori que la personne est possédée du démon. Aussi doit-il bien connaître les symptômes indiquant si une personne est possédée, ou si elle est atteinte d'une maladie quelconque, surtout psychique. Voici les signes éventuels de la présence du démon : on parle correctement des langues inconnues ou l'on comprend celui qui les parle ; on connaît des faits à distance ou secrets ; on a des forces supérieures à celles de son âge et de sa condition physique ; et autres phénomènes du même genre qui sont d'autant plus révélateurs qu'ils sont nombreux.

4. Pour mieux connaître l'état de la personne, il faut, après un ou deux exorcismes, qu'il interroge le possédé sur ce qu'il a perçu mentalement ou physiquement : ceci pour savoir quelles paroles ont le plus troublé les démons, et insister par la suite sur celles-ci, en les répétant avec une fréquence plus soutenue.

5. Il doit se rendre compte des artifices et des pièges utilisés par les démons pour le dérouter : en effet, les démons ont l'habitude de répondre par des mensonges et ils se manifestent difficilement après que l'exorciste, fatigué, ait fini par renoncer. Ou bien

alors, la victime fait semblant d'être malade et non pas possédée.

6. Parfois, après s'être manifestés, les démons se dissimulent et laissent le corps libre de tout tourment, de façon à ce que la victime se pense totalement libérée. L'exorciste, cependant, ne doit pas s'arrêter tant qu'il ne voit pas les signes de la délivrance.

7. De plus, les démons mettent parfois tout en œuvre pour que le patient ne se soumette pas aux exorcismes, ou alors ils s'efforcent de faire croire à une maladie naturelle. Parfois, durant l'exorcisme, ils font en sorte que le patient s'endorme et lui montrent une vision quelconque, lui faisant croire qu'il est libéré.

8. Certaines personnes déclarent être la proie d'un maléfice. Elles clament même le nom de celui qui en est l'auteur et de quelle manière il faut s'y prendre pour le détruire. Il faut bien faire attention alors de ne pas s'adresser à des sorciers, à des voyants ou autres, au lieu d'avoir recours aux ministres de l'Église. Il ne faut en aucun cas avoir recours à une forme quelconque de superstition ou autres moyens illicites.

9. D'autres fois, le démon permet que la victime se repose et reçoive la sainte Eucharistie, ceci pour faire croire qu'il est parti. Les artifices et les pièges du démon sont innombrables et l'exorciste doit être très prudent pour ne pas se laisser prendre à ces manigances.

10. Par conséquent, l'exorciste, se rappelant les paroles de notre Seigneur, qui a dit qu'un certain type de démons ne se chasse que par la prière et le jeûne (Mt, 17, 21), doit s'efforcer de faire usage de ces deux remèdes très puissants pour implorer l'aide divine, et chasser les démons, selon l'exemple des Saints Pères,

soit personnellement, soit en chargeant d'autres personnes de le faire.

11. Les personnes possédées sont exorcisées à l'église, si c'est possible ou dans un autre local religieux confortable, loin des foules. Cependant, si la personne est malade, ou pour toute autre et juste raison, l'exorcisme peut même être pratiqué à la maison.

12. Il faut conseiller à la personne possédée, si elle est en état physiquement et mentalement, de prier elle-même en sa faveur, de jeûner, de recevoir souvent la confession et la communion, comme soutien et suivant le conseil du prêtre. Pendant que l'on procède à l'exorcisme, elle doit se recueillir et s'adresser à Dieu avec foi, pour lui demander la santé, en toute humilité. Et alors même qu'elle subit les plus grands tourments, elle doit tout supporter avec patience, sans jamais douter de l'aide de Dieu.

13. Elle doit avoir le crucifix dans les mains ou bien en vue. Quand cela est possible, des reliques de saints. Si ces reliques sont bien tenues et enveloppées de façon convenable, elles peuvent être déposées avec respect sur la poitrine ou sur la tête de la personne possédée. Il faut cependant faire attention que les objets sacrés ne soient pas traités de manière indigne ou puissent subir des dommages de la part du démon. Il ne faut pas poser la très Sainte Eucharistie sur la tête du possédé ou sur toute autre partie de son corps, à cause du danger d'irrévérence.

14. L'exorciste ne doit pas se perdre en paroles, ni en questions superflues par curiosité, surtout en ce qui concerne des faits relatifs au futur ou des faits cachés, qui n'ont rien à voir avec ce qui est son devoir propre. Mais il doit imposer à l'esprit immonde de se

taire et de ne répondre qu'à ses questions. Il ne faut pas qu'il le croie non plus si celui-ci fait semblant d'être l'âme d'un saint quelconque, d'un défunt ou d'un ange.

15. Les questions qu'il est nécessaire de poser sont, par exemple : le nombre et les noms des esprits présents, l'époque où ils ont envahi la personne, la cause de la possession, et autres questions semblables. En ce qui concerne les autres futilités du démon, le rire, les inepties, l'exorciste doit les interrompre ou les mépriser ; il doit avertir les personnes présentes (qui doivent être peu nombreuses) de ne pas y faire attention et de ne pas adresser la parole au possédé, mais plutôt de prier Dieu pour lui, avec humilité et constance.

16. Les exorcismes doivent être dits ou lus avec autorité, grande foi, humilité et ferveur. Si l'on s'aperçoit que l'esprit est de plus en plus tourmenté, il faut insister et accélérer avec une puissance accrue. Si l'on voit que le possédé souffre dans une partie de son corps, ou si un bubon apparaît quelque part, il faut faire le signe de la croix et asperger la personne avec de l'eau bénite, laquelle doit toujours être à disposition.

17. L'exorciste doit être attentif aux paroles qui font le plus trembler les démons, et il doit les répéter plusieurs fois ; et lorsqu'il arrive à l'intimation, il doit la répéter souvent, en augmentant toujours la punition. S'il note ensuite un progrès, il doit continuer pendant deux, trois, quatre heures, et plus s'il le peut, jusqu'au succès final.

18. L'exorciste doit, de plus, se garder d'administrer ou de conseiller un remède quelconque. Il doit laisser ce soin aux médecins.

19. Lorsqu'il procède à l'exorcisme d'une femme, il doit toujours y avoir une personne fiable à ses côtés qui tienne fermement la possédée si elle est agitée par le démon. S'il est possible, que ces personnes fassent partie de la famille de la possédée. En outre, l'exorciste, dans un souci de délicatesse, doit se garder de dire ou de faire quelque chose qui puisse être pour lui, ou pour les autres, une occasion de mauvaises pensées.

20. Pendant l'exorcisme, il faut utiliser de préférence les paroles des Saintes Écritures, plutôt que ses propres paroles ou celles d'autres personnes. Et il faut intimer l'ordre au démon d'avouer s'il est entré dans ce corps à la suite de pratiques de sorcellerie, ou par des signes maléfiques, ou par des aliments ayant subi un sort et que le possédé a mangé. Dans ce dernier cas, il doit les vomir. Si, au contraire, on s'est servi de choses extérieures à la personne, le démon doit dire où elles sont et, après qu'on les aura trouvées, il faudra les brûler. Le possédé doit également révéler à l'exorciste les tentations auxquelles il est soumis.

21. Si, enfin, le possédé est délivré, il faut absolument l'avertir qu'il doit se garder du péché, afin de ne pas offrir au démon l'occasion de revenir ; sinon son état pourrait être encore pire qu'avant sa délivrance.

Rite d'exorcisme des possédés du démon

Prières préliminaires

Le Rituel recommande à l'exorciste de se confesser ou, tout au moins, de renouveler la contrition des péchés. Si possible, qu'il célèbre la sainte messe et

commence ensuite par le signe de la croix, l'aspersion d'eau bénite, la récitation des litanies. Le père Candido, et moi-même suite à son exemple, faisons précéder les deux premières prières de l'exorcisme de Léon XIII : In nomine Jesu Christi Dei, et la prière à saint Michel l'archange. D'autres fois, et beaucoup le font, on fait précéder l'exorcisme d'une hymne ou, du moins, d'une invocation à l'Esprit-Saint. Ensuite, nous poursuivons avec le Rituel.

Antienne

Ne te souviens pas, Seigneur,
De nos fautes ou de celles de nos parents
Et ne nous punis pas pour nos péchés.

Notre Père...

- Et ne nous induis pas à la tentation,
- Mais délivre-nous du Mal.

Psaume 53

(Les traductions bibliques sont celles de la Conférence épiscopale italienne)

O Dieu, par ton nom, sauve-moi,
Par ton pouvoir, fais-moi raison.
O Dieu, entends ma prière,
Écoute les paroles de ma bouche !

Contre moi ont surgi des orgueilleux,
Des forcenés pourchassent mon âme,
Point de place pour Dieu devant eux.

Mais voici Dieu qui vient à mon secours,
Le Seigneur avec ceux qui soutiennent mon âme.
Que retombe le mal sur ceux qui me guettent,
Yahvé, par ta vérité, détruis-les !

De grand cœur, je t'offrirai le sacrifice,
Je rendrai grâce à ton nom, car il est bon,
Car il m'a délivré de toute angoisse,
Mes ennemis me sont donnés en spectacle.

Gloire au Père...

- Sauve ton serviteur (ta servante),
- Mon Dieu, car il espère en toi.
- Sois pour lui (elle), Seigneur, sa forteresse,
- Face à l'ennemi.
- Que l'ennemi ne puisse rien contre lui (elle)
- Et que le fils de l'iniquité ne puisse lui nuire.
- Envoie-lui, Seigneur, ton aide de ton lieu saint,
- Et de Sion, envoie-lui la défense.
- Seigneur, exauce ma prière,
- Et que mon cri parvienne jusqu'à toi.
- Que le Seigneur soit avec vous,
- Et avec votre esprit.

Prions

Oh ! Dieu, dont vraiment nous obtenons toujours miséricorde et pardon, accueille notre prière, afin que ton serviteur (ta servante), séduit(e) par la chaîne des péchés, soit pardonné(e) par la clémence de ton amour miséricordieux. Seigneur saint, Père omnipotent, Dieu éternel, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, toi qui as condamné ce tyran apostat au feu de la géhenne, et qui as envoyé ton Fils Unique en ce monde pour

défaire cet être rugissant, viens vite, accélère ta venue, pour lui arracher l'homme que tu as créé à ton image et ressemblance, en le soustrayant à la ruine et au démon de midi. Inspire, Seigneur, la terreur à cette bête immonde qui fait des ravages dans ta vigne. Donne à tes serviteurs la confiance pour pouvoir combattre de manière toute puissante ce dragon malfaisant, afin que celui-ci ne méprise pas ceux qui mettent leur espérance en toi et qu'il ne puisse dire ce qui fut dit déjà à Moïse par le pharaon : « Je ne connais pas Dieu et je ne veux pas laisser le peuple d'Israël s'en aller. » Que ta main toute puissante l'oblige à sortir de ton serviteur (de ta servante), afin qu'il ne pense pas pouvoir retenir prisonnier (prisonnière) celui que tu as daigné créer à ton image et que tu as sauvé par ton Fils. Que Lui, avec Toi, en union avec l'Esprit-Saint de Dieu, vive et règne dans les siècles des siècles.

– Amen.

Nota – A ce stade, le Rituel indique la prière qui commence par les paroles : « Praecipio tibi. » Suite à l'expérience du père Candido et de ses élèves, il s'agit de la prière la plus puissante, celle qui comprend l'interrogatoire, et c'est pourquoi elle peut se prolonger parfois longtemps. D'autres fois, on prend la prière de résolution. J'ai l'habitude, pour ma part, suivant l'exemple du père Candido, de la réciter à la fin, lorsque le démon est déjà affaibli par les exorcismes.

Prions

Je te donne l'ordre à toi, qui que tu sois, esprit immonde, et à tous tes compères présents dans ce serviteur (cette servante) de Dieu †, afin que, suivant

les mystères de l'Incarnation, de la Passion (*de la mort*), Résurrection et Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, par la mission de l'Esprit-Saint (*par la conception immaculée de notre Sainte Vierge Marie et par sa divine maternité*), par le retour de notre Seigneur pour le jugement : de me donner ton nom, le jour et l'heure de ta sortie, par un signe quelconque ; je t'ordonne, comme ministre de Dieu, et bien que je n'en sois pas digne, de m'obéir en tout, et de ne causer aucun dommage, d'aucune manière, à cette créature de Dieu, ou à ceux qui sont présents, ou à leurs biens.

Lecture de l'Évangile selon saint Jean (1, 1-14)

Au commencement était le Verbe,
et le Verbe était auprès de Dieu,
et le Verbe était Dieu.
Il était au commencement auprès de Dieu.
Tout fut par lui,
Et sans lui rien ne fut.
Ce qui fut en lui était la vie,
et la vie était la lumière des hommes,
et la lumière luit dans les ténèbres,
et les ténèbres ne l'ont pas saisie.
Il y eut un homme envoyé de Dieu,
son nom était Jean.
Il vint pour témoigner,
pour rendre témoignage à la lumière,
afin que tous crussent par lui.
Celui-là n'était pas la lumière,
mais il avait à rendre témoignage à la lumière.
Il était la lumière véritable,
qui éclaire tout homme venant dans le monde.

Il était dans le monde,
et le monde fut par lui,
et le monde ne l'a pas reconnu.
Il est venu chez lui,
et les siens ne l'ont pas accueilli.
Mais à tous ceux qui l'ont accueilli,
il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu,
à ceux qui croient en son nom,
eux qui ne furent engendrés
ni du sang,
ni d'un vouloir de chair,
ni d'un vouloir d'homme,
mais de Dieu.
Et le Verbe s'est fait chair,
et il a campé parmi nous,
et nous avons contemplé sa gloire,
gloire qu'il tient du Père comme Unique-Engendré,
plein de grâce et de vérité.

Lecture de l'Évangile selon saint Marc (16, 15-18)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : « Allez de par le monde pour prêcher l'évangile à toutes les créatures. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas, celui-là sera condamné. Et voici les signes qui accompagneront ceux qui croient : en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les serpents dans leur main et, s'ils boivent un poison quelconque, il ne leur fera aucun mal ; ils imposeront les mains sur les malades et ceux-ci guériront. »

Lecture de l'évangile selon saint Luc (10, 17-20)

En ce temps-là, les soixante-douze disciples revinrent pleins de joie et dirent : « Seigneur, même les démons se soumettent à nous en ton nom. » Il répondit : « Je voyais Satan tomber du ciel comme la foudre. Voilà, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions et sur toute puissance de l'ennemi ; rien ne pourra vous nuire. Ne vous réjouissez pas cependant parce que les démons se soumettent à vous ; réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont inscrits dans le ciel. »

Lecture de l'évangile selon saint Luc (11, 14-22)

En ce temps-là, Jésus chassait un démon muet. Une fois le démon hors de lui, le muet commença à parler et les foules étaient en admiration. Mais certains dirent : « C'est au nom de Belzébuth, chef des démons, qu'il chasse les démons. » D'autres ensuite, pour le mettre à l'épreuve, lui demandèrent un signe du ciel. Mais lui, qui connaissait leurs pensées, répondit : « Tout royaume divisé part en ruines et une maison tombe sur l'autre. Alors, si même Satan est divisé, comment son royaume pourra-t-il rester debout ? Vous dites que je chasse les démons au nom de Belzébuth. Mais si je chasse les démons au nom de Belzébuth, vos disciples, au nom de qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ce sont eux qui vous jugeront. Si, au contraire, je chasse les démons avec le doigt de Dieu, le royaume de Dieu est parmi vous. Lorsqu'un homme fort, bien armé, fait la garde devant son palais, tous ses biens sont en sûreté. Mais qu'arrive-t-il si quelqu'un de plus fort se présente et le vainc,

lui arrache l'armure sur laquelle il comptait et distribue le butin ? »

- Seigneur, exauce ma prière.
- Et que mon cri parvienne jusqu'à toi.
- Le Seigneur soit avec vous,
- Et avec votre esprit.

Prions

Seigneur, omnipotent, Verbe de Dieu le Père, Jésus-Christ, Dieu et Seigneur de toute créature : toi qui as donné aux saints Apôtres le pouvoir d'écraser serpents et scorpions ; toi qui, parmi les autres commandements extraordinaires, a daigné dire : « Chassez les démons », grâce à toi Satan est tombé du ciel comme la foudre, vaincu par ta puissance ; j'invoque, en te suppliant, ton Saint Nom, avec crainte et tremblant, afin que, après m'avoir accordé le pardon de tous mes péchés, tu daignes me concéder, à moi ton serviteur, indigne de toi, une foi solide et le pouvoir d'affronter, avec fermeté et fidélité sur ton ordre, ce démon cruel, en me sentant muni de la puissance de ton bras. Je le demande en ton nom, Jésus-Christ, notre Seigneur et Dieu, qui viendra juger les vivants et les morts, et les temps à venir, par le feu.

– Amen.

Les trois grands exorcismes

Après avoir fait le signe de la croix sur lui-même et sur la personne possédée, l'exorciste pose sur le cou de celle-ci l'extrémité de son étole, et il poursuit en lui maintenant la main droite sur la tête.

– Voici la croix du Seigneur, fuyez, foules ennemies,
Le lion de la tribu de Juda, descendant de David,
est vainqueur.

– Seigneur, écoute ma prière,

– Que mon cri parvienne jusqu'à toi !

– Le Seigneur est avec vous,

– Et avec votre esprit.

Prions

Ô Dieu ! Père de notre Seigneur Jésus-Christ, j'invoque ton très Saint Nom et j'implore ta miséricorde, afin que tu daignes m'assister contre le démon et contre tout esprit immonde qui tourmente ta créature ici présente.

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ...

– Amen.

Premier exorcisme

Je t'ordonne, esprit plus qu'immonde, chaque irruption de l'ennemi, chaque fantasma, chaque légion diabolique, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de t'arracher et de fuir de cette créature de Dieu. Dieu en personne te l'ordonne, lui qui t'a ordonné de tomber des hauteurs célestes jusqu'aux endroits les plus bas de la terre. Il te l'ordonne, lui qui a donné des ordres à

la mer, aux vents et aux tempêtes. Écoute bien et tremble, ô Satan ! Ennemi de la foi, adversaire des hommes, provocateur de mort, usurpateur de vie, adversaire de la justice, racine du mal, instigateur des vices, séducteur des hommes, menteur des peuples, incitateur à l'envie, origine de l'avarice, cause de discorde, provocateur des souffrances. Pourquoi restes-tu là et résistes-tu, alors que tu sais que le Christ, notre Seigneur, a détruit tes desseins ? Crains celui qui a été immolé en la personne d'Isaac, a été vendu en la personne de Joseph, a été tué en la personne de l'agneau, a été crucifié en tant qu'homme et a ensuite triomphé de l'enfer. Va-t-en au nom du Père †, du Fils †, et de l'Esprit Saint †. (*Par l'intercession de la très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu*), cède la place à l'Esprit Saint, en vertu de ce signe de la sainte Croix †, au nom du Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et le Saint Esprit, vit et règne en Dieu, pour les siècles des siècles.

– Amen.

– Seigneur, exauce ma prière,

– Que mon cri parvienne jusqu'à toi !

– Le Seigneur est avec vous,

– Et avec votre esprit.

Prions

Ô Dieu ! Créateur et défenseur de l'humanité, toi qui as créé l'homme à ton image, tourne-toi vers ton serviteur (ta servante) qui a été saisi(e) par la ruse de l'esprit immonde ; penche-toi sur ton serviteur (ta servante) que l'antique adversaire, vieil ennemi de l'humanité, trompe par des peurs terrifiantes, dont il sape l'âme de frayeur, qu'il tourmente par la terreur

et l'angoisse, en le faisant trembler de peur. Brise, Seigneur, la force du démon, éloigne ses pièges fallacieux ; qu'il fuit loin, le tentateur sacrilège ! Que ton serviteur (ta servante) soit muni(e) du signe † de ton nom et soit plein d'assurance en son âme et son corps ! Prends soin de ce qu'il a † dans sa poitrine, protège ses viscères, renforce † son cœur ; que son âme soit libérée des peurs de la puissance de l'ennemi ! Concède-lui la grâce, Seigneur, par la force de l'invocation de ton très saint nom, que celui qui, jusque-là, le terrorisait, s'enfuit à son tour terrorisé et sorte vaincu, afin que ton serviteur (ta servante) puisse te rendre le service qui t'est dû, renforcé(e) dans son cœur et son esprit.

– Amen.

Deuxième exorcisme

Je t'ordonne, à toi, vieux serpent, au nom du juge des vivants et des morts, de ton Créateur, du Créateur du monde, de celui dont le pouvoir peut te précipiter dans la géhenne, de t'en aller tout de suite, saisi de crainte, toi et ton armée de furieux, de ce serviteur de Dieu (cette servante de Dieu) qui a recouru à l'Église. Je t'ordonne † à nouveau, non pas par ma faiblesse, mais par la force de l'Esprit-Saint, de sortir de ce serviteur (de cette servante) de Dieu, que Dieu tout-puissant a créé(e) à son image. Tu dois donc céder, non pas à moi, mais au ministre du Christ. Le pouvoir de celui qui t'a soumis par sa Croix te l'ordonne. Tremble face à la puissance de celui qui, ayant vaincu les souffrances de l'enfer, a reconduit les âmes vers la lumière.

Que la crainte du corps † de l'homme te pénètre, la peur de l'image † de Dieu. Tu ne peux pas résister, ni hésiter à sortir de cette personne, après que le Christ se soit complu à habiter en un corps humain.

Et, afin que tu ne m'estimes pas digne de mépris, du fait que tu me connais comme grand pécheur, que Dieu † te l'ordonne. Que la majesté du Christ † te l'ordonne ! Que Dieu le Père † te l'ordonne ! Que Dieu le Fils † te l'ordonne ! Que Dieu Esprit Saint † te l'ordonne ! Que le mystère de la Croix † te l'ordonne ! (*Que la Vierge Marie Mère de Dieu †, te l'ordonne, celle qui, depuis le premier instant de son Immaculée Conception, en toute humilité, a écrasé la tête de l'orgueilleux*). Que la foi des saints apôtres Pierre et Paul † et de tous les Saints † te l'ordonne ! Que le sang des Martyrs † te l'ordonne ! Que la pureté de cœur des Confesseurs † te l'ordonne ! Que la pieuse intervention de tous les Saints et de toutes les Saintes † te l'ordonne ! Que la puissance des mystères de la foi chrétienne † te l'ordonne ! Sors donc, rebelle. Sors, séducteur, plein de pièges et de mensonges, ennemi de la vertu, persécuteur des innocents. Va-t-en, funeste individu, va-t-en, sacrilège. Laisse la place au Christ, en qui il n'y a aucune de tes œuvres : c'est lui qui t'a spolié, qui a détruit ton royaume, qui t'a enchaîné et vaincu, qui a anéanti tes escroqueries ; il t'a jeté dans les plus sombres ténèbres, là où tu finiras, ainsi que tes adeptes. Pourquoi est-ce que tu résistes, effronté ? Pourquoi oses-tu résister ? Tu es coupable d'assassinat contre Dieu omnipotent, dont tu as transgressé les ordres. Tu es coupable contre son Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, que tu as osé tenter et que tu as eu la prétention de mettre en croix. Tu es coupable envers

l'humanité, à qui tu as administré le poison mortel, en l'induisant au mal.

C'est pourquoi je t'ordonne, horrible dragon, au nom de l'Agneau † immaculé, qui a écrasé les serpents, qui a vaincu le lion et le dragon, de sortir de cet homme (de cette femme) †, de t'en aller de l'Église de Dieu †. Tremble et va-t-en, puisque nous avons invoqué le nom du Seigneur que les enfers craignent avec terreur ; celui à qui sont soumises les Vertus célestes, les Puissances, les Dominations ; celui que les Chérubins et les Séraphins louent sans cesse, en disant : « Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu de l'Univers. » Le Verbe † fait chair te l'ordonne. Celui qui est né de la Vierge (*Marie*) te l'ordonne. Jésus † de Nazareth te l'ordonne, celui qui, alors que tu luttais contre ses disciples, t'ordonna de sortir de cet homme, alors que tu étais déjà vaincu et prostré. En sa présence, alors qu'il t'obligeait à sortir de cet homme, tu n'as pas hésité à demander d'entrer dans un troupeau de porcs. Ainsi, va-t-en de cet homme (de cette femme) †, en l'honneur de celui qui l'a créé(e). Il t'est difficile de résister †. Comme c'est difficile pour toi d'être récalcitrant contre l'aiguillon †. Car, plus tu tardes à partir, plus ton supplice éternel augmente, parce que tu n'es pas méprisé des hommes, mais de celui qui domine les vivants et les morts, celui qui viendra juger les vivants et les morts et les temps à venir, par le feu.

– Amen.

– Seigneur, écoute ma prière,

– Que mon cri parvienne jusqu'à toi !

– Le Seigneur est avec vous,

– Et avec votre esprit.

Prions

Dieu du ciel, Dieu de la terre, Dieu des Anges, Dieu des Archanges (*Dieu des Patriarches*), Dieu des Prophètes, Dieu des Apôtres, Dieu des Martyrs (*Dieu des Confesseurs*), Dieu des Vierges ; Dieu qui a le pouvoir de donner la vie après la mort, le repos après la fatigue ; puisqu'il n'existe pas d'autre Dieu que toi, qu'il ne peut exister quoi que ce soit de vrai, sinon toi, Créateur du ciel et de la terre, vrai Roi, dont le règne n'a pas de fin : je supplie humblement la majesté de ta gloire, afin que tu daignes libérer ton serviteur (ta servante) des esprits immondes. Par le Christ, notre Seigneur,

– Amen.

Troisième exorcisme

Je t'ordonne, à toi, à tout esprit immonde, à tout fantasma, à tout assaut de Satan, au nom de Jésus-Christ † de Nazareth, qui après le baptême de Jean fut conduit au désert et t'a vaincu dans ta propre maison, de renoncer à tourmenter l'homme que Dieu a créé de la glaise en l'honneur de sa gloire ; et tremble, en constatant chez l'homme plein de compassion, non pas la fragilité humaine, mais l'image de Dieu omnipotent. C'est pourquoi tu dois céder à Dieu †, qui t'a plongé dans l'abîme, toi et ta fraude, en la personne du Pharaon et de son armée, par l'intermédiaire de son serviteur Moïse. Cède donc à Dieu †, qui t'a mis en fuite, en t'expulsant, grâce aux cantiques spirituels, de la personne du roi Saül, par l'intermédiaire de son très fidèle serviteur, David. Cède donc à Dieu †, qui

t'a damné en tant que traître, Judas Iscariote. En effet, il te frappe de ses coups divins †, celui envers qui, toi avec tes légions, avez dit, en tremblant et en suppliant : « Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, Fils du Dieu très-haut ? Tu es venu pour me chasser avant la fin des temps ? » Qu'il te brûle d'un feu éternel, celui qui, à la fin des temps, dira aux méchants : « Loin de moi, maudits ; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. » En effet, pour toi, ô impie ! et pour tes anges, un brasier inextinguible a été préparé. Car tu es le prince de l'homicide maudit ; tu es l'auteur de l'inceste ; tu es le chef des sacrilèges ; tu es le maître des pires actions ; tu es le docteur des hérétiques ; tu es l'inventeur de toute obscénité.

Sors † donc, impie ; sors †, scélérat ; sors †, hypocrite.

Puisque Dieu veut, que l'homme soit son temple. Pourquoi t'obstines-tu à rester ici ? Rends gloire à Dieu † Père omnipotent, devant qui tout genou se plie. Laisse la place au Seigneur, notre Jésus † Christ qui, pour sauver l'homme, a répandu son sang très sacré. Laisse entrer l'Esprit † Saint, qui t'a vaincu de façon très claire, par l'intermédiaire de son saint apôtre Pierre, en la personne de Simon le mage ; qui a condamné ton mensonge par les époux Anania et Saffira ; qui t'a tué en la personne d'Hérode, qui a refusé de rendre grâce à Dieu. Lui seul est à l'origine de ta perte, par l'intermédiaire de son apôtre Paul, en rendant aveugle le mage Elima ; par l'intermédiaire du même apôtre, il t'a obligé de sortir de la Pythie, en te l'intimant par sa parole.

C'est pourquoi (*par l'intercession de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu*), va-t-en maintenant †, va-t-en †, menteur. Ton siège est le désert ; ton habita-

tion, le serpent ; humilie-toi et prosterne-toi. Tu n'as plus le temps d'attendre. Voici, en effet, que le Seigneur dominateur s'approche bientôt : devant Lui, le feu brûle, il le précède et il brûle ses ennemis tout autour. Tandis que tu peux tromper l'homme, tu ne peux te moquer de Dieu. Il te chasse, Lui, aux yeux de qui rien n'est caché. Il t'expulse, Lui, par la puissance de qui toute chose est soumise. Il t'exclut, Lui, qui a préparé, pour toi et tes anges, le feu éternel. De sa bouche, sort une épée tranchante (*des deux côtés*) : Lui qui viendra pour juger les vivants et les morts, et les temps futurs, par le feu.

– Amen.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 7 |
| | |
| I. Les exorcismes dans l'Église catholique | 11 |
| Préambule | 14 |
| Les sept périodes historiques | 16 |
| Conclusion | 33 |
| | |
| II. Les exorcistes, eux, croient-ils au diable ? | 37 |
| Les exorcismes en France | 38 |
| | |
| III. L'occultisme | 45 |
| Qu'est-ce que l'occultisme ? | 46 |
| Se défendre contre l'occultisme | 49 |
| Les sectes | 56 |
| La nouvelle religiosité | 61 |
| Le satanisme | 62 |
| | |
| IV. La magie | 67 |
| La magie-imbroglio | 74 |
| | |
| V. Le spiritisme | 83 |
| Qu'est-ce que le spiritisme ? | 83 |
| Un contact direct avec les défunts est-il possible ? | 88 |

| | |
|---|-----|
| Que faire pour ne pas tomber dans le piège | 94 |
| VI. Entretiens entre un exorciste et des psychiatres | 99 |
| Faut-il avoir recours à l'exorciste ou au psychiatre ? | 101 |
| Symptômes suspects | 107 |
| Questions des psychiatres et réponses de dom Amorth | 113 |
| VII. Quand faut-il avoir recours à l'exorciste ? | 133 |
| L'exorciste, dernier recours | 133 |
| Le chemin à suivre | 136 |
| VIII. Saints et démons | 141 |
| « En mon nom, vous chasserez les démons » | 141 |
| Padre Pio, un grand combattant | 144 |
| IX. La prière de libération au sein du Renouveau | 149 |
| Comment tout cela a-t-il commencé ? | 154 |
| Une propagation progressive | 158 |
| Deux exemples instructifs | 162 |
| Le schéma de la prière | 167 |
| X. Rencontres surprises des exorcistes | 171 |
| Les âmes des défunts | 171 |
| Le problème des présences | 172 |
| Les réponses des exorcistes | 174 |

| | |
|---|-----|
| <i>Table des matières</i> | 245 |
| XI. Les assistances à l'exorcisme | 199 |
| Assistance ou conditionnement ? | 201 |
| Orants et charismatiques | 203 |
| L'avis de quelques médecins | 204 |
| Le mystère de l'exorcisme | 218 |
| Appendice – Le Rituel romain | 221 |
| Règles à suivre en présence des personnes à exorciser..... | 222 |
| Rite pour exorciser les possédés du démon | 227 |
| Les trois grands exorcismes | 235 |
| Premier exorcisme | 235 |
| Deuxième exorcisme | 237 |
| Troisième exorcisme | 240 |

Reproduit et achevé
d'imprimer en France
par EVIDENCE au Plessis Trévisé
en avril 2002
N° d'imprimeur 1625

“ L’homme s’est laissé dévier par l’ennemi de Dieu. Satan l’a trompé, le persuadant d’être lui-même dieu ”
(Jean-Paul II, Lettre apostolique, Tertio Millenio Adveniente).

L’éloignement de Dieu, la perte des valeurs, l’immoralité, sont des faits évidents à tous ceux qui ont les yeux ouverts sur notre temps. L’homme ne croyant plus en Satan, celui-ci s’en-gouffre dans son esprit et dans son cœur, notamment par le biais de diverses pratiques qui ont leur source dans l’occultisme : magie, spiritisme, sectes, etc.

Devant une personne qui présente des troubles psychologiques ou de santé, la difficulté majeure est de savoir si ceux-ci ont une origine psychique ou maléfique. Dom Amorth aborde longuement ce sujet et expose des conversations qu’il a eues avec de nombreux psychiatres, soit au cours de congrès sur ce thème, soit au cours d’un travail en commun (car l’exorciste fait souvent appel au psychiatre, et réciproquement).

L’ouvrage est précédé d’un bref historique de l’exorcisme, des origines à nos jours. Et il offre, en conclusion, le texte du « Rituel Romain » (dont la toute récente édition, modifiée, est d’ailleurs contestée par Dom Amorth lui-même).

À maintes reprises, Dom Amorth nous prévient : le meilleur moyen de se protéger contre le diable, est le recours à la prière et aux sacrements.

Dom Gabriele Amorth, exorciste du diocèse de Rome, président de l’Association internationale des exorcistes, est l’auteur, chez le même éditeur, de Un exorciste raconte et de Nouveaux récits d’un exorciste.

Illustration de couverture :
Manuscrit du “Commentaire de l’Apocalypse”
de Béatus. VIII^{ème} siècle. Bibliothèque de l’Escorial.

20 € (131,19 F)

ISBN 2 86839 791 3



9782868397911